



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

**Compte rendu intégral
des interpellations
et des questions**

**Commission du développement
territorial,**

**chargée de la rénovation urbaine, de
l'urbanisme, de la politique foncière, du
patrimoine et du tourisme**

RÉUNION DU

LUNDI 1^{ER} FÉVRIER 2021

SESSION 2020-2021

**Integraal verslag
van de interpellaties
en de vragen**

**Commissie voor de Territoriale
Ontwikkeling,**

**belast met de Stadsvernieuwing, de
Stedenbouw, het Grondbeleid, het Erfgoed
en het Toerisme**

VERGADERING VAN

MAANDAG 1 FEBRUARI 2021

ZITTING 2020-2021

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Direction des comptes rendus
Tél. : 02 549 68 02
E-mail : criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse
www.parlement.brussels

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het
Brussels Hoofdstedelijk Parlement
Directie Verslaggeving
Tel. 02 549 68 02
E-mail criv@parlement.brussels

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op
www.parlement.brussels

SOMMAIRE

Demande d'explications de M. Geoffroy Coomans de Brachène 1

à M. Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du développement territorial et de la rénovation urbaine, du tourisme, de la promotion de l'image de Bruxelles et du biculturel d'intérêt régional,

concernant "l'avis de la Commission régionale de développement pour le PAD Loi".

Discussion – Orateurs :

M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR)

Mme Soetkin Hoessen (Groen)

Mme Marie Nagy (DéFI)

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)

M. Rudi Vervoort, ministre-président

Demande d'explications de M. Gaëtan Van Goidsenhoven 8

à M. Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du développement territorial et de la rénovation urbaine, du tourisme, de la promotion de l'image de Bruxelles et du biculturel d'intérêt régional,

concernant "les nouveaux écueils du PAD Porte de Ninove et la potentielle vente du terrain par le promoteur".

Demande d'explications jointe de Mme Isabelle Pauthier, 8

concernant "le projet de Besix Red Porte de Ninove".

Demande d'explication jointe de Mme Soetkin Hoessen, 8

INHOUD

Vraag om uitleg van de heer Geoffroy Coomans de Brachène 1

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

betreffende "het advies van de Gewestelijke Ontwikkelingscommissie voor het RPA Wet".

Bespreking – Sprekers:

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)

Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen)

Mevrouw Marie Nagy (DéFI)

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)

De heer Rudi Vervoort, minister-president

Vraag om uitleg van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven 8

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

betreffende "de nieuwe obstakels van het RPA Ninoofsepoort en de mogelijke doorverkoop van het terrein door de bouwpromotor".

Toegevoegde vraag om uitleg van mevrouw Isabelle Pauthier, 8

betreffende "het project van Besix Red aan de Ninoofsepoort".

Toegevoegde vraag om uitleg van mevrouw Soetkin Hoessen, 8

concernant "le point sur le développement de la Porte de Ninove".

Discussion conjointe – Orateurs :

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)

Mme Soetkin Hoessen (Groen)

Mme Marie Nagy (DéFI)

M. Rudi Vervoort, ministre-président

Demande d'explications de M. Gaëtan Van Goidsenhoven

à M. Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du développement territorial et de la rénovation urbaine, du tourisme, de la promotion de l'image de Bruxelles et du biculturel d'intérêt régional,

concernant "les avancées relatives à la création d'un "service de la participation" pour les projets d'aménagement urbain".

Discussion – Orateurs :

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

Mme Delphine Chabbert (PS)

Mme Soetkin Hoessen (Groen)

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)

M. Rudi Vervoort, ministre-président

Demande d'explications de M. Gaëtan Van Goidsenhoven

à M. Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du développement territorial et de la rénovation urbaine, du tourisme, de la promotion de l'image de Bruxelles et du biculturel d'intérêt régional,

concernant "les enseignements issus de la publication de Perspective relative aux permis

betreffende "de stand van zaken van de ontwikkeling van de Ninoofsepoort".

Samengevoegde bespreking – Sprekers:

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)

Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen)

Mevrouw Marie Nagy (DéFI)

De heer Rudi Vervoort, minister-president

Vraag om uitleg van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

betreffende "de vooruitgang in de oprichting van een "dienst Participatie" voor de projecten van stedelijke inrichting".

Bespreking – Sprekers:

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

Mevrouw Delphine Chabbert (PS)

Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen)

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)

De heer Rudi Vervoort, minister-president

Vraag om uitleg van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

betreffende "de te trekken lessen uit de publicatie van Perspective over de

d'urbanisme délivrés en 2018 et 2019 et la diminution importante des industries et des activités productives".

Discussion – Orateurs :

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

Mme Isabelle Emmery (PS)

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)

M. Rudi Vervoort, ministre-président

Demande d'explications de M. Sadik Köksal 29

à M. Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du développement territorial et de la rénovation urbaine, du tourisme, de la promotion de l'image de Bruxelles et du biculturel d'intérêt régional,

concernant "la reconversion de l'ancien site Delhaize à Molenbeek-Saint-Jean".

Discussion – Orateurs :

M. Sadik Köksal (DéFI)

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)

M. Rudi Vervoort, ministre-président

Demande d'explications de Mme Céline Fremault 36

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

et à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du logement et de l'égalité des chances,

concernant "la société coopérative "Le Chant des Cailles"".

stedenbouwkundige vergunningen die in 2018 en 2019 afgegeven zijn en de aanzienlijke achteruitgang van de industrie en productieve activiteiten".

Bespreking – Sprekers:

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

Mevrouw Isabelle Emmery (PS)

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)

De heer Rudi Vervoort, minister-president

Vraag om uitleg van de heer Sadik Köksal 29

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

betreffende "de reconversie van de voormalige Delhaize-site in Sint-Jans-Molenbeek".

Bespreking – Sprekers:

De heer Sadik Köksal (DéFI)

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)

De heer Rudi Vervoort, minister-president

Vraag om uitleg van mevrouw Céline Fremault 36

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

en aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,

betreffende "de coöperatie 'Kwartelzang'".

<p>Demande d'explications jointe de M. Geoffroy Coomans de Brachène,</p> <p>concernant "la préservation du "Chant des Cailles" à Watermael-Boitsfort".</p> <p>Discussion conjointe – Orateurs :</p> <p>Mme Céline Fremault (cdH)</p> <p>M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR)</p> <p>M. Tristan Roberti (Ecolo)</p> <p>M. Pascal Smet, secrétaire d'État</p>	36	<p>Toegevoegde vraag om uitleg van de heer Geoffroy Coomans de Brachène,</p> <p>betreffende "het behoud van de 'Kwartelzang' in Watermaal-Bosvoorde".</p> <p>Samengevoegde bespreking – Sprekers:</p> <p>Mevrouw Céline Fremault (cdH)</p> <p>De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)</p> <p>De heer Tristan Roberti (Ecolo)</p> <p>De heer Pascal Smet, staatssecretaris</p>	36
<p>Demande d'explications de Mme Ingrid Parmentier</p> <p>à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,</p> <p>concernant "la politique et les moyens d'action de notre Région pour préserver les jardins dans les zones de recul des habitations".</p> <p>Discussion – Orateurs :</p> <p>Mme Ingrid Parmentier (Ecolo)</p> <p>M. Sadik Köksal (DéFI)</p> <p>M. Pascal Smet, secrétaire d'État</p>	44	<p>Vraag om uitleg van mevrouw Ingrid Parmentier</p> <p>aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,</p> <p>betreffende "het beleid en de actiemiddelen van ons gewest om de voortuinen te behouden in de zones met dergelijke woningen".</p> <p>Bespreking – Sprekers:</p> <p>Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo)</p> <p>De heer Sadik Köksal (DéFI)</p> <p>De heer Pascal Smet, staatssecretaris</p>	44
<p>Question orale de M. Gaëtan Van Goidsenhoven</p> <p>à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,</p> <p>concernant "l'état de dégradation avancé de l'hôtel Goblet d'Alviella, rue Faider à Saint-Gilles".</p>	47	<p>Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven</p> <p>aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,</p> <p>betreffende "de verregaande verloedering van het herenhuis Goblet d'Alviella, aan de Faiderstraat in Sint-Gillis".</p>	47

Question orale de M. Geoffroy Coomans de Brachène	48	Mondelinge vraag van de heer Geoffroy Coomans de Brachène	48
à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,		aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,	
concernant "l'état du château Tournay-Solvay".		betreffende "de staat van het kasteel Tournay-Solvay".	
Demande d'explications de M. Geoffroy Coomans de Brachène	52	Vraag om uitleg van de heer Geoffroy Coomans de Brachène	52
à Mme Elke Van den Brandt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la mobilité, des travaux publics et de la sécurité routière,		aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Mobiliteit, Openbare Werken en Verkeersveiligheid,	
et à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,		en aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,	
concernant "le réaménagement de la place Royale".		betreffende "de heraanleg van het Koningsplein".	
Demande d'explications jointe de Mme Isabelle Pauthier,	53	Toegevoegde vraag om uitleg van mevrouw Isabelle Pauthier,	53
concernant "les travaux de réaménagement de la place Royale".		betreffende "de werkzaamheden voor de heraanleg van het Koningsplein".	
Discussion conjointe – Orateurs :		Samengevoegde bespreking – Sprekers:	
M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR)		De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)	
Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)		Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)	
Mme Marie Nagy (DéFI)		Mevrouw Marie Nagy (DéFI)	
M. Pascal Smet, secrétaire d'État		De heer Pascal Smet, staatssecretaris	

1101 Présidence : Mme Isabelle Emmery, présidente.

Voorzitterschap: mevrouw Isabelle Emmery, voorzitter.

1105 **DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE

1105 à M. Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du développement territorial et de la rénovation urbaine, du tourisme, de la promotion de l'image de Bruxelles et du biculturel d'intérêt régional,

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

1105 concernant "l'avis de la Commission régionale de développement pour le PAD Loi".

betreffende "het advies van de Gewestelijke Ontwikkelingscommissie voor het RPA Wet".

1107 M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).- En commission du développement territorial du 16 décembre 2019, j'ai fait part, une fois de plus, de mon opposition au plan d'aménagement directeur (PAD) Loi. Ce projet, qui s'appelait encore projet urbain Loi (PUL), contenait déjà à l'époque les prémices évidents d'un projet destructeur pour le quartier. En 2012, j'avais d'ailleurs obtenu que l'accord de majorité 2012-2018 de la Ville de Bruxelles mentionne clairement l'opposition de celle-ci à ce projet nuisible pour Bruxelles et les Bruxellois.

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) (in het Frans).- *In de commissie voor de Territoriale Ontwikkeling van 16 december 2019 verzette ik me nogmaals tegen het richtplan van aanleg Wet. Al in 2012, toen het nog Stadsproject Wet heette, was al duidelijk dat dit project nefast zou zijn voor de wijk. Het Brusselse stadsbestuur was er toen ook erg tegen gekant.*

Het project behelst tien bouwblokken aan weerszijden van de Wetstraat, tussen de Kleine Ring en de Etterbeeksesteenweg, op het grondgebied van Brussel-Stad.

De Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen (KCML), verschillende verenigingen en wijkcomités blijven zich ertegen verzetten. Ook het Brusselse stadsbestuur, dat aan Franstalige kant uit dezelfde partijen bestaat als uw regering, is ertegen gekant. Waar is de logica, en hoe krijgen we dat uitgelegd aan de burger?

Dit project draagt hoegenaamd niets bij aan de in het regeerakkoord zo druk besproken betere levenskwaliteit in Brussel.

Op 29 oktober 2020 sprak de Gewestelijke Ontwikkelingscommissie (GOC) zich uit over dit richtplan van aanleg. Zoals verwacht staat de GOC niet achter het project in zijn huidige vorm. Ze ziet problemen met betrekking tot de dichtheid, het type gebouwen, de impact op de omliggende wijken, op bestaande gebouwen met erfgoedwaarde en op het uitzicht. Ook de milieu-impact, de hinder van de werf en de gevolgen voor de mobiliteit en de openbare ruimte worden mee in rekening genomen. Vanuit Sint-Joost-ten-Node rees bezorgdheid over een mogelijke gentrificatie en over het ontbreken van een gewestelijke fietsroute. Elsene vreest geluidshinder.

Zelfs met aanpassingen blijft het project een knoeiboel. Bovendien zijn door Covid-19 onverwachts de kaarten grondig door elkaar geschud. De coronacrisis heeft immers ook gevolgen

Zelfs met aanpassingen blijft het project een knoeiboel. Bovendien zijn door Covid-19 onverwachts de kaarten grondig door elkaar geschud. De coronacrisis heeft immers ook gevolgen

Zelfs met aanpassingen blijft het project een knoeiboel. Bovendien zijn door Covid-19 onverwachts de kaarten grondig door elkaar geschud. De coronacrisis heeft immers ook gevolgen

Zelfs met aanpassingen blijft het project een knoeiboel. Bovendien zijn door Covid-19 onverwachts de kaarten grondig door elkaar geschud. De coronacrisis heeft immers ook gevolgen

Ce projet de PAD entièrement situé sur le territoire de la Ville de Bruxelles comprend l'ensemble des dix îlots urbains situés de part et d'autre de la rue de la Loi, depuis la Petite ceinture jusqu'à la chaussée d'Etterbeek.

Aujourd'hui, le PAD Loi continue sur la trajectoire du projet d'origine. Pour preuve, la Commission royale des monuments et des sites (CRMS), des associations et des comités de quartier continuent de s'y opposer. Même la Ville de Bruxelles, dont la majorité est la même que celle de votre gouvernement du côté francophone, vient encore de réitérer son rejet de ce projet. Quelle est la logique et, surtout, comment l'expliquer aux citoyens ?

1109 Cela est très inquiétant, car, malheureusement, ce projet ne promet en rien la qualité de vie que nous souhaitons mettre en avant à Bruxelles et qui est promue un peu partout dans votre accord de majorité. Après tout, nous ne sommes pas à un paradoxe près !

Ce 29 octobre 2020, la Commission régionale de développement (CRD) a donné son avis sur le PAD Loi. Comme nous pouvions nous y attendre, la CRD ne soutient pas le projet dans sa forme actuelle. En effet, elle pointe les questions de densité, de typologie, d'impacts sur les quartiers résidentiels adjacents, sur les bâtiments patrimoniaux existants et sur le paysage. Elle pointe également les impacts environnementaux, la mise en œuvre du projet, la mobilité et les espaces publics (Ville de Bruxelles). Enfin, elle pointe l'impact de la gentrification sur les quartiers environnants et la demande de mesures d'accompagnement pour lutter contre la gentrification (commune de Saint-Josse), les nuisances sonores à la suite de l'ouverture des îlots pour les nouveaux complexes résidentiels (commune

d'Ixelles) ainsi que l'absence d'axe régional vélo (commune de Saint-Josse).

Bref, après un tel catalogue de critiques parfois acerbes, nous nous demandons encore ce qui pourrait faire aboutir un tel "brol" sous cette forme, même si l'on y apporte quelques aménagements. D'autant plus que l'apparition du Covid-19 est un nouveau paramètre important et inattendu qui doit être pris en considération, avec, entre autres, ses effets sur les bureaux, le tourisme et l'attractivité résidentielle de Bruxelles. C'est notamment pour cette raison que de grandes parties du PAD sont remises en question. Quelle surprise, dès lors, de lire dans un article de presse que "le gouvernement bruxellois s'est dit prêt à revoir ses ambitions à la baisse sur la hauteur des immeubles" !

¹¹¹¹ Quelle est la réaction de votre gouvernement à la lecture de l'avis de la CRD ?

Pouvez-vous expliciter l'annonce de correction à la baisse de la hauteur des immeubles sur le périmètre du PAD Loi ? Quelles incidences cela aura-t-il sur les projets The One et Leaselex ? Quelles incidences cela aura-t-il sur le concours d'architecture pour l'îlot 130 ?

La part dédiée aux différentes fonctions sera-t-elle revue ? Dans l'affirmative, pouvons-nous en connaître les différentes proportions, compte tenu de la diminution des gabarits ?

Y a-t-il eu des discussions récentes avec les associations et comités de quartier qui contestent le projet ? Dans la négative, pourquoi ? Y a-t-il eu des discussions récentes avec la Ville de Bruxelles, qui reste opposée au projet depuis 2012 ? Dans la négative, pourquoi ? Des discussions ont-elles été menées dernièrement avec les institutions européennes à cet égard ? Dans l'affirmative, serait-il possible d'en connaître la teneur ?

L'Union européenne maintient-elle son souhait de s'étendre au sein même du PAD Loi ? À l'heure où la Région commence enfin à travailler sur l'avenir de la zone administrative du quartier Nord, avez-vous proposé le déplacement d'une partie des directions générales de l'Union européenne sur le pourtour du boulevard Albert II, qui offre des centaines de milliers de mètres carrés disponibles ou prochainement vacants ?

¹¹¹³ **Mme Soetkin Hoessen (Groen)** (en néerlandais).- *Bon nombre de comités de quartier et d'associations s'opposent au plan d'aménagement directeur (PAD) Loi, en raison de son impact sur la qualité de vie. De plus, la Commission régionale de développement (CRD) est d'avis qu'il ne contribue pas au développement d'un quartier durable et agréable.*

En outre, avec l'essor du télétravail, la crise du coronavirus réduit le besoin de bureaux. Cette tendance se poursuivra sans doute après. Plusieurs grandes entreprises et autorités ont déjà signalé avoir délaissé les tours de bureaux pour des antennes plus petites.

voor de kantoorruimtes, het toerisme en de aantrekkelijkheid van Brussel als woonstad. Hele passages van het RPA zijn daardoor achterhaald. Wat een verrassing om dan in de media te lezen dat de Brusselse regering 'bereid is haar ambities met betrekking tot de bouwhoogte naar beneden bij te stellen'!

Hoe reageert de regering op het GOC-advies?

Wat zijn de gevolgen voor The One, Realex en de architectuurwedstrijd voor stratenblok 130 als er minder hoog mag worden gebouwd?

Zijn er onlangs nog besprekingen geweest met organisaties en buurtcomités die het project aanvechten? En met de stad Brussel en de Europese instellingen?

Blijft de Europese Unie bij haar standpunt dat ze in de zone die onder het RPA Wet valt, wil uitbreiden? Hebt u hen voorgesteld om een deel van de algemene directies naar de Albert II-laan in de Noordwijk te verhuizen, waar veel ruimte beschikbaar is?

Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen).- Heel wat wijkcomités en verenigingen verzetten zich tegen het richtplan van aanleg Wet, onder meer omdat de geplande dichtheid volgens hen een negatieve impact op de leefbaarheid van de wijk zal hebben. Ook de Gewestelijke Ontwikkelingscommissie (GOC) oordeelde in haar advies dat het plan niet bijdraagt tot de ontwikkeling van een duurzame en gezellige wijk en vond dat het opnieuw moest worden onderzocht.

Voorts moet er ook rekening worden gehouden met de impact van de Covid-19-crisis op de behoefte aan kantoorruimte. Telewerk heeft een hoge vlucht genomen en dat zal allicht ook na de crisis zo blijven. Verscheidene grote bedrijven en overheden hebben al gemeld dat ze afstappen van grote kantoorstorens

En matière de développement urbain régional, nous devons toujours nous demander comment nous pouvons occuper l'espace public de manière qualitative en multipliant les espaces verts et en assurant une plus grande mixité des fonctions.

Dans quelle mesure le deuxième PAD Loi anticipe-t-il les conséquences de la crise du coronavirus ? La superficie prévue pour les bureaux sera-t-elle réduite ? Quand sera-t-il approuvé ? Y aura-t-il une deuxième enquête publique ?

¹¹¹⁵ **Mme Marie Nagy (DéFI).**- Après les avis négatifs de la Commission royale des monuments et des sites (CRMS), les objections de la Ville de Bruxelles et les enquêtes publiques, la Commission régionale de développement (CRD) a donné sans surprise un avis assez négatif sur le plan d'aménagement directeur (PAD) Loi.

Comme indiqué précédemment, elle pointe des problèmes relatifs au paysage urbain, ainsi que l'incidence qu'aurait le projet sur les vues historiques tant du quartier de la rue de la Loi et du Cinquantenaire que depuis différents points de vue du quartier des Squares. Elle soulève également un problème de mobilité, peu pris en considération et non étudié dans le PAD Loi.

La CRD relève également une densité trop élevée : le nombre de mètres carrés est doublé, pour atteindre un coefficient P/S (population par km² de superficie) de 8, chiffre jamais atteint en Région bruxelloise. Elle indique par ailleurs un problème de mise en œuvre, connu depuis le départ comme une des difficultés du plan de M. de Portzamparc et du PAD Loi par la suite.

¹¹¹⁷ Il y a peu de temps, lorsque la commission de concertation a dû se prononcer sur le projet Realex, il s'est avéré que la Ville de Bruxelles restait opposée au PAD Loi tel qu'il a été présenté. La ville a évolué et continuera sans doute à le faire face aux enjeux de l'après-Covid. Les questions relatives à l'aménagement de l'espace public et à l'amélioration de la rue de la Loi, qui pourraient par ailleurs se poser pour la rue Belliard, sont effectivement intéressantes. Toutefois, il est vrai que le projet de PAD Loi n'y répond pas de manière satisfaisante.

M. le ministre-président, après l'avis émis par la CRD, vous avez déclaré qu'une révision fondamentale du projet de PAD Loi serait réalisée. Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est aujourd'hui ? À quel stade de la procédure le dossier se situe-t-il ?

Que pouvons-nous espérer par rapport aux situations problématiques en matière de légalité de permis pour The One ou pour des projets tels que Realex qui, en réalité, ne sont pas admissibles au niveau du règlement régional d'urbanisme (RRU) ?

en choisir pour de kleinere satellietkantoren. Ook bij de Europese Commissie, een belangrijke gebruiker van kantooruimte in de Europese wijk, is telewerk vandaag de norm.

Inzake gewestelijke stadsontwikkeling moeten we ons telkens afvragen hoe we de openbare ruimte kwalitatief kunnen invullen met het oog op meer groen en een grotere mix van functies.

In hoeverre speelt het tweede ontwerp van het richtplan van aanleg Wet in op de gevolgen van de Covid-19-crisis? Wordt de geplande oppervlakte voor kantooruimte gereduceerd?

Wanneer wordt het tweede ontwerp van het richtplan van aanleg Wet goedgekeurd? Komt er een tweede openbaar onderzoek?

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (in het Frans).- *Na de negatieve adviezen van de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen (KCML), de bezwaren van Brussel-Stad en verschillende openbare onderzoeken is het geen verrassing dat de Gewestelijke Ontwikkelingscommissie (GOC) een negatief advies heeft uitgebracht over het richtplan van aanleg Wet.*

De GOC kaart meerdere problemen aan, zoals de impact op het stedelijk landschap, de historische uitzichten en de mobiliteit, maar ook een te hoge verdichting. Bovendien oordeelt ze dat het richtplan moeilijk uitvoerbaar zal zijn, wat ook al een probleem was bij vroegere plannen.

De stad en haar noden evolueren constant. Na de coronacrisis zal dat nog duidelijker blijken. De heraanleg van de openbare ruimte in het algemeen en van de Wetstraat in het bijzonder is een interessant debat, maar het richtplan van aanleg Wet lijkt geen toereikende antwoorden te bieden.

Na het advies van de GOC kondigde u aan dat u het richtplan van aanleg Wet grondig zou herzien. Hoever staat het daarmee? In welke stadium zit het dossier?

Hoe zit het met de wettelijkheid van de vergunningen voor de projecten The One en Realex, die eigenlijk niet stroken met de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening (GSV)?

¹¹¹⁹ **Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- Le projet de plan d'aménagement directeur (PAD) Loi a été approuvé en première lecture par le gouvernement précédent, trois jours avant les élections régionales. Cela fera donc deux ans en mai 2021.

L'avis de la Commission régionale de développement (CRD), que Mme Nagy a évoqué en détail, est très critique. Dans son avis, la CRD indique notamment qu'elle ne peut soutenir ce projet de PAD dans sa forme actuelle. La Ville de Bruxelles, concernée au premier chef, a également émis un avis très critique sur le projet de PAD. En outre, le règlement régional d'urbanisme zoné (RRUZ) qui visait à traduire la silhouette urbaine issue du projet indicatif de projet urbain Loi a été annulé par le Conseil d'État le 25 septembre 2019.

Dans la presse, on peut cependant lire que l'action de promotion immobilière semble se poursuivre comme si de rien n'était, alors qu'en principe il y a lieu de se conformer au plan régional d'affectation du sol (PRAS) et au règlement régional d'urbanisme (RRU), puisque le RRUZ a été annulé.

Parmi les exemples qui font couler beaucoup d'encre figure notamment la tour The One, qui a été conçue par le groupe Atenor et pour laquelle la Région a retiré puis à nouveau délivré un permis. Par ailleurs, BX1 a révélé la semaine dernière qu'Atenor aurait signé une convention avec la Commission européenne pour installer son nouveau centre de congrès dans une deuxième tour baptisée Realex, et ce avant qu'un permis ne soit délivré puisque le projet est passé en commission de concertation il y a moins d'un mois et qu'il se réfère au RRUZ qui est annulé. En outre, L'Écho a rapporté au mois d'août que de grandes manœuvres immobilières avaient lieu sur l'îlot H et sur l'îlot G.

¹¹²¹ Tout cela a fait dire à l'auteur du rapport d'incidences du bureau d'études Aries, lors d'un séminaire le 17 septembre organisé par l'asbl For Urban Passion (FUP) qu'il était temps de prendre attitude sur l'avenir du PAD Loi.

Je me réjouis de vous avoir entendu déclarer le 20 novembre dernier : "Nous sommes évidemment conscients du fait que la vision de la ville a évolué entre 2008, date du projet urbain Loi (PUL) et aujourd'hui, et c'est précisément ce qui a conduit la Région à revoir à la baisse les décisions antérieures en termes de volumes, d'espaces construits et de densité. Les objectifs de mixité urbaine du PAD ne sont, quant à eux, pas remis en question. Les bâtiments élevés de la zone centrale du projet du PAD pourraient être revus à la baisse, et ce afin de minimiser l'impact des incidences relevées en termes d'ensoleillement et de vent, tant au sein du projet de PAD que dans les quartiers riverains."

Les Bruxellois, et en particulier les riverains et les associations qui travaillent sur ce dossier depuis une bonne dizaine d'années, seront très intéressés par vos réponses.

Comment allons-nous arrêter ce train fou avant que d'autres promoteurs ne prennent des positions irréalistes dans ce

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) (in het Frans).- In mei 2021 is het twee jaar geleden dat de vorige regering het richtplan van aanleg Wet goedkeurde.

De Gewestelijke Ontwikkelingscommissie (GOC) stelt in een kritisch advies dat ze dit project in zijn bestaande vorm niet kan goedkeuren. Ook de stad Brussel gaf een negatief advies. Bovendien vernietigde de Raad van State de Gezoneerde Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening (GGSV) betreffende het richtplan van aanleg Wet.

Desondanks lijken de vastgoedontwikkelaars gewoon door te gaan met hun bestaande plannen. Atenor, dat het omstreden torengedouw The One zal bouwen, zou zelfs een overeenkomst met de Europese Commissie hebben over de bouw van een tweede toren, Realex genaamd, terwijl het daar nog geen vergunning voor heeft.

Studiebureau Aries, dat het effectenrapport opstelde, zei op 17 september 2020 dat de regering een standpunt moest innemen over het richtplan van aanleg Wet.

Het verheugt mij dan ook dat u op 20 november 2020 verklaarde dat u beseft dat de visie op de stad sinds de opmaak van dat richtplan van aanleg is gewijzigd en dat het gewest de normen voor volumes, bebouwde ruimte en dichtheid wil verlagen. De doelstellingen uit het RPA voor de stedelijke mix wijzigen echter niet. U wil de maximumhoogte van de gebouwen verlagen om de impact qua lichtinval en wind te beperken.

Hoe wil u voorkomen dat andere vastgoedontwikkelaars met onrealistische plannen voor de wijk komen aanzetten? Hebt u nieuws over de plannen van de Europese Commissie? Moet het RPA Wet worden opgeschort of verder uitgevoerd?

quartier ? Quelles sont les nouvelles des projets de la Commission européenne pour l'îlot B ? Et, comme le demandait le bureau d'études Aries, faut-il suspendre ou poursuivre le projet PAD Loi ? Voilà, M. le ministre-président, toute la question.

¹¹²³ **M. Rudi Vervoort, ministre-président.** - Le gouvernement n'a pas encore mené les discussions ayant trait à la modification du projet de plan d'aménagement directeur (PAD) Loi. Les négociations en vue de s'accorder sur l'approche à adopter pour le modifier débiteront bientôt.

Je me permets donc de vous corriger : le communiqué de presse ne relaie pas la position de notre gouvernement, mais bien la proposition que perspective.brussels et mon cabinet entendent lui soumettre prochainement.

S'agissant de la proposition de diminuer gabarits de certains bâtiments, le communiqué précise bien que c'est la zone centrale qui est vidée, et non la totalité du périmètre du PAD Loi. La zone identitaire centrale vise un esprit de mixité réelle. Il est question de cinq émergences en moins pour minimiser l'impact des incidences relevées en termes d'ensoleillement et de vent sur les quartiers alentour, d'une part, et sur la partie à prédominance résidentielle du projet de PAD, de l'autre.

On estime que, pour les pôles Arts-Loi et Maelbeek, qui portent les enjeux métropolitains, internationaux et européens, la forme urbaine promue par le projet de PAD reste justifiée. Ces pistes doivent, bien entendu, encore être attentivement examinées.

Les projets Realex et The One se situent dans le pôle Maelbeek qui, a priori, ne subit aucun impact du fait de cette proposition. Il en va de même du projet Loi 130 de la Commission européenne.

Pour ce qui est de la révision de la part dédiée aux différentes fonctions, la réduction de la densité dans la zone centrale réduirait la part de logements prévue par le projet de PAD. Ainsi, en guise de corollaire, il est proposé d'envisager d'augmenter la part de logement au sein du pôle Arts-Loi. Les équipes de perspective.brussels étudient ces pistes qu'il faudra tester en collaboration avec les experts et les partenaires du projet pour le quartier européen.

Pour ce qui est des discussions avec les associations et les comités de quartiers, un échange a eu lieu avec l'association Quartier Léopold sur l'instruction de la demande de permis pour le projet Leaselex. À cette occasion, le point a été fait sur l'état d'avancement de la procédure d'adoption du projet de PAD ainsi que sur les pistes d'évolution envisagées. Il va sans dire que la construction de solutions alternatives qui répondent aux objections formulées se déroulera dans un esprit de collaboration.

Par ailleurs, des concertations avec la Ville de Bruxelles ont eu lieu à plusieurs reprises, en marge de l'élaboration, de l'instruction et de l'enquête publique relative au projet de PAD

De heer Rudi Vervoort, minister-president (in het Frans). - *De regering heeft een eventuele wijziging van het richtplan van aanleg Wet nog niet besproken. In het persbericht waar u naar verwijst, gaat het enkel over het standpunt dat ik samen met perspective.brussels aan de regering wil voorleggen.*

We stellen voor om de dichtheid in de centrale zone te verminderen, niet over het volledige RPA Wet-gebied, en dat om de impact op de lichtinval en de wind in de omliggende wijken en op de woningen binnen het project te beperken.

Ik ben van mening dat voor het stuk Kunst-Wet en Maalbeek, dat internationale uitstraling heeft, de in het richtplan voorgestelde stedenbouwkundige vorm gerechtvaardigd blijft, al moet dat nog worden bestudeerd.

Het voorstel heeft geen invloed op Realex, The One en het project stratenblok 130 van de Europese Commissie, die in Maalbeek gepland zijn.

Omdat er woningen verdwijnen door de beoogde lagere dichtheid in het centrale deel, bestudeert perspective.brussels de mogelijkheid om het aandeel aan woningen in Kunst-Wet te verhogen.

Er vond overleg plaats met de vereniging Quartier Léopold over de behandeling van de vergunningsaanvraag voor het Leaselex-project, waarbij een stand van zaken over het richtplan van aanleg werd gegeven. Uiteraard ben ik bereid naar de alternatieve voorstellen van de bewonersverenigingen te luisteren.

Ook met de stad Brussel en de Europese instellingen vindt er geregeld overleg plaats.

Loi. Nous poursuivrons les discussions dès que de nouvelles pistes seront proposées.

Par ailleurs, perspective.brussels et l'équipe d'Alain Hutchinson sont régulièrement en contact avec les institutions européennes.

1125 La Commission européenne est en train de rédiger une note sur sa politique immobilière. Ceci dit, sa volonté de concentrer ses activités dans le quartier européen - autrement dit au sein du périmètre concerné par le PAD Loi - reste bien d'actualité. S'il devait y avoir des contractions des superficies occupées, ce sont d'abord, et en toute logique, les sites excentrés qui devraient être concernés, son objectif, toujours d'actualité, étant d'améliorer les performances énergétiques de son parc immobilier.

Enfin, la Commission européenne est compétente et souveraine dans la définition de sa politique immobilière. Rappelons que notre ambition, conformément aux objectifs régionaux repris dans la déclaration de politique régionale, le plan régional de développement durable (PRDD) et le schéma directeur du quartier européen, est de consolider cette zone comme principal pôle d'implantation de la Commission européenne. Telle est la position que nous continuerons à défendre.

Voilà la situation aujourd'hui. Je ne vais pas vous en dire plus ni, bien sûr, vous exposer les intentions du gouvernement.

1127 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR)**.- Je reste sans voix, car le ministre-président n'a pas répondu à une bonne part de mes dix questions, qui étaient pourtant claires et précises, notamment la dixième sur le quartier Nord.

1129 Je suis ce dossier depuis longtemps. J'ai retrouvé les éléments sur l'ombudsplan, qui remonte à mon avis à 2004 et faisait déjà l'objet de critiques. En 2021, aucune solution acceptable n'a encore été trouvée. Quand j'entends l'intervention des membres de la majorité, je peux les féliciter pour leur honnêteté mais je me demande s'ils prennent la mesure de leurs propos. Je rappelle que le coefficient P/S de 8 a été voté par tous les partis, à l'exception du MR. Je constate pourtant que l'on s'en offusque ici, car il s'agit du seul endroit de Bruxelles où il est aussi élevé. Cette décision a fait l'objet de débats à l'époque, à la Ville de Bruxelles. Mme Nagy semble surprise, pourtant nous avons déjà traité une interpellation relative à ce sujet.

S'agissant de The One, les membres de la majorité se disent scandalisés. Je les encourage alors à ne pas valider une procédure qui me semble honteuse du point de vue démocratique, à savoir de retirer un permis pour le remplacer par un permis identique.

Ce plan d'aménagement directeur (PAD) ne respecte pas le plan national énergie-climat (PNEC), ni le plan air-climat-énergie (PACE) de la Région de Bruxelles-Capitale, ni la stratégie bas carbone 2050 de Bruxelles Environnement, ni la stratégie de réduction de l'impact environnemental du bâti existant en Région bruxelloise aux horizons 2030-2050. Ne vaudrait-il pas mieux recommencer à zéro avec un bon projet ?

De Europese Commissie werkt aan een nota over haar vastgoedbeleid. Dat neemt niet weg dat ze haar activiteiten nog steeds in de Europese wijk wil concentreren.

De Europese Commissie kan overigens soeverein over haar vastgoedbeleid beslissen. De Brusselse regering zou graag zien dat ze zo veel mogelijk in de Europese Wijk gevestigd blijft.

Meer kan ik u momenteel niet zeggen over de plannen van de regering.

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) (in het Frans).- *Ik ben sprakeloos, want de minister-president heeft veel van mijn vragen niet beantwoord.*

Ik volg dit dossier al lang en weet dat er eerder al kritiek kwam, waarvoor anno 2021 nog steeds geen oplossing is gevonden.

Zijn de leden van de meerderheid zich wel bewust van wat ze zeggen? Op de MR na keurden alle partijen de bevolkingsdichtheidscoëfficiënt van 8 goed, terwijl sommigen zich nu druk maken omdat die nergens anders in Brussel zo hoog is.

Ook over The One is de meerderheid nu verontwaardigd. Ik raad haar aan om de procedure waarbij de ene vergunning wordt ingetrokken om ze door een identieke te vervangen, niet goed te keuren.

Het richtplan van aanleg Wet strookt met geen enkel milieu- of klimaatplan. Zou u niet beter een volledig nieuw, goed project uitwerken?

¹¹³¹ **Mme Soetkin Hoessen (Groen)** (*en néerlandais*).- *Ce quartier et la vie sociale de ses habitants ont durement pâti de la crise sanitaire. Les plans doivent redonner à la ville une taille humaine. Nous sommes en faveur d'un quartier aux logements abordables, où existe une mixité des fonctions et qui garde son caractère européen.*

Nous attendons avec impatience les nouveaux plans.

¹¹³³ **Mme Marie Nagy (DéFI)**.- *Je retiens de votre réponse que vous avez pris acte de l'avis de la Commission régionale de développement (CRD) et que vos services travaillent sur une nouvelle mouture qui sera présentée au gouvernement et analysée au regard de la déclaration de politique régionale (DPR), qui prévoit qu'il soit tenu compte des avis des instances exprimés pendant les enquêtes publiques.*

Pour le groupe DéFI, la question du patrimoine et des vues historiques de Bruxelles constitue un élément essentiel. Nous sommes en effet extrêmement attentifs à l'évolution du quartier, au travail réalisé avec les habitants ainsi qu'à la mise en valeur et à la protection du patrimoine. Rendez-vous est donc pris pour de nouvelles interpellations sur ce sujet.

¹¹³⁵ **Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)**.- *C'est justement parce que le contexte a changé et que la Région traverse une crise économique profonde qu'elle sera amenée à réviser ce plan.*

Je tiens à saluer la lucidité et la relative précision de vos déclarations du 20 novembre.

Je ne doute pas que le gouvernement vous suivra dans cette voie de la révision du projet de PAD et de son amélioration sur toute une série de principes, dont ceux de la mobilité active, de la réduction de la densité et, espérons-le, de la préservation des perspectives, un élément essentiel pour maintenir les qualités du paysage urbain de notre ville.

Vous évoquez la réduction des gabarits dans la zone centrale. Quels sont les îlots concernés ? Si vous n'êtes pas en mesure de répondre directement, cette information pourrait-elle être transmise au secrétariat de la commission ?

L'îlot A est celui d'Atenor. L'îlot B est celui de la Commission européenne. L'îlot H est celui de Befimmo. L'îlot G est celui de la société pétrolière, qui cède son terrain. La zone centrale concerne-t-elle les îlots dont nous n'avons pas encore entendu parler, à savoir les îlots C, D, E et F ?

¹¹³⁵ **Mme la présidente**.- *Il n'est pas d'usage de poser de nouvelles questions dans une réplique.*

Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen).- *Ik begrijp dus dat de regering de zaak eerst moet bespreken. Wij wachten nog af.*

Deze wijk en het sociaal leven in de wijk hebben zwaar te lijden onder de gezondheids crisis. Voor Groen is het cruciaal dat er met de nieuwe plannen werk gemaakt wordt van een stad op mensenmaat. Wij pleiten voor een echte stadswijk met toegankelijke huisvesting, waarin verschillende functies worden gemengd, zonder het Europese karakter te verliezen.

We kijken uit naar de nieuwe plannen. De commissie zal zich er ongetwijfeld nog over buigen.

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (*in het Frans*).- *Mijnheer de minister-president, u bent op de hoogte van het advies van de GOC en werkt aan een aanpassing, die u aan de regering zult voorleggen.*

DéFI besteedt bijzondere aandacht aan de evolutie van de wijk in kwestie en vindt overleg met omwonenden en de bescherming van het erfgoed zeer belangrijk. Ik kom hier nog op terug.

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) (*in het Frans*).- *De gewijzigde context en de zware economische crisis zullen het gewest ertoe dwingen het plan te herzien. Ik juich uw uitspraken van 20 november 2020 toe en twijfel er niet aan dat de regering het met u eens zal zijn over een herziening.*

In welke huizenblokken in de centrale zone wilt u een lagere dichtheid? Kunt u uw antwoord eventueel aan het commissiesecretariaat bezorgen?

Wordt de centrale zone gevormd door de huizenblokken C, D, E en F?

Mevrouw de voorzitter.- *Het is niet de bedoeling dat u in een repliek nieuwe vragen stelt.*

1135 **Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- Comme il a été question, dans la réponse, de réduction des gabarits dans la zone centrale, j'aimerais savoir quels sont les îlots concernés.

1143 **M. Rudi Vervoort, ministre-président.**- Ce ne sont là que des éléments de discussion abordés aux étapes intermédiaires d'un processus d'élaboration. Je vais vérifier ce que je peux d'ores et déjà vous transmettre, mais cela n'est que le fruit de la réflexion de perspective.brussels, sans la moindre valeur d'engagement politique.

- *L'incident est clos.*

1149 **DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

1149 **à M. Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du développement territorial et de la rénovation urbaine, du tourisme, de la promotion de l'image de Bruxelles et du biculturel d'intérêt régional,**

1149 **concernant "les nouveaux écueils du PAD Porte de Ninove et la potentielle vente du terrain par le promoteur".**

1149 **DEMANDE D'EXPLICATIONS JOINTE DE MME ISABELLE PAUTHIER,**

1149 **concernant "le projet de Besix Red Porte de Ninove".**

1153 **DEMANDE D'EXPLICATION JOINTE DE MME SOETKIN HOESSEN,**

1153 **concernant "le point sur le développement de la Porte de Ninove".**

1159 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- Le dossier du PAD Porte de Ninove semble avoir connu un nouveau rebondissement d'importance. Pour rappel, le 5 décembre 2019, la Commission régionale de développement (CRD), à l'unanimité de ses membres, avait remis un avis négatif sur le projet. J'ai déjà signalé qu'il s'agissait d'un fait suffisamment rare pour être souligné. La CRD s'opposait globalement à l'ensemble de la forme urbaine telle que proposée dans le projet de PAD.

Pointant une méconnaissance de la réalité socio-économique des quartiers avoisinants et le manque de vision globale d'aménagement, elle considérait également que le positionnement urbain spécifique de la porte de Ninove, en tant que nœud des différents axes la traversant, impliquait qu'il eût été judicieux de réfléchir à la création d'un vaste espace public d'envergure régionale.

Elle relevait en outre qu'il était difficile de motiver la réalisation d'immeubles élevés à cet endroit, considérant que l'édification de trois hautes tours (90, 70 et 50 mètres) induirait une densification extrême dans un quartier déjà très peuplé, alors que plusieurs

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) *(in het Frans).*- *Ik zou graag weten om welke huizenblokken het gaat.*

De heer Rudi Vervoort, minister-president *(in het Frans).*- *Ik bekijk welke informatie ik u kan bezorgen. Het gaat echter om ideeën van perspective.brussels, niet om een engagement vanuit het beleid.*

- *Het incident is gesloten.*

VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

betreffende "de nieuwe obstakels van het RPA Ninoofsepoort en de mogelijke doorverkoop van het terrein door de bouwpromotor".

TOEGEVOEGDE VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW ISABELLE PAUTHIER,

betreffende "het project van Besix Red aan de Ninoofsepoort".

TOEGEVOEGDE VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW SOETKIN HOESSEN,

betreffende "de stand van zaken van de ontwikkeling van de Ninoofsepoort".

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) *(in het Frans).*- *Er is een nieuwe, belangrijke ontwikkeling in het dossier van het richtplan van aanleg voor de Ninoofsepoort. Ik herinner eraan dat de Gewestelijke Ontwikkelingscommissie (GOC) op 5 december 2019 een negatief advies heeft uitgebracht.*

Ze wees op een gebrek aan kennis van de sociaaleconomische toestand in de aangrenzende wijken en op het gebrek aan een globale visie.

Volgens deze commissie waren hoge flatgebouwen ook moeilijk te motiveren in deze dichtbevolkte wijk.

Daarnaast heeft de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen (KCML) op de negatieve gevolgen van deze torens uit landschappelijk oogpunt gewezen, met name voor het uitzonderlijke uitzicht dat je van het Poelaertplein op de basiliek van Koekelberg hebt. Samen met de Kunstberg en

projets d'ampleur étaient en cours de développement dans les environs.

Par ailleurs, la Commission royale des monuments et des sites (CRMS) avait eu l'occasion de souligner l'impact négatif de ces tours d'un point de vue paysager, notamment sur le panorama exceptionnel sur la ville, en particulier sur la basilique de Koekelberg, depuis la place Poelaert. Connu par tous les Bruxellois, il s'agit en effet, avec celui du Mont des Arts et de la place du Congrès, d'un des trois panoramas qui offrent une vue aussi large sur la ville, une vue voulue par les urbanistes de l'époque.

Ces avis aussi catégoriques ne vous avaient pas laissé indifférent. Vous aviez laissé entendre que le projet devait être revu. Nous apprenons que vous auriez demandé au promoteur, Besix RED, de revoir sa copie, notamment pour ce qui concerne la hauteur des trois tours.

¹¹⁶¹ Faisant suite à cette demande, le promoteur aurait fait savoir qu'il envisageait de vendre son terrain, ce qui impliquerait qu'il renonce à l'aménagement du site comme cela a été envisagé. Pouvez-vous nous confirmer ces informations ? Si tel est bien le cas, l'on pourrait envisager de retirer les parcelles privées du périmètre du PAD. De nombreuses interrogations subsisteraient néanmoins quant à la prochaine affectation du site.

Pour notre groupe, ce PAD pose de sérieux problèmes de densité, de verticalité, de préservation des perspectives et, bien entendu, de manque de dialogue concerté avec la population riveraine et avec les comités de quartier concernés.

Tout n'est cependant pas à rejeter. Si la Région devait devenir le seul client pour le rachat de ce site, il faudra être particulièrement prudent quant à sa prochaine affectation. À cet égard, quelles sont les intentions de votre gouvernement ? Prévoit-il toujours d'ériger des logements moyens afin d'attirer un nouveau public ?

Dans l'affirmative, si les riverains sont consultés suffisamment en amont, si la densité et les hauteurs des bâtiments sont revues, si la construction laisse place à un espace vert suffisamment grand et convivial et si plusieurs équipements d'intérêt collectif de qualité sont prévus, notre groupe pourrait soutenir ce projet.

Nous sommes particulièrement inquiets de l'avenir de ce site, qui pourrait avoir un impact considérable sur la revitalisation non seulement du centre-ville, mais aussi de l'ensemble de la zone du canal. Nous attendons donc avec impatience votre vision quant à l'avenir du site, ainsi que la stratégie régionale qui sera appliquée.

¹¹⁶⁵ **Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- Le 23 novembre 2020, un article de Bruzz titré "Les tours de la porte de Ninove doivent être plus basses" indiquait que le promoteur Besix Red se tournait vers le marché, c'est-à-dire cherchait à revendre le terrain qu'il possède porte de Ninove depuis une vingtaine d'années. Cet article rapporte que votre cabinet aurait répondu au journal : "Nous ne remettons pas forcément en cause la tour, mais c'est l'occasion pour nous de revoir la densité du projet et de réduire

het Congresplein is dat een van de drie locaties waar je een bijzonder uitzicht op Brussel hebt.

U hebt laten verstaan dat het project moest worden bijgestuurd. We vernemen dat u de projectontwikkelaar Besix RED hebt verzocht om de voorstellen aan te passen, met name wat de hoogte van de drie torens betreft.

Daarop zou de projectontwikkelaar hebben laten weten dat hij het terrein wil verkopen. Kunt u deze informatie bevestigen?

Dit RPA is erg problematisch qua dichtheid van bebouwing, gebrek aan overleg met de buurtbewoners enzovoort.

Mocht het gewest deze grond kopen, dan moet de bestemming zeer grondig worden overwogen. Wat is de regering van plan? Is het nog altijd de bedoeling er woningen te bouwen om een nieuw publiek aan te trekken?

Indien er voldoende met de buurtbewoners wordt overlegd, de dichtheid van de bebouwing en de hoogte van de gebouwen worden aangepast enzovoort, zou onze fractie dit project kunnen steunen.

We maken ons zorgen over de toekomst van het terrein, dat het stadscentrum en de hele kanaalzone nieuw leven zou kunnen inblazen. We wachten dus vol ongeduld op uw toekomstvisie en op de strategie die het gewest er zal hanteren.

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) (in het Frans).- *Op 23 november 2020 verscheen een artikel in Bruzz waarin staat dat Besix Red de grond wilde verkopen. Volgens dat artikel heeft uw kabinet laten weten dat de dichtheid en de hoogte moesten worden aangepast. U was er dus nog altijd over aan het nadenken.*

la hauteur de 40 %." La réflexion était donc toujours en cours à cette date.

Rappelons que, le 5 décembre 2019, la Commission régionale de développement (CRD) a émis un avis unanimement défavorable sur le projet de PAD de la porte de Ninove. C'est principalement la traduction des intentions de Besix Red sur la parcelle en question qui crispe tout le monde dans ce projet, car ce dernier entérinerait une spéculation déjà ancienne et renforcerait encore la densité de cette partie de la ville. La densité de population dans le Molenbeek "historique" est de près de 25.000 habitants par km². D'autres quartiers de la commune ont atteint 36.000 habitants par km². À titre de comparaison, sur l'ensemble des dix-neuf communes bruxelloises, la densité moyenne s'élève à 7.440 habitants par km².

¹¹⁶⁹ La CRD relève par ailleurs la faible motivation quant à la réalisation d'immeubles élevés à cet endroit, comme l'avait préalablement indiqué l'étude réalisée par BUUR en 2012, et a des craintes quant à la forte densification de ce site. Elle renvoie à son avis sur le plan régional de développement durable (PRDD). La CRD estime que les tours ne sont pas la réponse la plus adéquate à la demande de densification, de proximité et d'interaction. Les immeubles élevés ont naturellement une connexion insuffisante à la ville et au domaine public. Elle rappelle les problèmes environnementaux liés aux tours et le risque de surfréquentation des espaces verts situés à proximité, avec l'afflux important de nouveaux habitants.

En conséquence, la CRD réitère son opposition à la construction de bâtiments hauts sur le triangle et préconise d'y prévoir un espace public qui valorise les perspectives sur le canal au profit de tous. C'est d'ailleurs la demande du comité de quartier local. La CRD considère de plus que le lien visuel entre la place Poelaert et la basilique de Koekelberg doit être préservé, comme le demande d'ailleurs la CRMS.

La CRD estime que cette situation devrait être mise à profit et exploitée par la création d'un vaste espace public structurant d'envergure régionale et profitant de la double perspective offerte à cet endroit, d'équipements publics ou de fonctions liées à l'agriculture urbaine.

Plusieurs aspects de ce projet de PAD sont positifs. En premier lieu, l'extension et la validation planologique du plan déjà réalisé, l'amélioration de la répartition de l'espace public en faveur des transports publics et des modes actifs et la construction de logements publics et de petits équipements de proximité. Toutefois, il semble que la vision du PRDD pourrait trouver à cet endroit une traduction plus en phase avec l'intérêt collectif. Je songe à un grand équipement destiné aux enfants de Molenbeek-Saint-Jean, Anderlecht et Bruxelles, ou à un agrandissement de l'espace vert.

¹¹⁷¹ Qu'en est-il du projet de Besix RED ? L'intention de vendre a-t-elle été confirmée ?

Ik herinner eraan dat de Gewestelijke Ontwikkelingscommissie (GOC) op 5 december 2019 een negatief advies over het ontwerp van RPA heeft uitgebracht. Het project zou speculatie in de hand werken en de bevolkingsdichtheid in dat stadsdeel zou erdoor nog toenemen, terwijl die in Molenbeek al bijzonder hoog is in vergelijking met andere delen van het Brussels Gewest.

De GOC stelt vast dat de bouw van hoge torens op de genoemde locatie amper wordt gemotiveerd. Er rijzen ook ernstige vragen over de sterke verdichting van de bebouwing. Ze verwijst naar haar advies over het Gewestelijk Plan voor duurzame ontwikkeling (GPDO). De GOC is van mening dat torens niet het meest geschikte antwoord vormen op de vraag naar verdichting, nabijheid en interactie. Hoogbouw biedt van nature onvoldoende aansluiting op de stad en het openbare domein. Ze herinnert aan de milieuproblemen die met torens verband houden en aan het risico van te veel drukte in de nabijgelegen groene ruimten als gevolg van de grote toestroom van nieuwe bewoners.

De GOC herhaalt dan ook dat zij gekant is tegen de realisatie van hoogbouw op het driehoekige terrein en pleit ervoor om daar een openbare ruimte te creëren met een mooi uitzicht op het kanaal. Bovendien moet volgens de GOC het uitzicht van het Poelaertplein op de Basiliek van Koekelberg behouden blijven.

Verskillende aspecten van dit ontwerp van RPA zijn positief, zoals een betere verdeling van de openbare ruimte ten gunste van het openbaar vervoer enzovoort. Maar de visie van het GPDO zou op deze plaats kunnen worden toegepast op een manier die het algemene belang beter dient.

Hoe staat het met het project van Besix Red? Heeft die projectontwikkelaar zijn voornemen bevestigd om de grond te verkopen?

Le projet de PAD ne devrait-il pas être remis sur le métier afin de fixer les options qui font l'unanimité et écarter les autres ? En particulier, les superficies admissibles sur la parcelle appartenant à Besix ne devraient-elles pas être, une fois pour toutes, redéfinies afin de baliser les conditions de la vente et d'éviter un nouvel échec ? Vous avez évoqué 40 % de réduction de superficie, ce qui a forcément un impact sur le prix.

Où en est la réévaluation des besoins de logements, vu le ralentissement du boom démographique ? Je crois qu'entre-temps, perspective.brussels a répondu à cette question. Quel est le diagnostic des besoins en équipements publics et espaces verts dans cette zone ?

Seriez-vous prêt à réitérer l'action menée par la Région vers 2010 lors de la création du parc, à savoir l'expropriation d'une parcelle abritant un car wash, au motif d'utilité publique ? Il s'agirait cette fois d'agrandir le parc, dont nous ne pouvons que constater la surfréquentation.

La déclaration de politique régionale prévoit un droit de préemption généralisé. La préemption, moins lourde que l'expropriation, est-elle une option pour ce site ?

¹¹⁷³ **Mme Soetkin Hoessen (Groen)** (en néerlandais).- *Le porte de Ninove se situe en bordure du Pentagone, entre différentes voiries, le canal et la Petite ceinture. Pour l'instant, le site comprend un terrain en friche depuis des années et un parc récemment aménagé. La Région souhaite y mettre en œuvre une stratégie de développement. Ainsi, début 2019, un plan d'aménagement directeur (PAD) prévoyant la construction de trois gratte-ciel sur le "triangle Besix" a été proposé.*

Les habitants du quartier et les associations ont estimé que les tours étaient beaucoup trop hautes et ne feraient que densifier encore ce quartier déjà très peuplé. La Commission régionale de développement (CRD) s'y est également opposée et a proposé de reprogrammer le triangle dans un axe Good Food, avec un bâtiment dédié à l'agriculture urbaine. En outre, la CRD ne voyait aucune garantie quant à la construction de logements sociaux et d'équipements publics.

Cette commission s'est déjà penchée sur l'avis négatif de la CRD, mais il semble que le groupe Besix envisage à présent de vendre le terrain.

Moeten de toegelaten bebouwde oppervlakte op het perceel van Besix Red niet voorgoed worden vastgesteld? U sprak van 40% minder oppervlakte, wat uiteraard een impact heeft op de prijs.

Hoever staat het met het opnieuw in kaart brengen van de behoefte aan woningen, openbare uitrustingen en groen in de buurt?

Bent u bereid het perceel te onteigenen ten behoeve van het algemeen belang? Het te drukke park zou daardoor kunnen worden uitgebreid.

De gewestelijke beleidsverklaring (GBV) voorziet in een veralgemeend recht van voorkoop. Dat is een minder zware procedure dan een onteigening. Is dat een optie voor het terrein in kwestie?

Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen).- De site van de Ninoofsepoort ligt aan de rand van de Vijfhoek, tussen verschillende wegen, het kanaal en de Kleine Ring. Momenteel bestaat het gebied uit een terrein dat al jarenlang braak ligt en een onlangs aangelegd park. Het gewest wil de openbare ruimte herinrichten vanuit een nieuwe ontwikkelingsstrategie. Daarom werd begin 2019, tijdens de vorige zittingsperiode, een ontwerp van richtplan van aanleg voorgesteld. Dat plan voorziet in de bouw van drie torengebouwen van veertien tot maar liefst dertig verdiepingen hoog op het driehoekige terrein, eigendom van Besix. In totaal zou het gaan om 30.000 m² woningen, waarvan een deel als hotel ingevuld kan worden. Op de benedenverdieping zouden dan buurtwinkels en andere voorzieningen komen.

De plannen waren meteen erg controversieel. Buurtbewoners en stadsverenigingen vonden onder andere dat de torens buitensporig hoog waren en dat ze de dichtheid zouden versterken in een nu al dichtbevolkte wijk. De Gewestelijke Ontwikkelingscommissie (GOC) deelde die bezorgdheid en bracht een unaniem negatief advies uit. Ze sprak zich uit tegen hoogbouw op de driehoek en pleitte voor de aanleg van een openbare ruimte die het uitzicht op het kanaal in ieders voordeel zou opwaarderen. De GOC stelde voor om de driehoek tot een Good Food-as te herprogrammeren, met een gebouw voor stadslandbouw. Bovendien zag de GOC in het ontwerp geen enkele garantie voor de bouw van sociale woningen en openbare voorzieningen.

Deze commissie boog zich eerder al over het negatieve advies van de GOC, maar er is een nieuw element komen bovendien. Besix zou overwegen om het driehoekige terrein te verkopen, zo

¹¹⁷⁵ *Que pouvez-vous dire à propos de cette éventuelle vente ? Votre cabinet ou administration ont-ils été contactés à ce sujet ? La Région souhaiterait-elle s'approprier le terrain ? Le mouvement citoyen Pool is cool a saisi l'occasion pour proposer une piscine en plein air sur le site. Qu'en pensez-vous ?*

Quelles seraient les conséquences de la vente du terrain sur le PAD ? Quand la deuxième version du plan sera-t-elle présentée ? Une deuxième enquête publique sera-t-elle menée ?

Pouvez-vous confirmer que la deuxième version du PAD contribuera à la baisse de densité ? Quelles autres modifications seront-elles encore apportées ?

Confirmez-vous que le périmètre du PAD sera revu ?

¹¹⁷⁷ **Mme Marie Nagy (DéFI)**.- Je m'associe aux questions posées par mes collègues. Je tiens à souligner que la Commission régionale de développement (CRD) a rendu un avis négatif unanime. Autrement dit, les différentes instances chargées de recueillir les avis et de les exprimer au gouvernement ont abouti à l'avis unanimement défavorable de la CRD.

Par ailleurs, les divers aménagements opérés ont déjà permis d'améliorer le quartier, à l'instar du parc qui, espérons-le, deviendra un espace vert de grande qualité car il est extrêmement utilisé. Chaque centimètre carré de sa superficie est utilisé, ce qui prouve bien l'immense manque d'espaces verts dans ces quartiers d'Anderlecht, de Molenbeek et de la Ville de Bruxelles.

Je salue également les réaménagements effectués au niveau du tram et la volonté de fluidifier les passages piétons et de mobilité douce entre les deux côtés de la Petite ceinture grâce à la piste cyclable. Tout cela donne un visage très positif au quartier.

Demeure la question des tours emblématiques prévues par le plan d'aménagement directeur (PAD). Depuis le départ, leur implantation est critiquée en raison de la morphologie des lieux et de l'absence d'autres immeubles de ce type à cet endroit du canal, entraînant des tas de conséquences sur l'environnement immédiat (effet Venturi, etc.).

blijkt uit het artikel op Bruzz.be waar eerdere sprekers al naar verwezen.

In hetzelfde artikel zei u dat de dichtheid in de plannen en allicht ook de perimeter opnieuw onderzocht zouden worden. Ondertussen werd er op sociale media al duchtig gezocht naar alternatieven voor het terrein dat misschien zou vrijkomen. De burgerbeweging Pool is cool was er als de kippen bij om een openluchtwembad op de site voor te stellen. De ligging is immers heel mooi en zou deels tegemoetkomen aan een verzuchting die al langer leeft bij vele Brusselaars.

Wat kunt u vertellen over de eventuele verkoop van het terrein van Besix? Hebben daarover contacten plaatsgevonden met uw kabinet of administratie? Wie zijn de eventueel geïnteresseerde kopers? Zou het geweest het terrein willen aanschaffen? Hoe staat u tegenover een openluchtwembad op de site?

Wat zouden de gevolgen van de verkoop van het terrein zijn voor de ontwikkeling van het richtplan van aanleg? Wanneer zal de tweede versie van het richtplan van aanleg voorgesteld worden? Komt er een tweede openbaar onderzoek?

Kunt u bevestigen dat de dichtheid zal dalen in de tweede versie van de plannen? Welke wijzigingen komen er nog meer?

Kunt u bevestigen dat de perimeter van het richtplan van aanleg herbekeken wordt? Als het terrein dat nu eigendom is van Besix, buiten de perimeter wordt gelaten, wordt die perimeter dan uitgebreid naar andere omliggende zones?

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (in het Frans).- *Ik sluit me aan bij de vragen van mijn collega's. Ik benadruk dat de Gewestelijke Ontwikkelingscommissie (GOC) een unaniem negatief advies heeft uitgebracht.*

Het is zeer druk in het buurtpark, waaruit het gebrek aan groen in de kanaalzone blijkt.

Ik juich ook de heraanleg van de tram en de vlottere doorstroming van zachte weggebruikers toe.

Er blijft nog de kwestie van de torens waarin het richtplan van aanleg (RPA) voorziet. Al van bij de aanvang zijn ze onderhevig aan kritiek.

1179 Le promoteur immobilier Besix Red serait éventuellement intéressé à vendre son terrain. Cette annonce a-t-elle été portée à la connaissance du gouvernement ?

Une opération telle que celle réalisée au marais Wiels, c'est-à-dire le rachat, sous une forme ou une autre, du terrain pour le rendre à la collectivité, est-elle envisagée ?

1181 **M. Rudi Vervoort, ministre-président.**- Le projet de la porte de Ninove a fait l'objet de vives critiques, principalement dirigées contre sa hauteur et sa densité. Je les entends et je souhaite y répondre favorablement, tout en rappelant que le projet urbain de la porte de Ninove ne peut y être réduit. En effet, ce projet poursuivait encore d'autres objectifs, tels que la sanctuarisation d'un parc agrandi, la création des conditions pour un projet de logements sociaux de la Société du logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB), ou encore la structuration de l'espace public pour une meilleure connexion du site au centre-ville ainsi qu'au quartier Heyvaert.

Je confirme donc mon intention d'exiger une baisse significative de la densité et de la hauteur de ce projet. Je confirme également que le promoteur a entamé les démarches en vue de la vente de son site - je ne suis cependant pas informé de l'évolution de ces discussions. Dans ce contexte, le projet de PAD sera revu et nous évaluerons avec les membres du gouvernement si les modifications apportées sont de nature à nécessiter une nouvelle procédure d'enquête publique.

La croissance démographique bruxelloise ralentit, certes, mais continue malgré tout de progresser. Cette croissance ne semble d'ailleurs démentie dans aucune ville du monde. Elle est même indispensable, car elle est le corollaire de la lutte indispensable contre l'étalement urbain. Dans ce contexte, je pense que les villes doivent se préparer à proposer une structure immobilière adaptée, dont le logement abordable de qualité fait partie. Le tout, bien entendu, en équilibre avec une programmation fine d'équipements et d'espaces publics.

Dès lors, dans les limites revues que je viens d'indiquer, la programmation de la parcelle de Besix Red restera dédiée à toutes ces fonctions que sont le logement et l'équipement.

S'agissant du choix entre préemption et expropriation, je ne peux que vous faire part de mon sentiment, car le gouvernement n'en a pas encore discuté. Les conséquences financières ne sont pas les mêmes, vous vous en doutez. En outre, pour qu'il y ait préemption, il faut qu'il y ait vente et que le prix soit compatible avec les finances publiques bruxelloises.

Voilà ce que je peux vous dire à ce stade, mais je ne doute pas que vous me réinterrogeriez bientôt sur cette question.

1183 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- Le propos fut bref. Il se veut rassurant sur le fait que le message sur la hauteur des bâtiments a été entendu. Je note que celle-ci sera significativement réduite. Il reste à préciser l'ampleur du mot

Projectontwikkelaar Besix Red zou het terrein eventueel willen verkopen. Is de regering hiervan op de hoogte gebracht?

Is het denkbaar dat het Brussels Gewest het terrein koopt ten behoeve van de inwoners?

De heer Rudi Vervoort, minister-president (in het Frans).- *Het project bij de Ninoofsepoort was onderhevig aan felle kritiek, vooral met betrekking tot de hoogte van de torens en de dichtheid van de bebouwing. Het had echter nog andere doelstellingen, zoals een uitbreiding van het park, sociale woningen en een betere verbinding met het stadscentrum.*

Ik bevestig dus mijn voornemen om de dichtheid van de bebouwing te verlagen en lagere torens te bouwen. Ik bevestig ook dat de projectontwikkelaar de eerste stappen heeft gezet om de grond te verkopen. Het ontwerp van RPA zal worden herzien en we zullen bekijken of de wijzigingen een nieuw openbaar onderzoek vergen.

De demografische groei neemt af in Brussel, maar er is wel degelijk nog steeds groei. Steden moeten zich voorbereiden om betaalbare kwaliteitswoningen aan te bieden. Dat alles moet in evenwicht zijn met de openbare voorzieningen en ruimte.

Het perceel van Besix Red zal dus al deze functies vervullen.

De regering heeft de mogelijkheid om het recht van voorkoop of onteigening toe te passen, nog niet besproken.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- *Uw antwoord was kort. De hoogte van de gebouwen zal dus aanzienlijk worden vermindert, al betekent 'aanzienlijk' niet voor iedereen hetzelfde.*

"significativement", car tout le monde n'y accorde pas le même sens.

Nous suivrons ces importantes questions, parce que la bonne réalisation de ce PAD est fondamentale pour toute une série de quartiers bruxellois, de Molenbeek à la Ville de Bruxelles en passant par Anderlecht.

La diversité au niveau de la typologie des logements est-elle toujours à l'ordre du jour ou les choses ont-elles évolué sur ce point ?

(Mme Delphine Chabbert, première vice-présidente, prend place au fauteuil présidentiel)

1187 **Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- Vous nous dites que Besix Red ne vous tient pas au courant de ses intentions de vente. J'espère que vous ou perspective.brussels le tenez au courant des intentions de la Région, surtout s'il est question de diminuer les superficies de 40 %. Cela ne peut en effet qu'avoir un impact sur le prix à la vente de ce terrain - vente que, personnellement, je ne souhaite pas. Il serait plus pertinent de reprendre ce terrain en propriété publique pour en faire quelque chose qui soit plus en phase avec l'avis de la CRD en matière d'offre d'équipements ou d'espaces verts pour les jeunes Bruxellois, dans ce quartier très densément peuplé.

1189 **Mme Soetkin Hoessen (Groen)** *(en néerlandais)*.- *Si Besix décide finalement de vendre le site, j'espère que le gouvernement fera preuve d'ouverture d'esprit. D'après moi, la proposition de Pool is Cool mérite d'être étudiée.*

1191 **Mme Marie Nagy (DéFI).**- Merci pour cette réponse encourageante. La remise en question de la hauteur de ces immeubles est un premier pas qui fera évoluer la réflexion de tout un chacun vers l'avènement du quartier et la réponse aux besoins en espaces verts et en équipements.

Vous avez bien signalé la différence entre exproprier, préempter ou acheter. Mais la Région a ouvert une voie intéressante avec le marais Wiels ; elle pourrait la poursuivre utilement à Molenbeek, Anderlecht ou à la Ville de Bruxelles pour offrir aux habitants les espaces dont ils ont tellement besoin. Cette ville est extrêmement dense et ces quartiers sont peu équipés en jardins privés, terrasses et grands logements.

- *Les incidents sont clos.*

(Mme Isabelle Pauthier, deuxième vice-présidente, prend place au fauteuil présidentiel)

2107 **DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

Is de diversiteit van de woningen nog altijd aan de orde, of zijn de zaken op dat punt geëvolueerd?

(Mevrouw Delphine Chabbert, eerste ondervoorzitter, treedt als voorzitter op)

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) *(in het Frans)*.- *Ik hoop dat u of perspective.brussels projectontwikkelaar Besix Red op de hoogte houdt van de voornemens van het gewest, vooral als er sprake is van een vermindering van de bebouwbare oppervlakte met 40%. Dat zal immers een impact hebben op de verkoopprijs van de grond. Ik ben persoonlijk geen voorstander van een verkoop. Het zou beter zijn om van deze grond een openbare eigendom te maken en er iets mee te doen dat in lijn ligt met het advies van de Gewestelijke Ontwikkelingscommissie (GOC).*

Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen).- Als Besix uiteindelijk zou beslissen het terrein te verkopen, dan hoop ik dat de overheid met een open blik naar de mogelijke invulling ervan kijkt. Volgens mij is het voorstel van Pool is cool echt een leuke optie. Ik hoor u tegenwerpen dat er een grote nood is aan toegankelijke woningen, maar ook een zwembad mogen we niet bij voorbaat uitsluiten.

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) *(in het Frans)*.- *De aanpassing van de hoogte van de torens is een eerste stap die de reflectie over de wijk en de behoefte aan groen en openbare voorzieningen zal doen evolueren.*

Het gewest heeft al een eerste initiatief genomen voor het moeras van Wiels. Het zou dezelfde weg kunnen volgen in Molenbeek, Anderlecht of de stad Brussel.

- *De incidenten zijn gesloten.*

(Mevrouw Isabelle Pauthier, tweede ondervoorzitter, treedt als voorzitter op)

VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

2107 à M. Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du développement territorial et de la rénovation urbaine, du tourisme, de la promotion de l'image de Bruxelles et du biculturel d'intérêt régional,

2107 concernant "les avancées relatives à la création d'un "service de la participation" pour les projets d'aménagement urbain".

2109 M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- À l'heure actuelle, les processus d'information et de participation citoyenne en amont de l'élaboration des grands projets urbains régionaux font encore - malheureusement - défaut à Bruxelles.

En octobre dernier, nous avons eu l'occasion de débattre de ce thème lors de l'examen des propositions d'ordonnances de notre groupe et du groupe cdH qui visaient à créer de nouvelles structures temporaires, associant les habitants et les comités de quartier aux instances régionales lors de la réflexion initiale sur les projets de plans d'aménagement directeurs (PAD).

La majorité a malheureusement rejeté ces propositions, qui se voulaient pourtant constructives et réalistes.

Votre gouvernement semble néanmoins avoir pris conscience de la carence de participation citoyenne dans le cadre du développement urbain de notre Région, même si cette prise en considération est arrivée bien trop tardivement au regard du caractère avancé de l'adoption des PAD.

En effet, lors de votre dernière déclaration de politique générale (DPG), vous avez annoncé vouloir mettre en place en 2021 un nouveau service de la participation qui serait logé au sein de perspective.brussels. Cette annonce s'inscrit manifestement dans le prolongement de la déclaration de politique régionale (DPR) de cette législature, puisque le gouvernement bruxellois s'y était engagé à créer un tel service, chargé de piloter les processus de participation citoyenne, notamment en ce qui concerne les PAD et les contrats de rénovation urbaine (CRU).

Ce service pourrait également venir appuyer les communes pour ce qui concerne les contrats de quartiers durables (CQD). Il est également stipulé que ce service "développera des méthodologies adaptées en fonction des projets et sera chargé d'organiser les lieux et temps d'échanges entre les différents intervenants dans le processus de participation".

J'aurais donc souhaité faire le point avec vous, M. le ministre-président, sur la mise en place de ce nouveau service. Toutefois, avant d'examiner le dispositif qui sera installé au cours de cette année, il me semble pertinent que vous nous exposiez avec précision les ressources mobilisées jusqu'ici par perspective.brussels pour organiser les mécanismes d'information citoyenne.

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

betreffende "de vooruitgang in de oprichting van een "dienst Participatie" voor de projecten van stedelijke inrichting".

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- Vaak is er nog een gebrek aan informatie en inspraak bij de uitwerking van grote stadsprojecten.

In oktober 2020 dienden de MR en het cdH voorstellen van ordonnantie in om tijdelijke structuren op te zetten waarbinnen omwonenden, wijkcomités en gewestinstellingen over ontwerprichtplannen van aanleg (RPA) kunnen overleggen. Jammer genoeg werden die voorstellen niet goedgekeurd.

De regering lijkt zich wel bewust van het gebrek aan burgerparticipatie bij de stedelijke ontwikkeling, al komt dat bewustzijn gezien de gevorderde staat van de goedkeuring van de RPA's te laat. In de algemene beleidsverklaring staat dat er in 2021 een participatiedienst binnen perspective.brussels komt. Die kan de gemeenten ondersteunen bij de uitvoering van de duurzame wijkcontracten, maar hij kan ook de voor het project meest geschikte overlegmethoden uitwerken en zelf overleg organiseren.

Hoever staat het met de oprichting van die dienst? Welke middelen heeft perspective.brussels tot nu toe besteed aan de organisatie van informatiemomenten voor burgers?

2111 Je pense par exemple aux différentes séances d'information organisées par perspective.brussels en juin 2018 afin de présenter au public les dix grands projets urbains portés par notre gouvernement.

Au sein de perspective.brussels, quelles sont les personnes qui travaillaient jusqu'ici à ces mécanismes d'information ? Font-elles partie du département stratégie territoriale ou d'un autre département ? Quel est leur nombre et quelles sont leurs qualifications spécifiques ?

Ensuite, comment le nouveau service de participation sera-t-il intégré au sein des départements existants ? De combien d'équivalents temps plein est-il prévu de le doter ? S'agira-t-il de personnes qui travaillaient déjà au sein de perspective.brussels ou de nouveaux collaborateurs ? Dans ce cas, ces personnes disposeront-elles de connaissances ou suivront-elles des formations spécifiques relatives à la participation citoyenne ?

Dans le cadre de la mise en place de cette nouvelle structure, a-t-il été tenu compte des mécanismes de participation citoyenne probants utilisés à l'étranger ? Nous savons que perspective.brussels a organisé différents colloques avec certains acteurs impliqués dans l'urbanisme de la ville de Vienne, par exemple.

Comment évoluaient les réflexions sur le champ d'action de ce nouveau service ? Si on en croit les propos de la DPG, le service ne se limiterait pas aux seuls PAD mais pourrait intervenir dans plusieurs autres mécanismes propres au développement urbain, tant au niveau régional qu'au niveau communal. Vous avez notamment évoqué les CRU et les contrats de quartier durable (CQD). Comment la réflexion évolue-t-elle à cet égard ?

De manière générale, au stade de la planification territoriale, comment ce service pourrait-il interagir avec la population dès l'esquisse de la conception d'un projet urbain ? Son rôle pourrait-il être d'informer et de consulter le public dès le stade du diagnostic territorial d'un espace urbain devant faire l'objet d'une planification territoriale, au travers d'un PAD, d'un plan régional d'affectation du sol (PRAS) ou d'un autre outil ? Ainsi, l'élaboration du projet de PAD, par exemple, se constituerait dès l'origine avec les citoyens et les habitants concernés.

2113 C'est en substance le sens de votre proposition visant à instituer un conseil d'aménagement urbain, nous en avons discuté en octobre dernier.

Est-il envisageable ou prévu de charger ce service d'entretenir le dialogue avec les riverains et de procéder à des médiations en cas de désaccord ? En ce sens, pourrait-il s'agir en quelque sorte d'un médiateur des grands projets urbains ?

En outre, est-il envisageable ou prévu de conférer à ce service un rôle lors de la tenue des enquêtes publiques ? Ce service pourrait-il dès lors être chargé d'assurer le suivi des échanges avec le public concerné (par le biais de dépliants toutes boîtes

Hoeveel personen werken bij perspective.brussels rond informatieverlening? Welke opleiding hebben ze gehad?

Wordt de participatiedienst bij de bestaande afdelingen ondergebracht? Hoeveel voltijdse equivalenten (VTE) zullen er werken? Zijn dat personen die al in dienst zijn bij perspective.brussels of nieuwe medewerkers? Hebben zij in het laatste geval de nodige kennis of krijgen zij een opleiding over burgerparticipatie?

Baseert perspective.brussels zich op buitenlandse ervaringen met burgerparticipatie?

Wat valt er onder het actiedomein van de nieuwe dienst? Op basis van de algemene beleidsverklaring zou ik denken dat hij niet alleen bij richtplannen van aanleg wordt ingeschakeld, maar ook in andere processen met betrekking tot stedelijke ontwikkeling.

Hoe kan de dienst in interactie treden met de burgers, zodra een ontwerp voor een stedelijk project van start gaat? Kan hij burgers vanaf het begin informeren en met hen overleggen?

Krijgt de dienst de opdracht om in dialoog te gaan met de omwonenden en om bij verdeeldheid te bemiddelen? Kan hij bij grote stadsprojecten als ombudsdienst optreden?

Krijgt de dienst een rol bij openbare onderzoeken? Kan hij instaan voor de follow-up van het overleg met het publiek en kan hij verslag uitbrengen over uiteenlopende ideeën en de discussies?

Welk overleg vond er al plaats? Werden de verschillende wijkcomités en de op stedenbouwkundig gebied actieve verenigingen geraadpleegd? Ging de Gewestelijke Ontwikkelingscommissie (GOC) ter plaatse?

ou d'échanges de courriels), afin de rendre compte de la confrontation des idées et des débats divers ?

Par ailleurs, afin que ce nouveau service repose sur une assise solide et qu'il réponde aux attentes légitimes de la population, j'aurais souhaité savoir quels étaient les concertations qui avaient déjà eu lieu. Des consultations ont-elles été menées avec les différents comités de quartier bruxellois et les associations actives en matière d'urbanisme ? La Commission régionale de développement (CRD) ou d'autres instances régionales se sont-elles rendues sur le site ?

En particulier, une concertation a-t-elle eu lieu avec le collectif Bas Les Pattes, créé en mars 2020 et visant à rassembler différents comités de quartier mobilisés sur la question des PAD ? Ce collectif considère qu'on observe aujourd'hui un affaiblissement du débat public sur les questions liées à la ville et au cadre de vie des habitants. Dans la mesure où ses membres pointent régulièrement les trop rares séances d'information ainsi que la durée insuffisante des enquêtes publiques sur les PAD, je crois qu'il serait particulièrement pertinent de les entendre sur cette question.

Enfin, il serait étonnant de ne pas associer les principaux demandeurs de pareils mécanismes de participation à la constitution d'un nouveau service, précisément affecté à cette tâche. Ce signe serait considéré comme positif et permettrait d'éviter de nouveaux malentendus.

²¹¹⁵ **Mme Delphine Chabbert (PS).**- La participation des citoyens à la vie publique sous toutes ses formes, mais également à la décision politique, est un enjeu central du gouvernement bruxellois, comme il l'est pour le Parti socialiste. Je remercie M. Van Goidsenhoven pour sa question. J'avais d'ailleurs interrogé M. Maron il y a un an, et nous nous félicitons alors que l'exécutif, dans son équipe, se soit doté d'un poste à temps plein pour en assurer la mise en œuvre.

Nous vous posons aujourd'hui la question dans la mesure où il s'agit d'un terrain de prédilection dans les politiques de l'aménagement territorial. Dans le cadre de cette commission, nous évoquons souvent la participation politique des résidents. De nouveaux pans de la politique s'ouvrent à l'envie de participer et de s'exprimer des Bruxellois. L'actualité l'a bien montré, les citoyens souhaitent interpellier sur les politiques de la mobilité, la protection de l'environnement et plus largement sur la question du changement climatique ainsi que toutes les questions liées à la gouvernance en général. Je pense également à la mobilisation sur les politiques de libre-échange de l'Union européenne et aux débats sur l'accord économique et commercial global (Comprehensive Economic and Trade Agreement, CETA). Des communes bruxelloises, portées par des mouvements citoyens, se sont mises "hors CETA" ou en situation d'urgence climatique.

L'information, la consultation et la participation des citoyens sont d'autant plus centrales dans un contexte de désinformation, de fake news ou de mauvaise compréhension de l'information.

Was er in het bijzonder overleg met het collectief Bas Les PAD? Dat wil de verschillende wijkcomités samenbrengen rond de kwestie van de richtplannen van aanleg, omdat het van mening is dat het openbaar debat over stedelijke aangelegenheden en levenskwaliteit verzwakt. Het lijkt mij aangewezen om te luisteren naar wat het collectief te zeggen heeft.

Voorts moet u de voorstanders van participatiemechanismen betrekken bij de oprichting van de dienst om nieuwe misverstanden te voorkomen.

Mevrouw Delphine Chabbert (PS) *(in het Frans).*- *De participatie van de burgers aan het openbare leven en de politieke besluitvorming is een speerpunt van de Brusselse regering, die beslist heeft om daarvoor zelfs een minister aan te stellen.*

Momenteel worden de Brusselaars vooral geraadpleegd over de ruimtelijke ordening, maar uit de vele burgeracties blijkt dat zij zich graag ook over andere domeinen als mobiliteit, milieu, klimaat of goed bestuur zouden willen uitspreken.

De informatie, raadpleging en participatie van de burgers zijn des te belangrijker in de huidige context waarin heel wat fake news wordt verspreid.

Wat is actieradius van de nieuwe participatiedienst? Zal die naast ruimtelijke ordening ook aandacht hebben voor andere thema's?

On constate que fermer la porte à l'échange peut mener à d'importants blocages de part et d'autre.

Outre les questions de M. Van Goidsenhoven, que je partage entièrement, j'aimerais vous interroger sur la portée et le périmètre d'action de ce nouveau service, ainsi que sur l'équilibre entre les sujets abordés, notamment entre les questions habituellement soumises à la participation citoyenne comme l'aménagement du territoire et des autres questions.

2117 Je m'interroge sur l'activité des personnes qui travaillent déjà à cette mission. Je peux imaginer qu'elles sont en train d'élaborer ce nouveau service de perspective.brussels. À ma connaissance, leur travail a déjà porté sur d'autres politiques de votre gouvernement. Il y a par exemple déjà eu une consultation des citoyens pour les états généraux du social et de la santé, Brussels takes care. Il y a eu des panels et des enquêtes. J'aurais voulu avoir des informations à ce propos. Ce service a-t-il pour objectif d'appliquer la transversalité à toutes les politiques de la Région ?

Et enfin, d'un point de vue plus organisationnel, comment voyez-vous le développement de ce service, entre le ministre Maron qui en a vraiment la compétence et vous qui avez la tutelle sur perspective.brussels ?

2119 **Mme Soetkin Hoessen (Groen)** (en néerlandais).- *La participation et la cocréation constituent des conditions essentielles à une urbanisation à visage humain. On devrait laisser, dès le départ, l'occasion aux citoyens de s'exprimer sur les différentes étapes du développement d'un projet. Actuellement, ils ont le sentiment que beaucoup de décisions sont prises sans les consulter au préalable, notamment lorsqu'il s'agit des plans d'aménagement directeur (PAD).*

Les articles relatifs à la participation devront donc être revus et améliorés pour la prochaine évaluation du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat).

Dans la déclaration de politique générale de l'année dernière, la création d'un service de la participation a été annoncée. Quels progrès ont-ils été réalisés dans la mise en place de ce service ? Qui y est impliqué ? Les citoyens et les associations seront-ils également consultés ? Comment les processus participatifs seront-ils créés ? Comment garantir que le nouveau service aura suffisamment d'impact pour améliorer réellement la participation aux projets urbains ?

(Mme Delphine Chabbert, première vice-présidente, reprend place au fauteuil présidentiel)

Perspective.brussels heeft al burgerparticipatie georganiseerd in andere domeinen, bijvoorbeeld de panels en enquêtes in het kader van Brussels takes care. Zal de nieuwe dienst de burgerparticipatie in alle beleidsdomeinen invoeren?

Hoe zal de dienst concreet worden georganiseerd? Minister Maron is bevoegd voor Participatieve Democratie, maar u oefent het toezicht op perspective.brussels uit.

Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen).- Participatie en cocreatie zijn essentiële randvoorwaarden voor een stadsontwikkeling op mensenmaat. Van meet af aan moeten burgers inspraak krijgen op verschillende momenten van de projectontwikkeling. Helaas blijkt dat er voor vele burgers, organisaties en buurtcomités nog te veel schort aan de participatie in de stadsontwikkeling, meer bepaald bij de richtplannen van aanleg (RPA). Ze hebben bijvoorbeeld de indruk dat er al veel beklonken is vooraleer er met hen gesproken wordt en dat het veeleer om informeren dan om consulteren of participeren gaat. Het is een groot probleem als burgers het gevoel hebben dat ze niet ernstig worden genomen en dat hun mening niet van tel is.

Voor de nakende evaluatie van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening (BWRO) moeten de artikelen die verband houden met participatie, daarom goed opnieuw bekeken en verbeterd worden. Er moet meer inspraak zijn vanaf het begin. Dat zal leiden tot betere projecten met een groter draagvlak.

In de beleidsverklaring van vorig jaar werd de oprichting van een dienst voor participatie bij perspective.brussels aangekondigd. Dat is een uitgelezen kans om echte participatie, inspraak en cocreatie door te voeren bij projecten inzake stedelijke ontwikkeling. Ik kijk ernaar uit hoe die dienst de hooggespannen verwachtingen wil inlossen. Daarom zou ik net als de heer Van Goidsenhoven willen weten hoe het staat met de oprichting van deze dienst. Wie is erbij betrokken? Worden ook burgers en stadsverenigingen geconsulteerd? Hoe zullen participatieve processen worden vormgegeven? Hoe garandeert u dat de nieuwe dienst voldoende slagkracht zal hebben om de participatie bij stadsprojecten echt te verbeteren?

2123 **Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- Ce service de la participation suscite beaucoup de curiosité et d'attentes. J'espère que ce sera l'occasion de reconstruire la confiance avec les Bruxellois et les associations, en particulier sur la question des projets de PAD.

J'ai lu, dans les pièces qui nous ont été transmises au moment des débats budgétaires, le document d'orientation de perspective.brussels décrivant la méthodologie d'élaboration du dispositif. Il y avait déjà eu des réflexions de l'Agence de développement territorial pour la Région de Bruxelles-Capitale (ADT) sur ce sujet.

Est-il envisagé, ou envisageable, de proposer quelque chose qui ne soit pas déjà complètement ficelé ? En la matière, il y a un risque de faire pire que mieux. Bruxelles a une longue expérience dans la participation et il importe, cette fois, de ne pas décevoir.

2125 **M. Rudi Vervoort, ministre-président.**- La participation citoyenne est en effet l'une des priorités de cette législature. Mon cabinet travaille en ce moment à la concrétisation du service de participation, avec le cabinet du ministre Alain Maron chargé de la démocratie participative.

Avant cela, perspective.brussels avait déjà mis en place plusieurs actions d'information et de consultation de la population, dès le stade du diagnostic territorial, en vue de la mise en œuvre d'outils de planification.

Pour rappel, concernant les plans d'aménagement directeur (PAD), l'arrêté du gouvernement de la Région bruxelloise datant du 3 mai 2018 relatif au processus d'information et de participation du public préalable à l'élaboration des projets de PAD régit la procédure. Il s'agit, notamment, de porter à la connaissance du public des informations et enjeux prédéfinis, de faire connaître le périmètre, d'organiser des réunions publiques ayant fait l'objet d'une publicité préalable, d'apporter des informations et de répondre aux interrogations.

Le recueil des remarques, observations et suggestions fait l'objet, de même que les réunions publiques, d'un rapport publié sur le site de perspective.brussels tout au long de la procédure. Une réponse à ces remarques est, par ailleurs, apportée dans l'arrêté du gouvernement adoptant le projet de PAD en première lecture. Il s'agit donc bien d'une participation en amont du processus. Lors de la discussion sur ce dispositif qui a eu lieu au Parlement bruxellois au cours de la précédente législature, l'idée adoptée fut de prévoir des processus de participation et d'information avant même qu'un projet soit ficelé.

Pour ce qui est des ressources humaines mobilisées au sein de perspective.brussels et de l'organisation des mécanismes d'information citoyenne sur les diagnostics, chaque chargé(e) de projet de la direction de la stratégie territoriale organise l'information sur le PAD, le contrat de rénovation urbaine ou un autre projet urbain dont il ou elle est responsable. Il ou elle

(Mevrouw Delphine Chabbert, eerste ondervoorzitter, treedt opnieuw als voorzitter op)

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) *(in het Frans).*- De nieuwe participatiedienst schept hoge verwachtingen. Ik hoop dat hij in staat zal zijn om het vertrouwen van de Brusselaars en de verenigingen te herstellen, met name met betrekking tot de richtplannen van aanleg.

Ik heb de oriëntatienota van perspective.brussels over de methodologische aanpak gelezen. Daar was al over nagedacht ten tijde van het Agentschap voor Territoriale Ontwikkeling. Overweegt u om iets voor te stellen dat nog niet volledig in kunnen en kruiken is? Brussel heeft veel ervaring met participatie. We mogen de burgers dit keer niet ontgoochelen.

De heer Rudi Vervoort, minister-president *(in het Frans).*- Burgerparticipatie is inderdaad een prioriteit voor deze regering. Mijn kabinet werkt aan de oprichting van de participatiedienst, in samenwerking met het kabinet van minister Maron, die bevoegd is voor Participatieve Democratie.

In het verleden heeft perspective.brussels de bevolking al meermaals geraadpleegd over de planningsinstrumenten.

Het regeringsbesluit van 3 mei 2018 regelt het informatie- en participatieproces met betrekking tot de richtplannen van aanleg, zodat het publiek de nodige informatie krijgt over de doelstellingen en de perimeter en de kans krijgt om vragen te stellen, onder meer tijdens de openbare vergaderingen. De opmerkingen, vragen en suggesties worden gebundeld in een rapport dat op de website van perspective.brussels wordt gepubliceerd. De regering biedt een antwoord op die vragen via het regeringsbesluit ter goedkeuring van het ontwerp van richtplan van aanleg in eerste lezing. De participatie vindt dus plaats aan het begin van het proces.

Elke projectleider van de afdeling Territoriale Strategie van perspective.brussels organiseert de informatie over de richtplannen van aanleg, de stadsvernieuwingscontracten of andere stadsprojecten waarvoor hij of zij verantwoordelijk is, daarin bijgestaan door de dienst Communicatie en de afdeling Territoriale Kennis, maar ook door de betrokken gemeenten. De projectleiders hebben uiteenlopende kwalificaties, gaande van architect, planoloog en geograaf tot meer sociologische profielen. In sommige gevallen worden de teams ook begeleid door externe experts.

est appuyé(e) par la cellule communication et le département de connaissance territoriale de perspective.brussels ainsi que par les communes concernées, le but étant d'ouvrir la communication au public le plus large.

Une ou deux personnes s'occupe(nt) donc, en parallèle, de l'élaboration d'un projet urbain et de la communication qui le concerne au public le plus large. Les membres de cette équipe présentent des qualifications diverses telles qu'architecte, urbaniste, géographe ou des profils plus proches de la sociologie. Dans certains cas, lorsque cela a été prévu dès le stade de la mission initiale, des experts indépendants accompagnent les équipes.

2127 Les ressources affectées au service de participation, dont la mise en place est prévue au cours de l'année 2021, sont en discussion au sein du gouvernement. Néanmoins, 700.000 euros ont d'ores et déjà été prévus au budget de 2021 pour lancer un marché destiné à désigner un référent, recruter du personnel et constituer une boîte à outils.

Pour ce qui dépasse les projets d'aménagement, je vous invite à interroger le ministre Alain Maron en commission affaires générales. J'imagine en effet que vos préoccupations concernant la participation vont bien au-delà du développement territorial et que cela concerne un ensemble de politiques, liées à la mobilité ou autre. La plus large participation possible est souhaitable dans tous les domaines.

Je vous informe déjà que le service et son référent seront, au minimum, chargés de mettre en place un cadre qui renforce la démocratie participative au moyen de la réalisation d'une cartographie des dynamiques déjà en œuvre à Bruxelles et du développement d'une boîte à outils participatifs et collaboratifs. Ils devront également définir un mode de coordination adéquat des actions de démocratie participative à travers la mise à disposition de facilitateurs. Ils auront par ailleurs pour mission d'accompagner les initiatives citoyennes. Mon cabinet et celui du ministre Maron travaillent actuellement à préciser le cadre de cette mission.

Un travail préliminaire sur les mécanismes de participation citoyenne à l'étranger a été pris en charge par perspective.brussels, en incluant la ville de Vienne. Ce travail, qui cerne les acteurs responsables de la participation citoyenne, leurs modes de participation privilégiés, leurs tutelles politiques et les modes de financement, devra être approfondi, notamment s'agissant des profils des personnes concernées, dès que le référent "participation" aura été désigné.

Les champs d'action de ce nouveau service reprennent les objectifs opérationnels mentionnés précédemment. Définis de manière assez large à ce stade, ils seront très certainement précisés par une note stratégique plus concrète ultérieurement. Il est dès lors prématuré de se prononcer sur l'opportunité ou la faisabilité d'un rôle de médiateur ou sur la prise en charge de telle ou telle séquence participative- même si rien n'est a priori exclu.

De middelen voor de nieuwe participatiedienst worden nog besproken binnen de regering. In de begroting 2021 is niettemin al 700.000 vrijgemaakt voor de aanstelling, via een overheidsopdracht, van een participatiereferent, die het personeel zal rekruteren en een toolbox zal uitwerken.

Voor de participatie over andere thema's dan ruimtelijke ordening kunt u beter minister Maron te interpellieren. De betrachting moet inderdaad zijn om een zo breed mogelijke participatie in alle beleidsdomeinen. De participatiedienst moet op zijn minst een kader uitwerken dat de participatieve democratie versterkt door de bestaande initiatieven in kaart te brengen en een toolbox voor te stellen. Hij moet ook facilitatoren aanstellen om de burgerinitiatieven te begeleiden en te coördineren.

Perspective.brussels heeft een voorbereidende studie gemaakt over de participatiemechanismen in het buitenland, onder meer in de stad Wenen. Dat werk zal worden uitgediept zodra de participatiereferent is aangesteld.

De operationele doelstellingen zijn momenteel vrij ruim omschreven, maar zullen later worden gepreciseerd in een strategische nota. Het is dus nog te vroeg om te zeggen of de dienst ook als ombudsdienst kan optreden.

Het Territorium Noord, het richtplan van aanleg Bordet en het stadsvernieuwingscontract Simonis zijn voorbeelden van stadsprojecten waarvoor perspective.brussels vandaag al burgerinformatie en -participatie organiseert.

In 2020 werd een gespreksronde met de verschillende gemeenten georganiseerd. De Gewestelijke Ontwikkelingscommissie (GOC), de andere gewestdiensten, de wijkcomités en de verenigingen waren al betrokken bij de werkzaamheden van het Agentschap voor Territoriale Ontwikkeling tussen 2009 en 2014. Die samenwerking zal worden voortgezet zodra de participatiedienst opgericht is.

L'importance de l'information et de la consultation des habitants avait déjà été mise en avant dans une analyse transversale des processus participatifs dans la planification urbaine, fondée sur un travail de l'Agence de développement territorial pour la Région de Bruxelles-Capitale (ADT). Aujourd'hui, les consultations organisées autour du Territoire Nord, du PAD Bordet et du contrat de rénovation urbaine 6 (CRU 6) témoignent des nouveaux moyens déjà déployés par perspective.brussels pour mettre en œuvre la participation citoyenne en amont de la planification ou de la revitalisation territoriale à l'échelle régionale.

Concernant les concertations qui ont déjà été organisées, un tour de table des différentes communes a eu lieu au cours de l'année 2020. La Commission régionale de développement (CRD), les autres services régionaux et les comités de quartier ou du milieu associatif avaient déjà pris part aux travaux de l'ADT menés entre 2009 et 2014. Cette participation se poursuivra dès que le gouvernement aura approuvé la note relative aux modalités de mise en place du service de la participation et après la mise en place de celui-ci.

2129 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- Nous retenons de votre réponse les éléments suivants : les notes relatives aux modalités de mise en place doivent encore être approuvées par le gouvernement ; les profils vont varier ; il est possible qu'il soit fait appel à des experts extérieurs dans un certain nombre de cas.

Nous avons ici une occasion unique de tisser un lien qui était largement rompu et de vaincre une suspicion profonde qui s'était installée ces dernières années, singulièrement autour des PAD mais aussi autour de toute une série de grands projets urbains.

Les dispositifs de concertation de la population doivent, certes, aller bien au-delà du développement territorial, mais l'approche du développement urbain dans ce cadre est très spécifique et a un degré de complexité particulier, parce qu'elle embrasse des disciplines très diverses. Il faut à la fois être très à l'écoute et pouvoir aborder des thématiques complexes.

Le référent doit être désigné prochainement. J'imagine que cette désignation aura lieu rapidement, puisque c'est à travers lui qu'un certain nombre de choses pourront se développer.

Des discussions ont eu lieu avec les communes et le monde associatif à propos de la démarche choisie. Nous avons ici une occasion qui ne se représentera plus de faire la démonstration que le choix de ville que nous portons et qui est piloté par ce gouvernement sera largement concerté et que les principaux projets, ceux qui ont un impact sur la qualité de vie de nos concitoyens, feront l'objet d'une large adhésion.

La réussite de cette démarche est donc absolument fondamentale pour la participation, mais aussi pour la crédibilité de la parole politique.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) *(in het Frans).*- *Ik noteer dat de regering de verschillende nota's nog moet goedkeuren.*

Dit is een unieke kans om een einde te maken aan het wantrouwen dat de voorbije jaren is ontstaan ten aanzien van de richtplannen van aanleg en een reeks grote stadsprojecten.

Ik ben blij dat er discussies met de gemeenten en verenigingen hebben plaatsgehad. Dit is een unieke kans om te bewijzen dat onze stadsprojecten ruim zullen worden doorgesproken.

Ik hoop dat de referent snel zal worden aangewezen. Het welslagen van dit project is niet alleen van cruciaal belang voor de burgerparticipatie, maar ook voor de geloofwaardigheid van de beleidsmakers.

2131 Nous resterons attentifs aux modalités et aux différents éléments qui doivent être tranchés au niveau du gouvernement. Il s'agit, pour nous, d'un véritable quitte ou double, de l'ultime possibilité de raccommoder un dialogue terriblement bousculé, qui a besoin d'une nouvelle méthode.

Vous avez d'ailleurs cité la ville de Vienne comme source d'inspiration. Pussions-nous démontrer qu'à Bruxelles aussi, ce niveau de dialogue, de concertation et de coconstruction est envisageable.

(Mme Isabelle Pauthier, deuxième vice-présidente, reprend place au fauteuil présidentiel)

2135 **Mme Delphine Chabbert (PS)**.- Je pense que vous pouvez être ravi, car tant la majorité que l'opposition estiment que la participation est fondamentale, ce qui est très positif.

J'ai entendu que de nombreuses décisions doivent encore être prises. Nous ne savons pas exactement à quel moment, néanmoins, je reviendrai sur sujet de manière plus précise auprès de votre collègue, le ministre Maron, ainsi que sur la stratégie concrète qui sera mise en œuvre une fois que ce référent sera en place.

2139 **Mme Soetkin Hoessen (Groen)** *(en néerlandais)*.- *Nous nous réjouissons que le service soit rapidement développé. Il est crucial que nous façonnions cette ville tous ensemble. Nous continuerons certainement à suivre les différents aspects que vous avez abordés.*

2141 *(Mme Delphine Chabbert, première vice-présidente, reprend place au fauteuil présidentiel)*

2141 **Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)**.- Nous attendons donc avec impatience une note qui décrira le fonctionnement de ce service. J'espère qu'il sera en mesure de répondre aux différents enjeux soulevés par la participation des Bruxellois à l'aménagement de notre ville.

- *L'incident est clos.*

2143 **DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

2143 **à M. Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du développement territorial et de la rénovation urbaine, du tourisme, de la promotion de l'image de Bruxelles et du biculturel d'intérêt régional,**

2143 **concernant "les enseignements issus de la publication de Perspective relative aux permis d'urbanisme délivrés en 2018 et 2019 et la diminution importante des industries et des activités productives".**

We zullen aandachtig volgen hoe dit alles wordt uitgevoerd. Het is erop of eronder, dit is de laatste kans om de dialoog te herstellen.

(Mevrouw Isabelle Pauthier, tweede ondervoorzitter, treedt opnieuw als voorzitter op)

Mevrouw Delphine Chabbert (PS) *(in het Frans)*.- *Mijnheer de minister-president, het moet u verheugen dat zowel de meerderheid als de oppositie meent dat participatie van cruciaal belang is.*

Tal van beslissingen moeten nog worden genomen. We weten niet precies wanneer, maar ik kom op dit onderwerp en de concrete strategie later nog terug.

Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen).- We zijn verheugd dat de dienst in de steigers staat en snel ontwikkeld zal worden. Het is zeer belangrijk dat we deze stad samen, op een participatieve manier, vormgeven. We zullen de verschillende aspecten die u hebt besproken, zeker blijven volgen.

(Mevrouw Delphine Chabbert, eerste ondervoorzitter, treedt opnieuw als voorzitter op)

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) *(in het Frans)*.- *We wachten dus vol ongeduld op een nota die de werking van deze nieuwe dienst beschrijft.*

- *Het incident is gesloten.*

VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

betreffende "de te trekken lessen uit de publicatie van Perspective over de stedenbouwkundige vergunningen die in 2018 en 2019 afgegeven zijn en de aanzienlijke achteruitgang van de industrie en productieve activiteiten".

2145 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- En décembre 2020, une nouvelle analyse de perspective.brussels a été publiée. Cette publication examine les permis délivrés en Région bruxelloise en 2018 et 2019, afin d'évaluer les dynamiques urbaines actuelles. Son objectif est d'observer la question de la densité et de permettre de comprendre les grandes tendances de développement urbain qui sont à l'œuvre à Bruxelles.

Nous pouvons constater que la fonction du logement augmente substantiellement par rapport aux autres fonctions, à peu près partout dans notre Région. Les équipements augmentent également de manière assez importante, accompagnant manifestement l'augmentation des logements. Cela paraît logique. La fonction hôtelière augmente également légèrement, essentiellement dans et autour du pentagone. Au contraire, une diminution importante de la fonction de bureaux s'observe, ce qui répond effectivement à une tendance de fond dont nous avons déjà débattu à plusieurs reprises.

En revanche, je souhaiterais attirer votre attention sur un point particulièrement interpellant, à savoir que l'on observe une dynamique de conversion du bâti qui s'opère largement au détriment des activités productives. En deux ans, près de 208.000 mètres carrés nets d'activités productives ont ainsi disparu. Devant les bureaux, c'est ainsi la fonction qui diminue le plus.

Si cette tendance n'est pas nouvelle, son accélération pose sérieusement la question de la place des industries en Région bruxelloise. Pourtant, l'objectif du plan régional de développement durable (PRDD) et de votre gouvernement est de continuer à soutenir et à développer l'industrie urbaine, génératrice d'emplois locaux.

Dans cette optique, les zones d'entreprises en milieu urbain (ZEMU) sont censées répondre à la nécessité de créer une mixité fonctionnelle entre logements et industries. Or, il apparaît qu'elles ne constituent plus qu'1 % du total des affectations du plan régional d'affectation du sol (PRAS). On constate que les activités productives continuent même à diminuer au sein des ZEMU, qui sont caractérisées par une large augmentation du logement ainsi que, dans une bien moindre mesure, des équipements.

2147 En outre, ces équipements concernent majoritairement des implantations déjà présentes, telle que celle de la STIB. Il est donc attesté ici que très peu de services de proximité tels que crèches, écoles, lieux de socialisation ou de culture, accompagneront les nouveaux développements résidentiels au sein des ZEMU. Cela pose problème au niveau du développement qualitatif à moyen terme de ces quartiers.

L'augmentation importante des logements au sein des ZEMU semble donc compromettre l'objectif même de ces zones d'affectation. Ce constat est particulièrement inquiétant, car cela rappelle l'échec de la politique de réindustrialisation urbaine.

M. le ministre-président, j'aurais souhaité entendre votre analyse de la question. Quel avenir peut-on encore envisager pour

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- In december publiceerde perspective.brussels een analyse van de stedenbouwkundige vergunningen die het Brussels Gewest in 2018 en 2019 afleverde, waaruit blijkt dat de woonfunctie overal in het gewest buitenproportioneel toeneemt. De voorzieningen houden daar min of meer gelijke tred mee. In de Vijfhoek wint ook de hotelfunctie lichtjes aan belang. Het aantal kantoren loopt dan weer sterk terug.

De conversiedynamiek gaat grotendeels ten koste van productieactiviteiten. In twee jaar tijd verdween er netto 208.000 m² aan productieactiviteiten, wat nog meer is dan de afname van de kantooppervlakte. De versnelling van de trend roept vragen op over de plaats van de nijverheid in het Brussels Gewest. Het Gewestelijk Plan voor duurzame ontwikkeling (GPDO) en de regering willen de stedelijke industrie nochtans blijven steunen, want die zorgt voor lokale tewerkstelling.

Ondernemingsgebieden in de stedelijke omgeving (OSGO) zijn het antwoord op de nood aan een functionele mix van huisvesting en nijverheid. De OSGO's beslaan echter maar 1% meer van alle GPDO-bestemmingen en zelfs in die ondernemingsgebieden moeten productieactiviteiten steeds meer plaats ruimen voor huisvesting en voorzieningen.

De grote toename van het aantal woningen lijkt het eigenlijke doel van de OSGO's in het gedrang te brengen.

Welke toekomst hebben ondernemingsgebieden in het Brussels Gewest? Ziet u een toename van de industriële activiteiten in de stad nog altijd als een realistische doelstelling? Wat doet u om de huidige trend te keren?

Welke lessen trekt u uit de publicatie van perspective.brussels? Hoe evalueert u het beleid van de voorbije jaren?

Om het aanbod af te stemmen op de noden, lijken gedetailleerde up-to-date cijfers absoluut nodig. Het is niet normaal dat we

les ZEMU dans notre Région ? Estimez-vous toujours que l'augmentation des activités industrielles en milieu urbain est un objectif réaliste et réalisable à Bruxelles ? Quelles sont les dernières impulsions que vous avez lancées pour tenter de renverser la tendance actuelle ? Quels sont actuellement les principaux projets relatifs à l'implantation d'activités productives ?

De manière plus générale, quels sont les enseignements principaux que vous tirez de cette publication sur la base des constats relatifs à la répartition fonctionnelle du bâti dans notre Région ? Quelle évaluation faites-vous des politiques territoriales menées ces dernières années ? Quelles pistes de réorientation peuvent-elles être envisagées ?

Par ailleurs, si les constats globaux qui ressortent de cette publication présentent un certain intérêt, j'ai déjà souligné dans cette commission qu'il est anormal qu'on ne dispose toujours pas d'un observatoire des permis de logements pour l'année 2019.

Afin que les secteurs publics et privés puissent orienter leur offre en fonction des besoins, il me paraît indispensable de disposer de chiffres affinés et actualisés, présentant notamment le nombre de logements autorisés, en fonction de la surface et du nombre de chambres. Nous espérons donc que ces données seront publiées le plus rapidement possible, dans le courant de l'année.

²¹⁴⁹ **Mme Isabelle Emmery (PS).**- Le constat chiffré dressé par perspective.brussels à travers son analyse pour les années 2018 et 2019 est en effet préoccupant. Il confirme, chiffres à l'appui, un phénomène que nous ressentions déjà auparavant et auquel il avait d'ailleurs été décidé de répondre à travers une série de mesures. Citons notamment le plan industriel bruxellois, qui a été adopté en janvier 2019 et avait fait l'objet d'une présentation en commission des affaires économiques et de l'emploi sous la législation précédente.

Non seulement, la question aurait pu être adressée à Mme Trachte, mais elle aurait pu également être posée en des termes différents. Il s'agit moins d'être ou ne pas être une terre d'accueil pour l'industrie que de s'interroger sur les conditions de réussite que nous nous fixons en tant que Région pour perpétuer notre longue tradition industrielle. Nous ne ferons sans doute pas vivre les mêmes industries qu'avant, mais nous avons un potentiel important qu'il faudra soigner.

Les conditions du plan industriel ont été établies il y a deux ans. Il semble évident aujourd'hui qu'il doit être mis en œuvre. Les outils régionaux de planification tendent à préserver une mixité des fonctions et un équilibre entre elles. Aujourd'hui, comme en attestent les données chiffrées de perspective.brussels, l'industrie semble décliner, à tout le moins sur la période étudiée.

Soulignons que notre Région n'a pas ménagé ses efforts pour mettre en œuvre des projets visant justement à implanter des activités industrielles et productives urbaines. La période 2018-2019 est, par exemple, marquée par l'ouverture du centre d'activité industrielle urbaine Be-Here sur l'ancienne usine de

nog geen overzicht hebben van de vergunningen die in 2019 zijn afgeleverd.

Mevrouw Isabelle Emmery (PS) *(in het Frans).*- *De analyse van perspective.brussels is inderdaad verontrustend. Ze bevestigt een verschijnsel waartegen al een aantal maatregelen, zoals het Brusselse industrieplan, zijn genomen. De vraag is echter hoe we de lange industriële traditie in Brussel kunnen bestendigen.*

Het industrieplan dateert van twee jaar geleden. Vandaag blijkt duidelijk dat we het in de praktijk moeten brengen. Het stedenbouwkundige beleid streeft naar een evenwicht tussen functies, maar uit de gegevens van perspective.brussels blijkt dat de industriële activiteit afneemt.

We mogen niet vergeten dat het gewest kosten noch moeite heeft gespaard om industriële activiteiten aan te trekken, denk maar aan de opening van Be-Here in de kanaalbuurt. Daarmee bewijst het dat het industriële activiteiten op lange termijn wil behouden. Zulke initiatieven moeten in de toekomst een vervolg krijgen.

vin apéritif Byrrh, dans le quartier portuaire, en face du centre Greenbizz.

Cela prouve que la Région, à l'instar des communes bruxelloises, s'inscrit dans l'action en faveur des activités industrielles à long terme. Ce type d'initiatives fructueuses est à multiplier à l'avenir et constitue un élément important des politiques de citydev.brussels. Cet opérateur vise à jongler également avec l'équilibre entre le logement, l'équipement et l'activité productive, ce qui peut être porteur d'attractivité urbaine dans les nouveaux quartiers créés.

2151 **Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- Il s'agit d'une question très pertinente, car elle en dit long sur l'évolution de notre ville et sur les emplois qu'elle est susceptible de fournir ou non, tant aux Bruxellois qu'aux personnes venant de l'extérieur.

Déjà en 1995, le plan régional de développement (PRD) considérait que l'industrie urbaine était une fonction faible nécessitant une protection. En outre, comme vous le savez, la demande pour ce secteur secondaire de l'économie s'est sensiblement affaiblie en raison de la désindustrialisation. La Région a été amenée à modifier l'affectation de certaines zones d'industrie urbaine pour en faire soit des centres commerciaux - tels que Docks Brussel -, soit des zones mixtes ouvrant sur des projets de logement. C'est le cas des fameuses zones d'entreprises en milieu urbain (ZEMU) issues du plan régional d'affectation du sol (PRAS) démographique de 2013.

Lorsque les libéraux ont modifié le PRAS en 2002 et affecté une grande partie des communes de la première couronne en zones mixtes, tout le monde a cru que les zones mixtes allaient être colonisées par le tertiaire. Mais finalement, à la parution du premier observatoire des ateliers collectifs, le bilan 1997-2011 a mis en évidence que c'est le logement qui réduit les espaces étant jadis ceux de l'industrie et de l'activité productive.

Il s'agit d'une tendance de fond qui n'est pas propre à Bruxelles. Certaines villes telles que Berlin ont réussi à l'infléchir, à défaut de l'avoir inversée, en élaborant une véritable politique industrielle moderne. Telles sont les intentions du fameux plan industriel.

Outre l'observatoire, de quels outils d'évaluation la Région dispose-t-elle à l'égard de ces phénomènes ?

2153 La réflexion sur la diversification de l'activité économique à Bruxelles se poursuit-elle au sein de perspective.brussels ou ailleurs ? La numérisation et la crise actuelle vont en effet transformer profondément la nature de l'économie.

2155 **M. Rudi Vervoort, ministre-président.**- Tout d'abord, je tiens à préciser les objectifs du gouvernement concernant les activités industrielles, à savoir maintenir et valoriser les espaces réservés aux activités productives. Ces objectifs sont portés par le plan canal, le plan industriel, le plan directeur du port et la

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) (in het Frans).- *In 1995 stond al in het Gewestelijk Ontwikkelingsplan (GewOP) dat de stadsindustrie bescherming behoeft. De afname van de activiteiten in de secundaire sector heeft er bovendien toe geleid dat het gewest de bestemming van bepaalde stedelijke industriezones heeft gewijzigd.*

Toen de liberalen bij de wijziging van het Gewestelijk Bestemmingsplan (GBP) in 2002 een groot deel van de gemeenten net rond het stadscentrum een gemengde bestemming gaven, dacht iedereen dat de tertiaire sector ze zou overnemen, maar later bleek dat vooral huisvesting de productieactiviteiten heeft verdrukt.

Met welke instrumenten evalueert het gewest dit fenomeen?

Wordt er binnen perspective.brussels of elders nog nagedacht over de diversifiëring van de economische activiteit in Brussel? Vergeten we niet dat de digitalisering en de huidige gezondheids crisis het wezen van de economie zullen veranderen.

De heer Rudi Vervoort, minister-president (in het Frans).- *Eerst en vooral wil ik benadrukken dat de regering ruimte wil behouden die bestemd is voor productieactiviteiten. Die doelstelling is opgenomen in het Kanaalplan, het industrieplan, het masterplan voor de haven en de algemene beleidsverklaring.*

déclaration de politique régionale (DPR). L'augmentation des surfaces consacrées à l'industrie urbaine est une autre question.

La stimulation de la productivité au sein de la Région bruxelloise repose, quant à elle, sur différentes stratégies.

La première est la mise en place d'une série d'outils de planification qui régulent le marché privé et tentent de fournir un espace de production encore abordable et disponible dans le contexte actuel de dynamique immobilière accrue. Perspective.brussels est responsable de son élaboration. Il s'agit précisément du plan régional d'affectation du sol (PRAS), avec les différentes zones liées à la production telles que la zone d'entreprises en milieu urbain (ZEMU), la zone d'industrie urbaine (ZIU), les zones portuaires, la zone de mixité et de forte mixité.

Dans le cadre de la modification du PRAS, conformément à la DPR, perspective.brussels a prévu d'évaluer un certain nombre d'affectations et a pour mission d'interroger, entre autres, la mixité via l'affectation du sol. Par ailleurs, lors du diagnostic Covid-19 réalisé au printemps dernier, perspective.brussels a mis en avant le besoin d'une économie productive de proximité. Dans ce contexte, il est vraisemblable que les activités productives (petites industries, artisanat...) compatibles avec l'habitat soient facilitées.

Une deuxième stratégie consiste à acquérir et à construire un patrimoine de production propre. Citydev.brussels est largement responsable de son développement. Le Port de Bruxelles y contribue également. Cela concerne aussi bien les projets mono-industriels que les projets mixtes, combinés avec des logements et des équipements.

Une troisième stratégie consiste en la recherche, l'analyse, le renforcement des compétences opérationnelles de la Région, la coopération transversale entre les administrations et les divers niveaux de pouvoir.

Quant aux projets lancés par la Région, je peux vous en citer plusieurs, à commencer par les PAD, qui peuvent favoriser la présence d'activités productives en ville, via les affectations. Par exemple, l'inscription d'un "liseré productif" qui vient se superposer à la réglementation actuelle en vigueur dans le projet de PAD Heyvaert, qui incite au développement d'activités productives dans un quartier en reconversion.

²¹⁵⁷ Deuxième exemple de projet lancé par la Région de Bruxelles-Capitale, le contrat de rénovation urbaine (CRU), par son cadre réglementaire, représente un instrument important d'intégration de l'économie et des activités industrielles en milieu urbain. Au niveau économique, les CRU peuvent développer des opérations visant à favoriser la revitalisation économique du périmètre opérationnel.

Spécifiquement, le territoire du CRU 6, autour de Simonis, représente une occasion de diversifier les activités et de prendre

De toename van de oppervlakte die door stadsindustrie wordt ingenomen, is een andere kwestie.

Om de productiviteit in het Brussels Gewest te stimuleren, probeert perspective.brussels door regulering van de privémarkt betaalbare productieterreinen beschikbaar te maken. Naar aanleiding van de herziening van het GBP gaat perspective.brussels een aantal bestemmingen evalueren.

Covid-19 heeft ons ook geleerd dat een nabije industrie, met kleine artisanale activiteiten, best te verenigen is met woonbestemming.

Citydev.brussels probeert eigen productiesites aan te kopen, iets waar ook de Haven van Brussel toe bijdraagt.

Verder breiden we de operationele bevoegdheden van het gewest uit en komt er multidisciplinaire samenwerking tussen de administraties en de diverse beleidsniveaus.

Het gewest heeft allerlei projecten lopen om kleine stadsindustrie te promoten, onder andere via de richtplannen van aanleg.

Ook het stadsvernieuwingscontract (SVC) is een belangrijk instrument voor de integratie van economische en industriële activiteiten in de stad. Zo biedt SVC 6 bij Simonis de gelegenheid om de activiteiten te diversifiëren.

Citydev.brussels heeft ook gemengde projecten waar economische activiteiten plaatsvinden, zoals Citycampus, Northcity en Novacity.

des mesures favorisant la transition vers une économie urbaine durable et inclusive.

Citydev.brussels développe également plusieurs projets mixtes qui incluent les activités économiques : Citycampus, Northcity, Novacity, etc.

Il faut noter que la construction et l'acquisition sont souvent réalisées à l'aide de financements extérieurs, le Fonds européen de développement régional (Feder) revêtant une importance primordiale pour le développement des sites économiques.

Je citerai l'étude réalisée par l'équipe de Cities of making soutenue par perspective.brussels, qui compare Bruxelles, Rotterdam et Londres au niveau des activités productives et propose des outils rationnels pour créer une compatibilité entre ces activités et les autres activités urbaines.

Le maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale accorde, lui aussi, une attention particulière à la présence d'activités productives en Région bruxelloise, comme en atteste la publication "Brussels productive city" qui reprend les projets à vocation économique dans l'axe du canal, développés par les secteurs tant public que privé. La méthode "research by design" adoptée par l'équipe du maître-architecte prévoit également de matérialiser des solutions pour faciliter l'implantation des activités productives dans le tissu urbain.

Quant à l'avenir des ZEMU, comme je l'ai évoqué, la volonté d'inscrire durablement une activité productive dans les tissus urbains locaux se heurte parfois à des vents contraires. La publication qui fait l'objet de votre question ne reprend que les années 2018 et 2019, ce qui représente peu de temps au regard de l'évolution de la ville. C'est d'autant plus vrai pour les projets de grande envergure, dont la réalisation se fait par phases.

Ainsi, il est prématuré de dire que les développements résidentiels en ZEMU ne sont pas accompagnés d'équipements tels que des crèches et des écoles. Le projet Citygate II, développé conjointement par la Société du logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) et citydev.brussels sur le site des anciennes messageries de la presse, prévoit en effet une école maternelle, une école primaire et une école secondaire ainsi que 15.000 m² d'activités productives. Il s'inscrit dans la continuité des nombreux logements construits par des promoteurs privés dans le quartier Biestebroek.

Le constat de la diminution des lieux d'activité économique est loin d'être nouveau et avait malheureusement déjà été dressé dans le cadre de l'Observatoire des activités productives.

Enfin, il paraît pertinent, au niveau territorial, d'intégrer cette problématique en créant et rendant visibles et accessibles des espaces pour l'expérimentation, l'innovation et la formation dans un contexte de numérisation généralisée de l'économie, l'innovation économique au service de la transition, le développement de l'agriculture urbaine et industrie urbaine tournée vers la satisfaction des besoins locaux, logistique urbaine

De bouw en de aankoop gebeuren vaak met externe financiering, onder andere van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling (EFRO).

Cities of Making heeft de productieactiviteiten in Brussel, Rotterdam en Londen vergeleken en aanbevelingen gedaan om ze te combineren met ander stadsactiviteiten.

De bouwmeester van het Brussels Gewest besteedt ook bijzondere aandacht aan de aanwezigheid van productieactiviteiten in het Brussels Gewest, zoals blijkt uit de publicatie Brussels Productive City.

De besteding van productieactiviteiten in het lokale stadswaerfel stoot soms op verzet. De publicatie waarnaar u verwees gaat alleen over 2018 en 2019, wat in de context van de stadsevolutie een erg korte periode is. Daarom is het nog te vroeg om te concluderen dat residentiële projecten in stedelijke ondernemingsgebieden niet gepaard zouden gaan met voorzieningen zoals kinderdagverblijven en scholen.

De vaststelling dat de ruimte voor economische activiteiten afneemt, is helaas niet nieuw.

Het lijkt me aangewezen om deze problematiek territoriaal te integreren door ruimten voor experimenten, innovatie en opleiding zichtbaar en toegankelijk te maken in de context van de nieuwe economie, waar digitalisering, transitie, stedelijke industrie en stadslandbouw, sociale economie samen tegemoetkomen aan de noden van de lokale bevolking

de différentes échelles, économie sociale et collaborative, par des espaces adaptés et l'emploi des populations locales.

Dans ce cadre, citydev.brussels poursuit aussi sa mission d'expansion de son propre portefeuille de production.

Sans nul doute, les communes sont un partenaire de choix dans le développement d'une politique cohérente en matière de stimulation du développement industriel.

Pour le reste, je vous invite à interpeller mes collègues Mme Trachte et M. Clerfayt qui, dans le cadre de leurs compétences respectives, pourront apporter des éléments de réponse complémentaires.

²¹⁶¹ **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- Votre réponse n'est pas rassurante. Vous nous dites que la Région multiplie les efforts, mais cela n'empêche pas que des études montrent que le déclin des activités productives s'accélère de façon préoccupante, alors même que certains outils étaient censés répondre à ce problème.

La proportion devient très interpellante. Il n'est certes pas simple de maintenir des activités productives en milieu urbain. Il ne suffit pas de le décréter, nous en sommes tous les deux conscients. Il faut néanmoins pouvoir examiner les chiffres et en tirer des conclusions.

Par ailleurs, la capacité des zones d'entreprises en milieu urbain (ZEMU) à trouver des "clients" disposés à s'installer dans un territoire où la mixité doit pouvoir être gérée pose aussi des questions. Ce n'est pas simple dans un premier temps, et il n'y avait pas beaucoup d'idées concrètes pour y parvenir. On nous dit que les choses évoluent. C'est très bien.

Vous citez l'exemple du Biestebroek, que je connais particulièrement bien. C'est en effet la commune qui a voulu que ces infrastructures soient prévues, pas la ZEMU. C'est via un plan particulier d'affectation du sol (PPAS), voulu en son temps par la commune, que des écoles y ont été placées et financées, en partie grâce à des charges d'urbanisme initialement dévolues à la création d'une couche de logements supplémentaire.

Vous dites, fort justement, que les communes doivent être associées. Encore faut-il que les communes soient pleinement entendues et que les modalités de fonctionnement des quartiers puissent être discutées de façon pragmatique.

Tout cela doit nous interpeler. Je ne dis pas que rien n'est fait, mais il y a encore beaucoup trop d'outils théoriques et il conviendrait de les réexaminer concrètement, au niveau des capacités à maintenir des activités productives à Bruxelles. Il ne s'agit pas nécessairement des mêmes activités que dans les décennies précédentes, mais d'activités qui permettront d'améliorer le fonctionnement de notre ville et de répondre à un certain nombre d'enjeux en matière d'emploi.

²¹⁶³ **Mme Isabelle Emmery (PS).**- Deux instruments importants dans le cadre de cette politique méritent d'être soulignés, à savoir

De gemeenten zijn belangrijke partners bij de ontwikkeling van een coherent stimuleringsbeleid voor dit soort economie.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) *(in het Frans).*- *U zegt dat het gewest de inspanningen opvoert, maar uit studies blijkt dat de afname van de productieactiviteiten een onrustwekkende versnelling kent.*

Het is weliswaar niet eenvoudig om zulke activiteiten in de stad te houden, maar we moeten de cijfers bestuderen en er conclusies uit trekken.

Ook de aantrekkingskracht van de ondernemingsgebieden in de stedelijke omgeving (OSGO's) roept vragen op. De scholen in het functioneel gemengde gebied Biestebroek zijn er op het initiatief van de gemeente gekomen, niet dankzij de OSGO.

U zegt terecht dat we de gemeenten moeten betrekken, maar dat vergt een pragmatisch debat.

We willen niet terug naar de industrie van de voorbije decennia, maar industriële activiteiten aangepast aan de noden van nu blijven nodig om onze stad beter te laten functioneren en om voor werk te zorgen.

Mevrouw Isabelle Emmery (PS) *(in het Frans).*- *De richtplannen van aanleg en het beleid dat citydev.brussels*

les plans d'aménagement directeurs (PAD) qui permettent de travailler sur un périmètre plus large et l'ensemble de la politique menée par citydev.brussels pour faire vivre côte à côte les différentes fonctions de cette ville : le logement, les équipements et les activités productives. Ces dernières ne doivent pas agir comme un repoussoir, mais peuvent au contraire s'intégrer de manière optimale dans certains quartiers et même favoriser leur attractivité. Il serait idéal d'en débattre également en commission de l'économie.

2163 **Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- Je remercie le ministre-président pour cette revue panoramique des initiatives planologiques et urbanistiques destinées à maintenir ou à redéployer une activité économique en Région de Bruxelles-Capitale.

- *L'incident est clos.*

(*Mme Isabelle Emmery, présidente, reprend place au fauteuil présidentiel*)

2171 **DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. SADIK KÖKSAL**
2171 **à M. Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du développement territorial et de la rénovation urbaine, du tourisme, de la promotion de l'image de Bruxelles et du biculturel d'intérêt régional,**

2171 **concernant "la reconversion de l'ancien site Delhaize à Molenbeek-Saint-Jean".**

2173 **M. Sadik Köksal (DéFI).**- Le 10 décembre 2020, le gouvernement a validé une étude menée par citydev.brussels et perspective.brussels concernant la reconversion de l'ancien siège historique du groupe Ahold-Delhaize sur la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Ce projet de reconversion s'appelle LionCity.

On parle ici d'une surface de 4,4 hectares, de 1.000 travailleurs touchés par la relocalisation à Zellik et d'une seconde vie à donner à cet ensemble. Les défis pour mener à bien ce projet sont nombreux, notamment son articulation avec d'autres projets : le contrat de rénovation urbaine n°3 gare de l'Ouest, le contrat de quartier durable Autour du parc de l'ouest et le plan d'aménagement directeur (PAD) gare de l'Ouest. Des études menées dans cette zone ont pointé des besoins en équipements publics, en logements et en activités économiques.

L'ensemble concerné par ce projet comprend deux zones : une zone 1 (3,8 hectares), qui contient actuellement des bâtiments de direction et administratifs, un parking, un supermarché, un silo, des hangars et une verrière ; une zone 2 (0,62 hectare), qui contient un îlot et des tours d'habitation monofonctionnelles, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir.

À l'heure actuelle, la zone 1 est considérée comme un site très introverti et presque entièrement clos par des murs. Les

voert, zijn belangrijke instrumenten om ervoor te zorgen dat in Brussel verschillende functies harmonieus naast elkaar bestaan: huisvesting én productiviteit.

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) (*in het Frans*).- *Ik dank de minister-president voor het overzicht van de maatregelen ten behoeve van een economische activiteit in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest.*

- *Het incident is gesloten.*

(*Mevrouw Isabelle Emmery, voorzitter, treedt opnieuw als voorzitter op*)

VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER SADIK KÖKSAL
aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

betreffende "de reconversie van de voormalige Delhaize-site in Sint-Jans-Molenbeek".

De heer Sadik Köksal (DéFI) (*in het Frans*).- *Op 10 december 2020 heeft de regering een studie van citydev.brussels en perspective.brussels over de reconversie van de voormalige Delhaize-site in Sint-Jans-Molenbeek gevalideerd. Dit reconversieproject heet LionCity.*

Het project bestrijkt een oppervlakte van 4,4 hectare, verdeeld in twee zones.

Momenteel is zone 1 (3,8 hectare) bijna volledig omsloten door muren. Het is een gesloten enclave in een dichtbevolkt woongebied.

In deze zone 1 zal het gedeelte 1.3 (distilleerderij en kantoren) waarschijnlijk moeten worden afgebroken. Gedeelte 1.4 (loodsen en kantoren) kon niet worden bezocht. Gedeelte 1.6 (loodsen en de 'kathedraal') verkeert in zeer slechte staat en zal wellicht ook moeten worden afgebroken.

personnes extérieures ne peuvent pas entrer sur le site et les bâtiments dialoguent à peine avec l'espace public et le quartier. Il s'agit d'une enclave fermée dans une zone résidentielle dense et complexe. Les espaces entre les bâtiments et constructions sont des espaces résiduels où seule la circulation et les rayons de braquage des camions sont déterminants.

Dans cette zone 1, l'ensemble 1.3 (distillerie et bureaux) semble probablement voué à la démolition et les caves n'ont pas pu être visitées. L'ensemble 1.4, une combinaison de hangars et de bureaux, n'a pas été visité. L'ensemble 1.6, constitué de hangars et de la "cathédrale", est en très mauvais état. Il ne répond pas à une série de normes, relatives notamment à la résistance au feu ou à l'isolation thermique. Il semble aussi voué à la démolition.

²¹⁷⁵ L'avenir des ensembles 1.7 et 1.8, qui concernent les bâtiments administratifs 1 & 2, est incertain. Les silos (ensemble 1.9) pourraient constituer une plus-value industrielle intéressante. Les 5.663 m² composés d'un rez-de-chaussée et de trois étages de parking construits en 2010 (ensemble 1.10) feront sans doute l'objet de discussions entre ceux qui souhaiteraient maintenir leur usage actuel et ceux qui souhaiteraient en faire à terme un lieu de formation. Un nouveau supermarché Delhaize devrait voir le jour d'ici 2025. Un bel arbre sera également sauvé.

Cet ensemble est entouré de murs d'enceinte, dont la valeur patrimoniale est soulignée, mais dont, selon perspective.brussels, la conservation paraît anecdotique par rapport à l'échelle du site. Il est difficile à intégrer dans un nouveau projet et est contraire à la volonté d'ouvrir le site sur le quartier.

Dans la zone 2 se situent l'imprimerie Delhaize, qui semble bien mal en point, et les tours, un ensemble de 228 logements construits entre la fin des années 60 et le début des années 70. Ces habitations doivent être profondément rénovées et aménagées selon les normes applicables, notamment en matière d'incendie.

Le document en ligne de perspective.brussels indique que le projet de rénovation en cours est une occasion manquée de donner une seconde vie aux tours de manière significative. Les interventions sont coûteuses et n'ajoutent aucune valeur architecturale ou urbanistique au complexe actuel.

Une lecture attentive de ce document indique que ce projet, cité donc comme "une occasion manquée de rénovation", s'élève à 11 millions d'euros et est en cours de réalisation. À la page 51 de ce document, on peut lire : "Les tours du Logement molenbeekois (2.2.) sont en mauvais état, monofonctionnelles, projettent une grande ombre sur la zone derrière elles, contiennent des appartements de faible qualité et la plinthe est pratiquement aveugle. Ces bâtiments ont besoin d'une rénovation complète et qualitative ou doivent être démolis."

Ces deux zones sont très différentes l'une de l'autre, avec beaucoup d'espaces productifs pour la zone 1.

De toekomst van gedeelten 1.7 en 1.8 (administratieve gebouwen) is onzeker. De silo's (1.9) zouden een interessante meerwaarde kunnen zijn voor de industrie. De parking van 5.663 m² zal wellicht stof voor discussie worden tussen wie het huidige gebruik ervan wil behouden en wie er een opleidingscentrum wil vestigen. Tegen 2025 zou er een nieuwe Delhaize de deuren openen.

In zone 2 bevindt zich de Delhaize-drukkerij, die in slechte staat verkeert, en de torens met 228 woningen, die dateren van eind de jaren 60-begin de jaren 70 en die grondig gerenoveerd moeten worden.

Volgens het online document van perspective.brussels is het huidige renovatieproject een gemiste kans om de torens een tweede leven te geven op een zinvolle manier. De ingrepen zijn duur en geven geen architecturale noch stedenbouwkundige meerwaarde aan het complex.

De kostprijs van dit huidige project bedraagt 11 miljoen euro. Op p. 51 van dat document staat te lezen: "Torens van de Logement Molenbeekois (2.2.) verkeren in slechte staat, zijn monofunctioneel, werpen een grote schaduw op de achterliggende zone, hebben weinig kwalitatieve appartementen en de plint is quasi blind. De gebouwen moeten grondig en kwalitatief gerenoveerd worden of moeten afgebroken worden."

Zones 1 en 2 zijn dus heel verschillend.

2177 Le projet LionCity vise à créer une synergie entre les deux zones, avec en ligne de mire la ville productive : produire, vivre, mettre à disposition des équipements d'intérêt collectif, etc. Différents pôles sont prévus : alimentation, services, emploi-formation, communautaire, etc.

Les objectifs poursuivis sont l'ouverture sur le quartier, une certaine préservation du patrimoine industriel et le développement d'une mixité verticale, avec en ligne de mire une meilleure qualité de vie.

Bref, ce projet pourrait apporter une note d'espoir dans une commune qui connaissait en 2018 un taux de chômage d'un peu moins de 25 %, très largement supérieur à la moyenne régionale de 17,1 %, dont 9,8 % des 15-64 ans bénéficiaient du revenu d'intégration sociale (RIS) en 2019, et qui pourrait être durement frappée en 2021 par la crise économique annoncée, consécutive à la pandémie.

Ce projet paraît novateur, ambitieux, voire futuriste. Si l'on veut qu'il réussisse, il faudra attirer des entreprises, penser à la coexistence entre habitants et travailleurs, éviter les désagréments qui pourraient notamment être dus au bruit, ouvrir et faire respirer tout cet espace, préserver des éléments du patrimoine, verdir pour les périodes de chaleur et pour apaiser le quartier.

Il faudra aussi penser l'espace pour y créer de la mixité sociale, de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR), ainsi qu'une approche genrée pour que chacun se sente en sécurité. Dans les zones 1 et 2, des travaux d'entretien d'une série de bâtiments devront être réalisés dès 2021. Qui financera ces travaux ? La Région bruxelloise ? Le groupe Delhaize ? Pour quel montant ?

Dans le cadre de cette étude, une série de partenaires et de programmes potentiels ont été identifiés. Parmi ces partenaires, on retrouve la STIB et l'Espace Catastrophe, Centre international de création des arts du cirque.

Dans les programmes, on trouve un hôtel géré par des réfugiés, une grande entreprise ou une combinaison de plusieurs tailles d'entreprises et un parc aquatique. En ce qui concerne le programme des grandes entreprises, le projet cite Douwe Egberts, Ici Paris XL et bpost.

2179 Des contacts ont-ils déjà été pris avec ces entreprises ? A-t-on une idée du nombre d'emplois qui pourraient être générés en cas d'installation d'une ou plusieurs d'entre elles dans la zone 1 ?

La note semble davantage préconiser l'installation d'entreprises de petite taille, plus pourvoyeuses d'emploi et qui permettraient une meilleure combinaison avec le logement. Pouvez-vous fournir des prévisions chiffrées sur le nombre d'emplois susceptibles d'être créés ? Comment la Région compte-t-elle attirer ces petites entreprises ? Certaines se sont-elles déjà

Het doel van het project LionCity is om tussen de twee zones een synergie tot stand te brengen. De focus ligt op een productieve stad: produceren, wonen enzovoort.

Dit project zou wat hoop kunnen brengen in een gemeente met een werkloosheidsgraad van bijna 25% in 2018.

Het project lijkt vernieuwend en ambitieus. Om het te doen slagen, moeten bedrijven worden aangetrokken, geluidsoverlast worden voorkomen enzovoort.

Er moet ook worden gedacht aan een sociale mix, de toegankelijkheid voor personen met een beperkte mobiliteit en een gendergebaseerde aanpak zodat iedereen zich er veilig voelt. In zones 1 en 2 zullen in 2021 onderhoudswerkzaamheden plaatsvinden. Wie zal die financieren? Wat is de kostprijs ervan?

In het kader van de bovengenoemde studie zijn een reeks mogelijke partners geïdentificeerd, zoals de MIVB en het Internationaal centrum voor de creatie van circuskunsten.

Ook zijn een aantal en programmeringen onderzocht, zoals een hotel uitgebaat door vluchtelingen, een aquapark en een groot bedrijf (Douwe Egberts, Ici Paris XL, bpost) in combinatie met bedrijven van verschillende grootte.

Zijn er al contacten gelegd met deze bedrijven? Hoeveel arbeidsplaatsen kunnen er worden gecreëerd?

In de nota wordt gepleit voor kleine bedrijven, die meer arbeidsplaatsen creëren en beter te combineren zijn met woningen. Zijn er prognoses over het aantal nieuwe arbeidsplaatsen? Hoe wil het gewest deze bedrijven lokken? Zijn er al geïnteresseerden?

Het rapport is niet onverdeeld positief over het aquapark dat de gemeente Sint-Jans-Molenbeek er wil aanleggen. Het vermeldt de mogelijkheid om daken van productieve ruimten

signalées comme intéressées par ce projet, et pour quelles activités ?

En ce qui concerne la création d'un parc aquatique, souhaitée par la commune de Molenbeek-Saint-Jean, le rapport semble mitigé - manque de liens avec les ambitions du projet, intervention financière nécessaire de la Région, faible création d'emplois, destruction d'espaces verts... - et renvoie vers la piscine olympique de Molenbeek, qui se trouve à proximité. Toutefois, sauf erreur de ma part, cette piscine olympique est une piscine intérieure. Or, les épisodes caniculaires qui risquent de se multiplier dans les années à venir augmenteront les besoins en lieux où l'on pourra trouver un peu de fraîcheur en été. L'utilisation de toits d'espaces de production pour les transformer en piscine est mentionnée dans le cadre du projet. La possibilité de profiter d'une piscine en plein air et en hauteur pourrait même être un argument pesant dans le choix de futurs entrepreneurs, locataires ou propriétaires de venir s'installer dans cette zone. Cette option est-elle discutée avec la commune de Molenbeek-Saint-Jean et le ministre chargé des infrastructures sportives de la Région bruxelloise ? Ne serait-elle pas l'occasion de créer une, voire plusieurs piscines sur les toits, qui seraient autant d'espaces de détente pour les travailleurs et les habitants du quartier ?

Si je lis bien, on prévoit 40 % de logements dans la zone 1. Combien cela représente-t-il en unités de logements selon les différents scénarios, et avec quelle part de logements sociaux ?

²¹⁸¹ Qui gère actuellement les rénovations des tours situées dans la zone 2 ? S'agit-il de la société coopérative à responsabilité limitée (SCRL) Le Logement molenbeekoïse ?

Comme je l'ai évoqué, le rapport en ligne de perspective.brussels semble faire un constat en demi-teinte de l'utilité de ces travaux. Pour préparer l'avenir et améliorer la qualité de vie des habitants, des contacts ont-ils été établis entre perspective.brussels, citydev.brussels et le gestionnaire des travaux de rénovation en cours au sujet de ces travaux ?

Quant à la zone 2, le rapport est susceptible d'inquiéter les habitants des tours, puisqu'on peut y lire ce qui suit : "Les tours du Logement molenbeekoïse sont en mauvais état, monofonctionnelles, projettent une grande ombre sur la zone derrière elles, contiennent des appartements de faible qualité et la plinthe est pratiquement aveugle. Ces bâtiments ont besoin d'une rénovation complète et qualitative ou doivent être démolis."

En cas de démolition totale ou partielle des tours, qu'est-il prévu pour leurs habitants ? Des rencontres avec les acteurs communaux du logement, les habitants des tours et des représentants de l'administration régionale sont-elles prévues ou ont-elles déjà eu lieu pour discuter de l'avenir des tours ?

Trois scénarios possibles (00, 01, 02) sont présentés dans le volet II de l'étude de perspective.brussels comme "des exercices spatiaux qui servent d'inspiration pour la mission de suite".

om te vormen tot een zwembad. Is deze optie besproken met de gemeente Sint-Jans-Molenbeek en de minister die bevoegd is voor sportinfrastructuur in het Brussels Gewest?

Zone 1 zou voor 40% woningen omvatten. Om hoeveel wooneenheden gaat het in de verschillende scenario's en wat is het aandeel sociale woningen daarin?

Wie beheert momenteel de renovatie van de torens in zone 2?

Zijn er over deze renovatiewerkzaamheden contacten gelegd tussen perspective.brussels, citydev.brussels en de beheerder van deze werkzaamheden om de levenskwaliteit voor de bewoners te verbeteren?

Wat zone 2 betreft, kan het rapport aanleiding geven tot bezorgdheid bij de bewoners van de torens, want het vermeldt: "Torens van de Logement Molenbeekoïse (2.2.) verkeren in slechte staat, zijn monofunctioneel, werpen een grote schaduw op de achterliggende zone, hebben weinig kwalitatieve appartementen en de plint is quasi blind. De gebouwen moeten grondig en kwalitatief gerenoveerd worden of moeten afgebroken worden."

Wat gebeurt er met de bewoners als de torens worden afgebroken? Zijn er gesprekken met de gemeente, de bewoners en vertegenwoordigers van de administratie van het gewest gepland om de toekomst van de torens te bespreken?

Ici aussi, une consultation des riverains ou une participation citoyenne est-elle prévue à l'avenir ?

2183 **Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- Je remercie M. Köksal de nous permettre de faire le point sur ce beau projet, que L'Écho décrit comme plus ouvert sur le quartier, tout en préservant le patrimoine industriel, la présence de commerces et de services aux habitants, des activités de production et des logements publics.

La Région, à travers citydev.brussels, a bien fait de s'approprier ce site, qui présente en plus un patrimoine industriel particulièrement intéressant.

Le groupe Ecolo s'associe aux questions de notre collègue, en particulier sur trois axes : le type de logements envisagés sur le site, la part d'espaces verts et la participation. Sur le premier point, le diagnostic présente les tours comme étant des constructions de mauvaise qualité - ce que l'on croit aisément - et susceptibles d'être démolies. Or, plus loin, l'étude part du postulat que les tours sont maintenues et rénovées, un point d'attention important.

Par ailleurs, le projet indique qu'il convient de ne pas s'écarter trop du minimum réglementaire de 40 % de logements sur le site, sans préciser le type et le nombre de logements visés, comme vous l'avez relevé. Enfin, j'ai lu que la commune de Molenbeek a déclaré qu'elle serait très attentive à ce que la production de logements publics et abordables, en particulier destinés aux grandes familles, soit assurée dans le projet définitif.

Conformément à la déclaration de politique régionale (DPR) et s'agissant d'un foncier public, cela nous conduirait à un quota de 50 % de logements à finalité publique. Pouvez-vous le confirmer ? L'étude indique, pour une partie des logements, un prix de vente de 2.340 euros le mètre carré, avec éventuellement, en sus, une place de parking à 15.000 euros l'unité.

2185 Avez-vous l'intention d'imposer un seuil de 50 % de logements à finalité publique dans ce projet ?

L'étude suggère de prévoir des espaces verts d'un hectare. Il est question de fournir plus que les 10 % d'espaces verts obligatoires pour créer un quartier agréable à vivre.

En fonction de l'étude de la durabilité et de la qualité de vie, un minimum de 25 % est recommandé, non fragmenté et planté d'espèces indigènes. Il est peut-être trop tôt pour en parler, mais cela constitue un point d'attention important en amont. Par ailleurs, l'étude préconise de ne pas installer de parking sur le site, mais uniquement en sous-terrain. Nonobstant, Delhaize demande 120 places pour son magasin. L'étude envisage 0,8 place de parking par logement, ce qui est probablement beaucoup pour ce quartier, très dense certes, mais également bien desservi en raison de sa proximité immédiate avec la gare de l'Ouest.

L'étude propose de réaliser un réseau d'égouttage séparatif de l'ensemble du quartier, ce qui serait une bonne chose dans tous les

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) (in het Frans).- Volgens de beschrijving in L'Écho integreert het project zich mooi in de buurt. Het industrieel erfgoed wordt bewaard en daarnaast komen er handelszaken en diensten, maakbedrijven en openbare woningen.

Het gewest heeft er goed aan gedaan de site aan te kopen via citydev.brussels. Ze heeft immers een bijzondere erfgoedwaarde.

De diagnoseluidt dat de woontorens van slechte kwaliteit zijn en beter zouden worden gesloopt. Toch wordt in de studie uitgegaan van een renovatie van de torens. In de studie staat voorts dat niet te zeer mag worden afgeweken van het wettelijke minimum van 40% woningen op de site, maar worden er geen woningtypes of aantallen vermeld. De gemeente Sint-Jans-Molenbeek heeft al aangekondigd dat ze er nauw op zal toezien dat er voldoende betaalbare openbare woningen voor grote gezinnen komen.

Aangezien het hier om publieke gronden gaat, zou volgens de gewestelijke beleidsverklaring de helft van de woningen openbaar moeten zijn. Kunt u dat bevestigen?

Bent u van plan om een quotum van 50% openbare woningen op te leggen?

In de studie staat 1 hectare ingekleurd als groene ruimte. Voor een aangename leefomgeving is het echter belangrijk om meer dan de verplichte 10% groen in te plannen. Er wordt 25% groene ruimte aangeraden, niet versnipperd en beplant met inheemse gewassen.

In de studie is alleen sprake van ondergrondse parkeergelegenheid. Delhaize vraagt echter 120 parkeerplaatsen voor de winkel. In de studie wordt uitgegaan van 0,8 parkeerplaatsen per woning. In deze wijk is dat waarschijnlijk te veel.

Een ander idee uit de studie is een apart afwateringssysteem voor de hele wijk. Dat zou sowieso een goede zaak zijn.

Tot slot is in de studie sprake van een informatie- en communicatiecampagne, waarbij alle betrokkenen, ook

nouveaux développements et projets de restauration d'envergure. Je pense également aux plans d'aménagement directeur (PAD).

L'étude prévoit un cycle d'information et de communication sur le développement futur du site et prévoit d'interroger et consulter les différents acteurs, de préférence locaux (quartier, voisinage, milieu de terrain) à différents moments de la phase de conception. Elle prévoit des actions participatives dans l'espace public pour donner corps, ensemble, à un espace en particulier dans le projet. Je tiens à rappeler enfin qu'il convient de ne pas oublier d'intégrer les associations.

2187 **M. Rudi Vervoort, ministre-président.**- Les accords conclus avec Delhaize prévoient que la zone 1 (site en zone d'entreprises en milieu urbain (ZEMU)), bien que propriété de citydev.brussels, sera libre à partir de 2023. D'ici là, c'est Delhaize qui en assure l'entretien. Citydev.brussels est devenue gestionnaire à part entière de la zone 2 (imprimerie) le 1er janvier 2021. Nous y prévoyons une occupation temporaire et les travaux éventuels nécessaires à cette mise en occupation temporaire seront prioritairement à charge du gestionnaire que citydev.brussels désignera à cet effet.

Les partenaires évoqués dans la question (STIB, cirque, etc.) sont des pistes potentielles avancées lors de l'étude. Elles sont actuellement explorées plus en détail à travers des contacts bilatéraux organisés par citydev.brussels. Une collaboration rapprochée est mise en place avec la commune de Molenbeek-Saint-Jean dans le cadre de tous ces contacts.

Toutes ces pistes restent ouvertes à ce stade, à l'exception de la piste du dépôt de la STIB, entre-temps écartée de commun accord entre les parties. La Cité du cirque est toujours en contact avec citydev.brussels, notamment dans le cadre d'une occupation temporaire sur la zone 2.

En ce qui concerne le programme "grande entreprise" et le projet Douwe Egberts, Ici Paris XL et bpost, aucun contact n'a été pris avec ces entreprises, étant donné le statut exploratoire de l'étude mentionnée. Ces partenaires plus concrets pourront être approchés par la suite. Les entreprises qui s'installeront sur le site devront respecter les critères d'accueil définis par citydev.brussels, notamment la densité d'emploi par unité de surface. Il est toutefois trop tôt pour estimer le nombre d'emplois qui seront créés.

Vu le type de projet développé et la mixité des affectations, les activités ne générant que peu de nuisances (sonores, olfactives et visuelles) seront toujours favorisées. Les ateliers mis à disposition seront de taille variée et ne dépasseront a priori pas les 500 m², soit une surface insuffisante pour une entreprise de grande taille. Les entreprises de plus grande taille seront dirigées vers les parcs d'entreprises situés en zone d'industrie urbaine.

Par ailleurs, citydev.brussels se penche aujourd'hui sur la programmation du site et réfléchit encore aux différentes formules possibles. Son objectif est de proposer un panel de types d'ateliers permettant d'élargir le choix pour les entreprises

buurtbewoners, in verschillende fasen van het project inspraak krijgen.

De heer Rudi Vervoort, minister-president (in het Frans).- *Met Delhaize is overeengekomen dat ze zone 1 vrijmaakt tegen 2023. Tot zolang staat Delhaize in voor het onderhoud, ook al is citydev.brussels eigenaar. In zone 2, de drukkerij, komt binnenkort een project van tijdelijke bezetting.*

Bij de mogelijke partners die u aanhaalt, gaat het voorlopig nog om losse ideeën, die op dit moment nader onderzocht worden door citydev.brussels, in nauwe samenwerking met de gemeente Sint-Jans-Molenbeek.

Na onderling overleg is wel beslist dat de stelplaats van de MIVB niet op die plek komt. Espace Catastrophe blijft wel geïnteresseerd, zeker in een tijdelijke bezetting in zone 2.

Wat het programma rond de grote bedrijven betreft, is er nog geen contact opgenomen met Douwe Egberts, Ici Paris XL of bpost. Daarvoor is het nog veel te vroeg. Als bedrijven zich later op de site willen vestigen, zullen ze zich moeten schikken naar de criteria die citydev.brussels oplegt.

De voorkeur gaat uit naar activiteiten die zo weinig mogelijk geluids-, geur- of visuele overlast veroorzaken. De bedrijfsruimten worden sowieso niet groter dan 500 m², te klein dus voor grote bedrijven. Die kunnen terecht op de industriële bedrijventerreinen.

Citydev.brussels onderzoekt nu hoe de site het best wordt ingericht en welke formules er mogelijk zijn. Voor stadslandbouw wordt zeker plaats gemaakt.

Het project zal pas opgeleverd worden in 2029-2030. Bedrijven kunnen niet zo ver vooruitkijken. Doorgaans worden bedrijfsruimten ook pas een halfjaar voor het eind van de werkzaamheden op de markt gebracht.

In dit stadium is een openluchtzwembad in de hoogte op de Delhaizesite geen optie. Misschien lenen andere sites zich daar beter toe.

(ateliers 100 % casco, ateliers en étage, ateliers avec services et locaux communs, etc.). Une place sera également donnée à l'agriculture urbaine.

Aucune entreprise n'a fait part de son intérêt à ce jour. En effet, dans la mesure où le projet ne sera finalisé et réceptionné qu'en 2029-2030, il est difficile pour une entreprise de se projeter aussi loin. En général, la commercialisation des ateliers démarre environ six mois avant la fin du chantier.

À ce stade, l'affinement en cours du programme ne prévoit pas de possibilité de piscine à ciel ouvert en hauteur sur le site Delhaize. Des réflexions en la matière pourraient être menées sur d'autres sites.

2189 Le nombre de logements qui seront produits est aujourd'hui estimé à 200 pour la zone 1, dont - potentiellement - 20 % de logements sociaux.

Ce nombre de logements est inférieur à celui donné dans les scénarios étudiés par le bureau Architectuurplatform. En effet, citydev.brussels considère que l'estimation de l'étude urbanistique n'est pas réaliste au vu de la qualité des logements qu'elle s'engage à produire.

Pour rappel, le scénario 00 mentionné dans l'étude concernait 320 logements d'une surface brute moyenne de 90 m², ce qui correspond à des logements de petite taille. Les projets de citydev.brussels, en revanche, portent sur des logements d'une surface brute de 140 m², car citydev.brussels favorise la production de grands logements pour les familles qui accèdent difficilement à ce type de biens sur le marché privé.

La rénovation des tours de la zone 2 est effectivement gérée par le Logement molenbeekois, et des contacts sont organisés avec ce gestionnaire. Vos questions sur ce point relèvent donc de la compétence communale.

Citydev.brussels accompagne ses projets par un processus participatif, qui portera sur le travail de l'auteur de projet et s'inspirera des scénarios de l'étude de perspective.brussels pour produire un projet concret de réaménagement du site.

2191 **M. Sadik Köksal (DéFI).** - Il est encore trop tôt pour imaginer le développement du projet. Un délai de six mois avant la fin des travaux me paraît cependant très court pour des entreprises éventuellement intéressées. Les constructions pourraient en effet déjà tenir compte des besoins dès le départ et être adaptées en fonction de ceux-ci.

Favoriser les logements de grande taille pour les familles nombreuses est une bonne chose. Comme vous le rappelez, le projet de citydev.brussels prévoit 140 m² par type de logement.

Je tiens également à remercier les services pour cette étude et sa publication, qui est très complète et facile à lire, ce qui n'est pas toujours le cas.

Het aantal woningen voor zone 1 wordt geraamd op 200, waarvan mogelijk 20% sociale woningen. Dat aantal ligt lager dan het aantal berekend door Architectuurplatform. De woningen van citydev.brussels hebben een bruto-oppervlakte van 140 m², omdat het de voorkeur geeft aan grotere woningen voor gezinnen die op de privémarkt moeilijk woningen van die omvang vinden.

De renovatie van de torens van zone 2 wordt beheerd door Molenbeekse Woningen en er zijn contacten met deze beheerder. Uw vragen hierover vallen onder de bevoegdheid van de gemeente.

Citydev.brussels zorgt voor een participatieve procedure.

De heer Sadik Köksal (DéFI) (in het Frans). - Een termijn van een halfjaar voor het eind van de werkzaamheden lijkt me wel erg krap voor potentieel geïnteresseerde bedrijven. Bij de bouw kan beter van meet af aan rekening worden gehouden met bepaalde behoeften.

Het is wel goed dat er woningen voor grote gezinnen komen.

Deze studie is uiterst volledig en goed leesbaar. Bedankt daarvoor.

Het studiewerk van citydev.brussels komt online op de website van perspective.brussels. Het zou de transparantie ten goede komen als de link tussen de twee duidelijker werd gelegd.

Je terminerai par une suggestion : les études pour ce projet de citydev.brussels sont publiées sur le site perspective.brussels, mais aucune allusion n'y est faite, hormis quelques lignes relatives au projet initial. Un lien entre les deux sites sur ce projet favoriserait la transparence.

2193 **Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- Nous suivrons attentivement les précisions relatives à la définition de ce projet.

- *L'incident est clos.*

2197 **DEMANDE D'EXPLICATIONS DE MME CÉLINE FREMAULT**

2197 à **M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

2197 et à **Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du logement et de l'égalité des chances,**

2197 concernant "la société coopérative "Le Chant des Cailles"".

2197 **DEMANDE D'EXPLICATIONS JOINTE DE M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE,**

2197 concernant "la préservation du "Chant des Cailles" à Watermael-Boitsfort".

2203 **Mme Céline Fremault (cdH).**- Comme bon nombre de commissaires ici présents, nous avons été interpellés par le conflit de longue date qui oppose l'asbl Les riverains du parc aux autorités communales de Watermael-Boitsfort concernant l'usage du site du couvent de l'Eucharistie situé avenue Wiener par la société coopérative Le Chant des Cailles. En cause, l'exploitation d'une bergerie et d'une fromagerie par la société, qui a pris à l'évidence de l'ampleur depuis l'autorisation de son installation.

C'est un problème complexe, qui exige une réponse au niveau régional, et qui dépasse le seul aspect urbanistique. Toute une série de questions se posent au sujet de l'exploitation actuelle, qui inquiète les riverains. L'éventail des prescriptions planologiques et patrimoniales applicables au lieu est large, précis et cohérent.

Le plan régional d'affectation du sol (PRAS), à savoir zone verte, zone d'habitations résidentielles et zone d'équipements, implique un arrêté et un plan particulier d'affectation du sol (PPAS) qualifiant le site de zone verte classée.

Chaque strate juridique et réglementaire complète et précise celle qui lui est supérieure. Manifestement, l'affectation du site en zone d'espace vert protégé est une contrainte qui traverse tous les outils juridiques de référence que je viens de citer.

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) (in het Frans).- *We zullen dit project aandachtig opvolgen.*

- *Het incident is gesloten.*

VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW CÉLINE FREMAULT

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

en aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,

betreffende "de coöperatie 'Kwartelzang'".

TOEGEVOEGDE VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE,

betreffende "het behoud van de 'Kwartelzang' in Watermaal-Bosvoorde".

Mevrouw Céline Fremault (cdH) (in het Frans).- *Het conflict tussen inwoners en het gemeentebestuur van Watermaal-Bosvoorde over het gebruik van de site van het Sint-Annaklooster door de coöperatieve stadsboerderij Le Chant des Cailles (Kwartelzang) blijft duren. Het gaat over een schapenboerderij en een kaasmakerij.*

Het betreft een complex probleem, dat niet zuiver stedenbouwkundig is en een antwoord op gewestniveau vereist. De omwonenden maken zich zorgen over de uitbating. Er gelden daar nauwkeurige voorschriften inzake planning en erfgoed. Volgens het Gewestelijk Bestemmingsplan (GBP) zijn voor de bestemming als groene zone, woonzone en voorzieningszone een besluit en een bijzonder bestemmingsplan (BBP) nodig. Uiteraard heeft die bestemming gevolgen voor de inzetbare juridische middelen.

Welke beoordelingsmarge heeft de vergunningverlenende overheid? Is dit probleem met het GBP vergelijkbaar met dat van de parking aan de renbaan? Het advies van de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen (KCML) zal nuttig zijn voor het erfgoedgedeelte van het dossier.

Quelle est la marge d'appréciation qui reste à l'autorité délivrante ? Quelle est la marge de manœuvre du collègue ? S'agit-il de la même problématique d'affectation du PRAS que celle du parking à l'hippodrome ? L'avis de la Commission royale des monuments et des sites (CRMS) sera particulièrement utile pour le volet patrimonial du dossier.

Où se situe la limite entre une exploitation artisanale "acceptable" et une exploitation agricole et commerciale qui tiendrait compte de la qualification juridique du site ? Quel est le statut donné aujourd'hui par la Région à l'exploitation actuelle ?

Si les faits sont avérés en matière de subsidiation par Bruxelles Environnement et de gouvernance de la société coopérative, où se situe la représentation du collègue ? Comment garantir l'impartialité des autorités qui doivent se prononcer lors des procédures de demande de permis d'urbanisme et d'environnement ? L'impartialité doit en effet s'appliquer quand il s'agit d'une procédure d'infraction ouverte par la Région et Bruxelles Environnement.

²²⁰⁵ Deux demandes de permis distinctes - d'urbanisme et d'environnement - ont été déposées fin septembre 2020 par la société, l'une à la Région, l'autre à la commune. Ces demandes de permis suivent un processus administratif séparé et non concomitant, y compris pour les mesures particulières de publicité. Outre le gaspillage de temps, c'est un saucissonnage des procédures qui nuit à une bonne et saine gestion du projet de la société coopérative, mais qui amène aussi, lors de l'enquête publique, à une communication incomplète et tronquée vis-à-vis du citoyen. Pourquoi la procédure habituelle de demande de permis mixte à l'initiative de la Région n'a-t-elle pas été la voie naturelle ?

De plus, la demande de permis d'environnement aurait été retirée par le demandeur à l'issue de l'enquête publique et la demande de permis unique n'aurait pas encore été diligentée par urban.brussels en ce qui concerne les mesures particulières de publicité. Dès lors, ne serait-ce pas l'opportunité d'imposer une procédure mixte ? Des contacts entre Région, commune et Bruxelles Environnement ont-ils été pris en ce sens ?

L'attentisme dans ce dossier n'est bon pour personne, ni pour la société coopérative, ni pour les riverains concernés. C'est pourtant l'impression que donne son état d'avancement : les riverains considèrent que cet attentisme profite à la société coopérative, laquelle semble sous-estimer de son côté les conséquences matérielles du développement du site. Il ne serait pas bon que la responsabilité de cet attentisme relève de la gouvernance publique, ce que je ne peux imaginer politiquement. En tout cas, je l'espère.

Comptez-vous reprendre la gestion ce dossier, pour enfin l'arbitrer dans le respect des parties ? En d'autres termes, serez-vous l'artisan attendu d'une réconciliation - qui semble à cette heure très improbable - entre les riverains et la bergerie-fromagerie ?

Waar ligt de grens tussen aanvaardbaar artisanaal gebruik en commercieel landbouwgebruik? Welk statuut heeft de huidige exploitatie volgens het gewest?

Hoe het met de subsidies van Leefmilieu Brussel en met het bestuur van de coöperatie staat, is duidelijk, maar hoe zit het met de vertegenwoordiging van de gemeente? Hoe garandeert u de onpartijdigheid van de overheid die over een stedenbouwkundige en een milieuvergunning moet oordelen?

De vennootschap diende, na een afzonderlijke administratieve procedure, eind september 2020 vergunningsaanvragen in bij het gewest en de gemeente. Door die opeenvolgende procedures gaat niet alleen veel tijd verloren, ze zijn ook schadelijk voor een goed beheer van de coöperatie en leiden tot gebrekkige communicatie naar de burger toe. Waarom is er niet voor de gebruikelijke, gemengde procedure gekozen?

De aanvraag voor een milieuvergunning is na het openbaar onderzoek weer ingetrokken en urban.brussels heeft de aanvraag voor een unieke vergunning op het vlak van de bijzondere maatregelen inzake bekendmaking nog niet behandeld. Kunt u niet beter een gemengde procedure opleggen? Overlegt u daarover met de gemeente en Leefmilieu Brussel?

Het is voor niemand goed dat dit dossier zo lang loopt. Ik hoop dat dat niet het gevolg is van de afwachtende houding van de overheid. Bent u van plan om het dossier in handen te nemen en knopen door te hakken, met respect voor alle partijen?

Ik ben voorstander van lokaal geproduceerde voeding en stadslandbouw, maar die moet wel aan de wettelijke vereisten voldoen als we willen dat de Brusselaars zich bij zo'n beleid aansluiten.

Welk standpunt neemt het gewest in dit dossier in? Hoe wilt u optreden in dit conflict?

Lorsque j'exerçais les fonctions de ministre de l'environnement sous la précédente législature, j'ai particulièrement promu l'alimentation locale et l'agriculture urbaine, notamment via la stratégie Good Food. Si nous voulons nous assurer d'un développement important de ce type d'alimentation dans notre Région, il importe cependant de s'inscrire dans le cadre législatif global existant. À défaut, nous aurons certains soucis à faire adhérer l'ensemble des Bruxellois à cette politique essentielle pour la santé et l'environnement.

Il est fondamental, aujourd'hui, d'obtenir des clarifications sur la position de la Région dans ce dossier et de voir comment vous pouvez intervenir dans ce conflit à l'ampleur grandissante. Cela interroge une série de législations. Comment la Région va-t-elle s'engager à ce sujet ?

2207 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Les touristes viennent du monde entier pour visiter la cité-jardin Floréal-Le Logis à Boitsfort, une utopie devenue réalité en 1921 grâce aux travaux de l'urbaniste Louis Van der Swaelmen et de l'architecte Jean-Jules Eggericx, proches des réalisations de l'urbaniste anglais Ebenezer Howard.

Érigée sur des terres agricoles en bord de ville, cette cité-jardin devait assurer une transition entre ville et campagne et favoriser un meilleur contact avec la nature et entre les habitants. Elle exprimait une nouvelle conception sociale, hygiéniste et urbanistique de la vie en ville. Si son modèle n'est pas reproductible partout au vu des surfaces nécessaires, cette cité historique assume d'autant mieux son rôle qu'elle freine l'exode urbain et offre un morceau de nature en ville, dont le Covid-19 et le réchauffement climatique ont démontré l'urgente nécessité.

Au centre de cette cité, un vaste terrain agricole de 3 h appartenant au CPAS de Bruxelles, concédé au Floréal-Le Logis, a gardé son caractère agricole grâce à l'initiative citoyenne de l'asbl Ferme du Chant des Cailles. On y trouve des potagers collectifs, dont des parcelles pédagogiques pour les écoles du coin, ainsi qu'un pôle professionnel comprenant un élevage de moutons, des activités maraîchères et un jardin d'herbes aromatiques qui fournissent une dizaine d'emplois et nourrissent 400 personnes. Mieux qu'un parc décoratif, ce "parc agricole" mobilise un grand nombre d'habitants, qui contribuent à son succès, l'entretiennent et s'en nourrissent sans que cela ne coûte un centime à la commune ou au contribuable.

2209 Une étude universitaire analyse les contours de cette initiative exemplaire et toujours d'avant-garde.

Un avenir compromis ? Bientôt un tiers de cet espace pourrait être loti par la Société du logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) pour accroître le nombre de logements sociaux. Bruxelles manque en effet de logements sociaux, mais faut-il pour autant sacrifier la qualité de vie exceptionnelle des habitants actuels et futurs du site et attenter à une image visionnaire de la ville de demain ? L'étude "Symbiose agriculture urbaine logement écosystème" (Saule), qui est clôturée, propose différentes solutions permettant de créer un nombre équivalent

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) (in het Frans).- *Toeristen uit de hele wereld bezoeken de tuinwijk Floréal-Le Logis in Bosvoorde, die in 1921 aan de rand van de stad op landbouwgrond werd opgetrokken. Ze stond model voor een nieuwe visie op het leven in de stad. Het model is niet overal toepasbaar, maar vormt wel een rem op de stadsvlucht en biedt een stuk natuur in de stad. De coronacrisis en de klimaatverandering tonen de grote behoefte daaraan aan.*

Midden in de wijk ligt een 3 ha groot stuk landbouwgrond van het OCMW van Brussel, dat dankzij de vzw Ferme du Chant des Cailles zijn landbouwkarakter heeft behouden. Het wordt door omwonenden bewerkt en onderhouden, wat de gemeente of de belastingbetaler geen cent kost.

De toekomst van de site is echter onzeker. Mogelijk verkavelt de Brusselse Gewestelijke Huisvestingsmaatschappij (BGHM) binnenkort een derde van de grond voor de bouw van sociale woningen. Er zijn te weinig sociale woningen in Brussel, maar moet daarom de levenskwaliteit van de bewoners van de wijk worden opgeofferd? Uit een studie blijkt dat er alternatieve oplossingen zijn waarmee evenveel sociale woningen kunnen worden gecreëerd met behoud van de landbouwgrond en de activiteiten erop.

de logements sociaux, tout en préservant les précieuses terres arables, l'activité citoyenne qui s'y déroule et la cohésion sociale de tout un quartier qui s'y renforce.

Concrètement, la Ferme du Chant des Cailles, c'est donc aujourd'hui :

- un maraîchage professionnel, avec de l'autocueillette alimentant 400 personnes, et trois emplois ;
- un élevage de brebis et de la production de fromages et deux emplois ;
- un jardin d'herbes médicinales et aromatiques et deux emplois ;
- un jardin potager collectif et 80 potagistes ;
- un pôle d'éducation à l'environnement au cœur de la ville et un emploi ;
- une épicerie participative ;
- et un poulailler collectif.

En vertu de ces informations, qu'en est-il du projet de la SLRB ? Quelles démarches ont été entreprises à l'heure actuelle ? Quelle est l'ampleur du projet de la SLRB ? Des solutions alternatives existent-elles ? Si oui, ont-elles été évoquées au sein du gouvernement bruxellois ?

L'implantation d'un projet massif ne risque-t-elle pas de mettre à mal le caractère patrimonial très particulier d'une cité-jardin comme Floréal-Le Logis ?

Des démarches ont-elles été entreprises auprès du CPAS de Bruxelles afin de revoir les conditions d'exploitation et d'utilisation du terrain dans le contexte de transition climatique et environnementale ? Si oui, quels en sont les résultats ? Je vous rappelle que la Ville de Bruxelles s'est déclarée en urgence climatique et a demandé que toutes ses actions aillent dans ce sens.

Une analyse de la situation actuelle et de son occupation de façon plus pérenne a-t-elle été effectuée par votre cabinet ou par votre administration ? Si oui, quels en sont les résultats ?

Avez-vous eu des contacts récents avec les responsables de la Ferme du Chant des Cailles ? Si oui, cela a-t-il débouché sur des avancées ou des engagements ?

Avez-vous pris connaissance de la pétition visant à préserver le Chant des Cailles et renoncer aux constructions de la SLRB ? Si oui, une réponse du gouvernement a-t-elle été apportée ?

Hoe ver staat het project van de BGHM? Hoe groot wordt het project? Bestaan er alternatieven? Zijn die binnen de regering besproken?

Ondernam het OCMW van Brussel stappen om de exploitatie- en gebruiksvoorwaarden voor de site in de context van de klimaatverandering te herzien? Onderzocht u de huidige situatie en de bestemming van het gebruik van de site? Had u recent nog contact met de uitbaters van de boerderij? Hoe reageert de regering op de petitie voor het behoud van de stadsboerderij en tegen de bouwplannen van de BGHM?

²²¹¹ **M. Tristan Roberti (Ecolo).**- Le Chant des cailles a été cédé il y a plus de cinquante ans à la société immobilière de service public (SISP) Le Logis-Floréal pour y établir des habitations

De heer Tristan Roberti (Ecolo) (in het Frans).- *Het Kwartelveld is ruim vijftig jaar geleden overgedragen aan de openbare vastgoedmaatschappij (OVM) Le Logis-Floréal om er*

socialement accessibles. Ce projet n'a cependant jamais été mis en œuvre et, depuis une dizaine d'années le terrain accueille un projet d'agriculture urbaine porté par une forte dynamique citoyenne. Ce projet jouit, par ailleurs, d'une grande adhésion du public, qui se remarque aux succès des activités organisées sur le site et de la pétition initiée par le collectif Les Ami.e.s du champ des cailles.

Dans ce dossier, on oppose souvent la création de logements à la préservation du site du Chant des cailles et du projet qu'il abrite. Pour Ecolo, ce raisonnement est erroné, car il est parfaitement possible, selon notre analyse, de préserver le Chant des cailles, tout en poursuivant la dynamique de création de logements publics dans ce quartier.

Ceci fut souligné dans la question écrite de M. Mampaka Mankamba, Watermael-Boitsfort est une commune qui compte déjà plus de 18 % de logements publics, alors que l'objectif régional est une moyenne de 15 % par commune. Cette circonstance aurait pu amener la commune à ne pas se montrer proactive en la matière. Or, ce n'est pas la voie adoptée, comme le montre la liste suivante :

- 11 logements inaugurés, rue du Loutrier, dans le cadre d'une collaboration avec le Fonds du logement de la Région de Bruxelles-Capitale (FLRBC) ;

- 59 logements inaugurés en 2020 sur un terrain de la commune situé square des Archiducs, dans le cadre d'une collaboration avec la Société du logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) ;

- une enquête publique est, en outre, en cours, en vue de créer 39 logements sur un terrain communal lui aussi situé square des Archiducs.

Tous ces projets se situent dans un périmètre proche du Chant des cailles.

La semaine dernière enfin, nous avons appris que le gouvernement bruxellois s'était entendu sur la création de 25 nouveaux logements sociaux sur un terrain appartenant la coopérative Le Logis-Floréal, rue des Nymphes et rue des Tritons.

D'autres projets pourront être examinés dans le cadre d'un plan particulier d'affectation du sol (PPAS) en cours d'élaboration, dont le projet Tritomas, situé sur un foncier appartenant au Logis-Floréal, ou le projet Petites cailles, sur un foncier de la commune.

Je voulais donc profiter de ces demandes d'explications pour exprimer la conviction du groupe Ecolo qu'au vu de l'importance qu'a prise le projet citoyen sur le site, le Chant des cailles peut et doit être préservé, tout en poursuivant la dynamique de créations de logements publics dans le quartier concerné en s'appuyant sur les projets en cours que je viens d'évoquer et ceux qui pourront être initiés dans le cadre du PPAS.

sociaal toegankelijke woningen te bouwen. Dat project is echter nooit uitgevoerd en sinds ongeveer tien jaar wordt het gebruikt voor een project van stadslandbouw.

Volgens Ecolo is het perfect mogelijk om die activiteiten te behouden en tegelijk publieke woningen te creëren in deze wijk.

Zoals vermeld in de schriftelijke vraag van de heer Mampaka Mankamba telt Watermaal-Bosvoorde al meer dan 18% publieke woningen, terwijl dat er gemiddeld maar 15% per gemeente moeten zijn. Toch is de gemeente met nog een aantal bouwprojecten van sociale woningen bezig en die liggen allemaal dicht bij het Kwartelveld.

Vorige week hebben we eindelijk vernomen dat de Brusselse regering het eens is geworden over de bouw van 25 sociale woningen op een terrein van Le Logis-Floréal. Andere projecten kunnen worden onderzocht in het kader van een bijzonder bestemmingsplan (BBP).

Ecolo is ervan overtuigd dat het Kwartelveld kan en moet worden behouden, met zijn interessante burgerproject, terwijl er verder publieke woningen in de wijk worden gebouwd.

2213 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.** - Je connais le dossier. Ainsi, je sais que des habitants se sont regroupés dans une asbl et qu'ils se posent de nombreuses questions. Sans entrer dans les détails, étant donné que les dossiers sont en cours de traitement, je vais néanmoins répondre aux questions qui m'ont été adressées.

Les différentes strates juridiques et réglementaires - plan régional d'affectation du sol (PRAS), arrêté de classement et plan particulier d'affectation du sol (PPAS) - laissent une petite marge d'appréciation à l'autorité délivrante pour l'exploitation d'une bergerie et d'une fromagerie par la société coopérative Le Chant des Cailles.

Dans le PRAS, la bergerie se situe en zone verte. La prescription particulière relative aux zones vertes est la suivante : "Ces zones sont destinées à la conservation et à la régénération du milieu naturel. Elles sont essentiellement affectées à la végétation et aux plans d'eau qui constituent les éléments essentiels du paysage. Elles sont entretenues ou aménagées afin de garantir leur intérêt scientifique ou esthétique ou afin de remplir leur rôle social ou pédagogique. Ne peuvent être autorisés que les actes et travaux strictement nécessaires à l'affectation de ces zones ou directement complémentaires à leur fonction sociale sans que puisse être mise en cause leur unité ou leur valeur scientifique, pédagogique ou esthétique."

Le parc du couvent a été classé en juillet 2007 pour son intérêt historique, scientifique et esthétique. Le classement prévoit entre autres l'interdiction du dépôt et du stockage de matériaux, débris, détritiques et déchets de toute nature, à l'exception d'une seule aire de compostage. Toute nouvelle construction, à l'exception des constructions visant un objectif exclusivement didactique ou scientifique, est interdite.

Dans le PPAS, les prescriptions sont les suivantes pour la zone de parc classée : elle est essentiellement affectée à la végétation, aux plans d'eau, et destinée à être maintenue dans son état ou à être aménagée pour remplir son rôle paysager et écologique.

2215 Elle ne peut pas être affectée aux commerces et les installations provisoires à caractère saisonnier sont interdites. Seuls les travaux strictement nécessaires à l'affectation de cette zone sont autorisés. Aucun parking, en sous-sol ou en plein air, ne peut y trouver place.

Par conséquent, seuls les travaux qui respectent les prescriptions des différents règlements peuvent être autorisés. Actuellement, la bergerie et la fromagerie sont en infraction pour des extensions réalisées sans permis, et une demande de régularisation et d'extension supplémentaire est à l'examen. Vous comprendrez que je ne puisse me prononcer sur l'issue de la procédure, mais je vous aurai ainsi rappelé les balises définies dans le PPAS, le PRAS et l'arrêté de classement.

Je rappelle que l'exploitation actuelle, qui a fait l'objet d'une mise en demeure pour les travaux d'extension à la bergerie et à la grange, et les demandes de permis à l'instruction en vue de

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans). - *De buurt zit met heel wat vragen en heeft zich verenigd in een vzw. Ik kan nog niet in detail treden, maar wil toch antwoorden op uw vragen.*

Het Gewestelijk Bestemmingsplan (GBP), het beschermingsbesluit en het bijzonder bestemmingsplan (BBP) geven de overheid die de vergunning aflevert, een kleine speelruimte wat betreft de uitbating van een schapenboerderij en een kaasmakerij door de coöperatie Kwartelzang.

In het GBP staat de schapenboerderij als groengebied ingekleurd. Over groengebieden zegt het GBP het volgende: "Die gebieden zijn bestemd voor het behoud en het herstel van het natuurlijk milieu. Ze zijn in hoofdzaak bestemd voor vegetatie en wateroppervlakken die de hoofdbestanddelen van het landschap vormen. Ze worden onderhouden of ingericht om de wetenschappelijke of esthetische waarde ervan te vrijwaren of om de sociale of opvoedkundige functie ervan te vervullen. Mogen enkel worden toegelaten, de handelingen en werken die volstrekt noodzakelijk zijn voor de bestemming van die gebieden of die de sociale functie ervan rechtstreeks aanvullen zonder dat de eenheid of de wetenschappelijke, opvoedkundige of esthetische waarde van dat gebied in het gedrang kan worden gebracht."

In juli 2007 werd de kloostertuin beschermd vanwege zijn historische, wetenschappelijke en esthetische waarde. Daardoor is het er onder meer verboden materiaal of afval op te slaan. Er mag ook niet gebouwd worden, tenzij met een duidelijk didactisch of wetenschappelijk doel.

In het BBP worden de bepalingen met betrekking tot de beschermde parkzone opgesomd inzake beplanting, waterbeleid enzovoort.

De parkzone kan niet worden bestemd voor handelszaken en tijdelijke voorzieningen zijn verboden.

Enkel werkzaamheden die voldoen aan de reglementaire voorschriften kunnen worden toegestaan. De schapenstal en kaasboerderij zijn zonder vergunning gebouwd. Een aanvraag tot regularisatie wordt onderzocht.

De exploitatie en de vergunningen moeten in overeenstemming zijn met de erfgoedstatus van de site.

Urban.brussels is volledig onpartijdig. De subsidiëring heeft geen impact op de behandeling van deze vergunningsaanvragen. Urban.brussels heeft een ingebrekestelling verstuurd aan de coöperatieve vereniging voor de uitbreiding van de stal en bijgebouwen zonder stedenbouwkundige vergunning. Twee vergunningsaanvragen zijn hiervoor ingediend, die momenteel worden onderzocht.

régulariser ces interventions devraient être conformes au statut patrimonial du site.

Je tiens à dire qu'urban.brussels est totalement impartial dans le traitement de ces demandes de permis d'urbanisme. La subsidiation n'a pas d'impact sur leur traitement. Urban.brussels a, pour sa part, envoyé une mise en demeure à la coopérative du Chant des Cailles dans le courant du mois d'août 2020, pour interventions réalisées sans l'obtention d'un permis d'urbanisme préalable, à savoir l'extension de la bergerie et des annexes derrière la grange. Deux demandes de permis ont donc été introduites pour ces interventions et sont en cours d'instruction.

Le mécanisme proposé n'est pas compatible avec le prescrit du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat), étant donné qu'il ne s'agit pas d'un permis mixte. J'ai demandé à mon administration une analyse détaillée du dossier et un avis quant à l'équilibre à trouver et l'interprétation à faire de la petite marge de manœuvre disponible. Nous suivrons de près la délivrance éventuelle du permis.

En ce qui concerne le projet de logements, le classement dont bénéficie le site doit justement être la garantie que le caractère patrimonial particulier de cette cité-jardin sera préservé : l'intégration des nouvelles constructions dans le paysage et leur expression architecturale devront se faire en tenant compte du contexte urbanistique, paysager et patrimonial de cet ensemble remarquable. En outre, tout projet sur cette zone fera l'objet d'un examen attentif de la part de mon administration et de la Commission royale des monuments et des sites (CRMS), en collaboration avec les services de Bruxelles Environnement et de mon homologue Mme Ben Hamou pour le projet de logements sociaux.

²²¹⁷ **Mme Céline Fremault (cdH).**- J'ai pris un certain nombre de notes et j'attendrai le compte rendu de cette commission pour y voir clair. Vous avez notamment explicité les liens, le plan régional d'affectation du sol (PRAS), les arrêtés de classement et le plan particulier d'affectation du sol (PPAS), et vous avez précisé que les travaux devaient respecter toute une série de prescrits. La session d'aujourd'hui est un peu particulière en raison de la demande de régularisation. D'une part, nous avons des permis qui sont instruits en bonne et due forme et, d'autre part, vous demandez à l'administration de procéder à une analyse.

²²¹⁷ **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- L'analyse doit suivre pour voir si nous pouvons éventuellement délivrer les permis.

²²¹⁷ **Mme Céline Fremault (cdH).**- L'analyse que vous avez demandée à l'administration urban.brussels est liée à la délivrance des deux permis demandés ? Elle ne porte donc pas sur l'ensemble des éléments depuis plusieurs mois, à savoir l'infraction et tout le suivi chronologique des faits ?

Het voorgestelde mechanisme is niet verenigbaar met het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening (BWRO). Ik heb mijn administratie een analyse van het dossier en een advies gevraagd.

Ook bij het woningenproject moet de klassering van deze site garanderen dat het bijzondere erfgoedkundige karakter ervan wordt bewaard. Elk project in dit gebied zal door mijn administratie en de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen (KCML) aandachtig worden onderzocht.

Mevrouw Céline Fremault (cdH) (in het Frans).- *Ik wacht het verslag van deze commissie af, zodat alles duidelijker wordt. U vraagt de administratie een analyse uit te voeren.*

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).- *De analyse is nodig om na te gaan of we eventueel de vergunningen kunnen afleveren.*

Mevrouw Céline Fremault (cdH) (in het Frans).- *De analyse die u aan urban.brussels hebt gevraagd, houdt verband met de aflevering van de twee gevraagde vergunningen?*

2217 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- L'analyse porte sur la situation patrimoniale et urbanistique, dont les demandes de permis font évidemment partie.

2217 **Mme Céline Fremault (cdH).**- Quand pensez-vous disposer de cette analyse pour l'examiner et que comptez-vous en faire ?

2227 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Je vais bien sûr d'abord attendre l'analyse pour ensuite en parler. Je ne peux pas prendre de décision, mais j'ai rappelé à urban.brussels, en préparant la réponses à vos questions, que nous désirons obtenir cette analyse.

2227 **Mme Céline Fremault (cdH).**- Quel est le délai M. Smet ?

2227 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Sur l'entrée du site, un panneau indique que ce champ est prêté par la société de logement et qu'ensemble, professionnels et citoyens y expérimentent une transition écologique, démocratique, sociale, relationnelle et économique, durable, participative, solidaire, épanouissante, juste et résiliente.

Ces mots me semblent parlants pour certains membres au sein majorité. Ne le prenez pas personnellement, Mme la présidente, mais j'ai la faiblesse de croire que le Parti socialiste n'a pas la même attention et vigilance pour la qualité de vie en Région bruxelloise qu'un parti comme Ecolo. C'est en tout cas ce que nous avons pu constater les dernières années. J'espère donc que, au-delà des promesses faites au cours des campagnes électorales ces dernières années, il pourra en tenir compte.

Non sans cynisme, je fais une petite brève à M. Maron. J'ajouterais que si l'on nous propose d'acquérir des terres dans le Brabant wallon ou flamand, j'encouragerai à faire d'abord une acquisition claire auprès du CPAS, car je n'ai en effet malheureusement pas eu de réponse à ce sujet. À ma connaissance, le CPAS est propriétaire du site, mais je n'ai pas de réponse concernant des contacts éventuels établis avec le CPAS afin de ne pas faire appliquer les obligations que nous aurions dû respecter.

Pour conclure, je suis moins inquiet au sujet des infractions actuelles, relativement mineures, qu'au sujet des constructions importantes envisagées sur ce site. Si ces constructions devaient voir le jour, il ne serait plus possible de revenir en arrière.

2233 **M. Tristan Roberti (Ecolo).**- Concernant le CPAS de la Ville de Bruxelles, voilà tout de même plus de cinquante ans que ce terrain a été cédé au Logis Floréal. Cette question est agitée comme un épouvantail, mais ce n'est pas celle qui figure au centre des préoccupations, qui est de savoir si des logements vont être construits sur le site ou non.

J'ai clairement exprimé la position d'Ecolo à ce sujet, à savoir que ce site doit être préservé, eu égard au fait qu'il existe toute une série d'autres occasions dans le quartier pour créer du logement,

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).- Die analyse heeft betrekking op de erfgoedkundige en stedenbouwkundige situatie, waarvan de vergunningsaanvragen uiteraard deel uitmaken.

Mevrouw Céline Fremault (cdH) (in het Frans).- Wanneer denkt u over deze analyse te beschikken en wat zult u ermee doen?

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).- Ik zal natuurlijk eerst wachten op de analyse. Ik kan geen beslissing nemen, maar heb urban.brussels eraan herinnerd dat we deze analyse willen.

Mevrouw Céline Fremault (cdH) (in het Frans).- Binnen welke termijn?

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) (in het Frans).- Aan de ingang van het Kwartelveld vermeldt een bord dat er een experiment loopt met een ecologische, democratische, sociale, duurzame ... transitie.

Dit gaat dus over levenskwaliteit. Ik denk dat de Parti socialiste niet dezelfde aandacht schenkt aan de levenskwaliteit als Ecolo - zo heb ik het de voorbije jaren althans ervaren. Ik hoop dus dat zij ermee rekening zal houden.

Bij mijn weten is het OCMW eigenaar van de site, maar ik heb geen antwoord gekregen op mijn vraag over eventuele contacten met het OCMW om de verplichtingen die we hadden moeten nakomen, niet toe te passen.

Ik ben ten slotte minder ongerust over de huidige, relatief kleine inbreuken dan over de geplande grote bouwwerken op deze site. Als deze gebouwen er zouden komen, kunnen we de klok niet meer terugdraaien.

De heer Tristan Roberti (Ecolo) (in het Frans).- Dit terrein is al ruim vijftig jaar aan Le Logis-Floréal overgedragen. De vraag is of er op de site al dan niet woningen zullen worden opgetrokken. Ik heb het standpunt van Ecolo duidelijk uiteengezet, namelijk dat deze site moet worden behouden, aangezien er andere mogelijkheden bestaan om in de buurt woningen te bouwen. Het zou jammer zijn mocht dit stadslandbouwproject worden stopgezet.

sur des terrains pour lesquels aucune dynamique citoyenne n'est en cours.

Il serait dommage de mettre fin à ce projet d'agriculture urbaine porté par une forte dynamique citoyenne alors que d'autres solutions existent, qui permettent à la Région et à la commune d'aller vers l'objectif d'augmentation du logement public.

Le PPAS Archiduc est en cours d'élaboration pour le quartier autour du Chant des Cailles. L'espoir est de voir la Région et la commune s'investir dans l'élaboration de ce PPAS et de trouver un équilibre dans ce cadre entre la volonté de préserver des espaces verts, le caractère bucolique du quartier et la dynamique de création de logements.

- *Les incidents sont clos.*

3105 **DEMANDE D'EXPLICATIONS DE MME INGRID PARMENTIER**

3105 à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

3105 concernant "la politique et les moyens d'action de notre Région pour préserver les jardinets dans les zones de recul des habitations".

3107 **Mme Ingrid Parmentier (Ecolo).**- De nombreux quartiers de notre Région ont la chance de présenter des zones de recul devant les maisons, lesquelles sont destinées pour la plupart à une végétalisation, à un chemin d'accès vers la porte d'entrée ou, le cas échéant, à un accès vers une porte de garage. Ces jardinets contribuent grandement au charme de ces quartiers et jouent également un rôle dans l'absorption des eaux de pluie, la biodiversité urbaine et l'atténuation des effets des îlots de chaleur urbains.

Malheureusement, avec l'usage croissant de l'automobile en ville, un grand nombre de ces jardinets ont, au fil du temps, été détruits et minéralisés, le plus souvent avec des matériaux imperméables, et transformés en places de parking. Souvent aussi, des accès au garage qui n'étaient minéralisés que sur deux bandes de passage pour les roues ont été minéralisés sur toute leur largeur. C'est ainsi parfois tout un jardinet qui a disparu et été transformé en emplacement de stationnement.

Bien que nous soyons de plus en plus conscients de l'importance de préserver les espaces végétalisés en ville, ce phénomène existe encore de nos jours. Très dommageable pour la qualité esthétique de notre espace public, il représente également un problème écologique, puisque le revêtement minéralisé ne laisse bien souvent plus l'eau de pluie s'infiltrer dans le sol et entraîne de surcroît une perte d'espaces verts.

Het BBP wordt momenteel uitgewerkt voor de wijk rond het Kwartelveld. Het valt te hopen dat er een evenwicht wordt gevonden tussen het behoud van de groene ruimten, het landelijke karakter van de wijk en de dynamiek om woningen te bouwen.

- *De incidenten zijn gesloten.*

VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW INGRID PARMENTIER

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "het beleid en de actiemiddelen van ons gewest om de voortuinen te behouden in de zones met dergelijke woningen".

Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo) (in het Frans).- *In heel wat Brusselse wijken hebben woningen vooraan een bouwvrije strook, meestal bestemd voor een voortuintje. Die tuintjes dragen bij aan de charme van de omgeving, het regenwater dringt er beter in de grond, ze zijn goed voor de biodiversiteit en verzachten de effecten van hitte-eilanden.*

Jammer genoeg zijn in de loop der tijd veel van die tuintjes verhard om als parkeerplaats te dienen. Hoewel steeds meer mensen zich bewust zijn van het belang van groen in de stad, verdwijnen er ook vandaag nog voortuinen onder beton of tegels. Dat is niet alleen lelijk, het is ook ecologisch gezien een slechte zaak.

Als de verharding bovendien zonder vergunning gebeurt en er geen inrit naar een garage lag, eigent de bewoner zich onrechtmatig een stuk openbare ruimte toe. Daar moet u tegen optreden!

De plus, lorsque ces aménagements se font sans permis, alors qu'il n'existait pas d'entrée de garage au préalable, l'habitant concerné s'approprie indûment une portion d'espace public qui devrait rester disponible pour le stationnement en voirie ou la plantation d'un arbre, par exemple. Autant de bonnes raisons d'agir !

³¹⁰⁹ Notre Région a-t-elle une stratégie pour s'attaquer à cette problématique ? Votre administration a-t-elle sollicité les communes afin de s'enquérir de leurs pratiques en la matière ?

Comment se passent de nos jours les contrôles du respect des infractions relatives aux zones de recul ? Des vérifications sur le terrain sont-elles effectuées systématiquement ou uniquement en cas de plainte ou de visite sur site de l'administration pour une autre raison ?

Combien de procès-verbaux ont-ils été dressés ces dernières années pour non-respect de la zone de recul ? Combien de ces procès-verbaux ont-ils mené à des régularisations ultérieures par une demande de permis avec dérogation au règlement régional d'urbanisme (RRU) ? Combien de ces procès-verbaux ont-ils été suivis d'une obligation de remise en état ? Ces obligations de remise en état sont-elles systématiquement contrôlées ?

De nouvelles techniques sont disponibles, notamment des moyens de contrôle à distance, par exemple avec des séries temporelles de photos aériennes ou Street View. Ces méthodes sont-elles utilisées ?

Comment sont traitées actuellement les demandes de dérogation au RRU concernant la minéralisation des zones de recul, que ce soit pour de nouveaux projets ou pour la régularisation à la suite d'infractions constatées ?

Lorsqu'un permis est accordé pour l'aménagement d'une zone de recul, les autorités délivrantes veillent-elles à éviter le pavement complet et à ce qu'un maximum de la surface reste planté ? Des revêtements perméables ou semi-perméables sont-ils préconisés pour les zones de circulation ?

Lors des discussions budgétaires du 23 novembre 2020, vous avez informé la commission du développement territorial que vous aviez demandé à l'administration de réaliser un inventaire des zones de recul en infraction. Pouvez-vous nous en dire plus sur l'avancement de cet inventaire, sur les méthodes employées et sur le suivi qui sera donné aux infractions constatées ?

³¹¹¹ **M. Sadik Köksal (DéFI).**- M. le secrétaire d'État, pourriez-vous également nous dire s'il existe des cas de jurisprudence dans lesquels des services d'urbanisme avaient imposé le retour aux jardins et la justice a débouté les plaignants, autrement dit les pouvoirs publics ?

³¹¹³ **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- J'ai effectivement demandé à urban.brussels de dresser un inventaire à la suite d'un signalement dans un dossier à la Ville de Bruxelles. L'administration n'a malheureusement pas encore pu entamer les

Heeft het Brussels Gewest een strategie om die problematiek aan te pakken? Ging u na wat de gemeenten ondernemen tegen het verharden van voortuinen?

Gebeuren de controles op inbreuken tegen bouwvrije stroken systematisch, of alleen na klachten van burens of bij huisbezoeken om andere redenen?

Hoeveel processen-verbaal zijn er de voorbije jaren opgesteld voor inbreuken op bouwvrije stroken? Hoeveel gaven aanleiding tot een regularisatie via een vergunningsaanvraag en hoeveel tot herstel naar de oorspronkelijke staat? Wordt er gecontroleerd of dat daadwerkelijk gebeurt?

Wordt er voor controles gebruikgemaakt van luchtfoto's of Street View?

Hoe worden de aanvragen tot een afwijking op de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening (GSV) behandeld?

Ziet de overheid er bij de afgifte van een vergunning op toe dat voortuinen niet volledig worden verhard? Geeft ze de voorkeur aan waterdoorlatende verharding?

In november 2020 zei u dat u een overzicht van de inbreuken in verband met voortuinen had gevraagd. Hoeveel staat het daarmee? Welke werkwijze wordt ervoor gehanteerd en welk gevolg krijgen de vastgestelde inbreuken?

De heer Sadik Köksal (DéFI) (in het Frans).- *Bestaat er rechtspraak waarin de verplichting door de openbare besturen om de voortuintjes weer aan te leggen, verworpen werd?*

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).- *Ik heb aan urban.brussels inderdaad gevraagd om een inventaris op te*

démarches en raison de la crise sanitaire, mais elle compte le faire dans les prochaines semaines. Par conséquent, nous n'avons pas encore de vision du respect ou du non-respect de cette réglementation.

En outre, le contrôle est effectué principalement par les communes - en plus de la Région - mais je n'ai pas l'impression qu'elles considèrent ce contrôle comme une priorité. Les services communaux se plaignent en effet d'un déficit de personnel et du nombre d'autres tâches à accomplir. Dès lors, ce suivi n'a pas été systématique jusqu'à présent.

Cet inventaire sera néanmoins dressé, comme je m'y suis engagé. Sur cette base, nous ferons rapport au gouvernement concernant la raison des infractions, le rôle des communes dans la politique des constats d'infraction et l'utilisation des nouvelles technologies telles que Google Maps, Google Earth et BruCiel. Actuellement, tant les communes que la Région agissent sur la base de plaintes ou de signalements et n'utilisent pas ces technologies.

Ces deux dernières années, 25 procès-verbaux ont été dressés pour ces zones de recul. Toutefois, nous ne disposons pas d'informations sur les mises en demeure envoyées par les communes, qui peuvent inciter à la remise en l'état ou à l'introduction d'une demande de permis. Des demandes de régularisation ont été introduites avec une sollicitation de dérogation au RRU, mais ces dérogations n'ont évidemment pas été accordées. L'article 191 du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat), qui impose la désimperméabilisation, est alors appliqué.

³¹¹⁵ Devant les maisons d'habitat, les zones de recul doivent être déminéralisées. Nous ne modifierons pas les règles en la matière mais analyserons la meilleure méthode.

Je ne suis pas en mesure de répondre aujourd'hui à votre question, M. Köksal.

³¹¹⁷ **Mme Ingrid Parmentier (Ecolo).**- Je vous remercie pour votre honnêteté. Comme je le craignais, les administrations n'ont ni le temps ni le personnel suffisant pour se rendre sur place et procéder aux vérifications nécessaires. Il faudrait dès lors réfléchir à l'usage des nouvelles techniques qui permettent de repérer beaucoup plus facilement les changements de situation, et ce sans se déplacer, notamment par la comparaison d'images.

Je me permets d'insister parce que la disparition de ces jardinets est dramatique pour la qualité de vie en ville. Lorsque ces jardinets sont transformés en emplacements de parking - sort qui leur est souvent réservé -, la qualité de l'espace public est vraiment dégradée. Or, cette qualité et la présence de la végétation en ville sont extrêmement importantes, comme le confinement l'a d'ailleurs mis en évidence.

maken. De coronacrisis heeft een en ander vertraagd, zodat we er nog geen zicht op hebben of de reglementering gevolgd wordt.

Ik heb de indruk dat de gemeenten de controle ervan niet als een prioriteit zien. Ze roepen daarvoor het personeelsgebrek en de hoge werklast in. Er dus geen systematische opvolging.

Maar die inventaris komt er zeker. Dan breng ik verslag uit aan de regering over de inbreuken en over het gebruik van nieuwe tools als Google Maps, Google Earth en BruCiel, die voorlopig nog niet ingezet werden.

In de voorbije twee jaar werden 25 pv's in verband met de voortuintjes opgesteld. We hebben geen verdere informatie over de ingebrekestelling van de gemeenten. Afwijkingen van de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening (GSV) werden uiteraard niet toegestaan. Artikel 191 van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening (BWRO) wordt toegepast en die legt op dat verharding waterdoorlatend moet zijn.

De bouwvrije strook voor woonhuizen mag niet verhard zijn. Die regels worden niet aangepast, we onderzoeken wel wat de juiste methode is.

Op de vraag de heer Köksal kan ik vandaag niet antwoorden.

Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo) (in het Frans).- *Zoals ik al vreesde, hebben de diensten noch de tijd noch het personeel om ter plaatse te gaan kijken. Men moet dus naar andere manieren zoeken om na te gaan of bepaalde situaties gewijzigd zijn en dat kan door beelden te vergelijken.*

Als de voortuintjes plaats maken voor parkeerplaatsen, is dat een ramp voor de levenskwaliteit in de stad. Een stad heeft ruimte en groen nodig, dat heeft de gezondheids crisis ten overvloede aangetoond. Laten we ons hiervoor dus inzetten, in het belang van de biodiversiteit, het waterbeheer en een kwaliteitsvolle openbare ruimte.

- Het incident is gesloten.

Cette politique mérite donc un coup d'accélérateur, en faveur de la biodiversité, de la gestion des eaux et de la qualité de notre espace public.

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "l'état de dégradation avancé de l'hôtel Goblet d'Alviella, rue Faider à Saint-Gilles".

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- Aussi surnommé hôtel d'Alcantara, l'hôtel Goblet d'Alviella, situé au numéro 10 de la rue Faider à Saint-Gilles, est classé depuis 1995. Conçu par le fameux architecte Octave Van Rysselberghe en 1882, il constitue un magnifique exemple d'immeuble éclectique inspiré de la Renaissance italienne. L'architecte occupa d'ailleurs lui-même le bâtiment de 1883 à 1888.

L'édifice est également caractérisé par ses sgraffites qui occupent, pour la première fois à Bruxelles, une place majeure dans la composition de l'ensemble. Ceux-ci sont l'œuvre de l'architecte Jean Baes, d'après les dessins du sculpteur Julien Dillens.

Cet immeuble se trouve malheureusement dans un état de dégradation particulièrement préoccupant. Il apparaît abandonné, squatté et complètement délabré. Il est donc manifestement inoccupé depuis un certain temps. Pourriez-vous nous préciser depuis combien de temps ? Quelle était sa dernière affectation avant qu'il soit tristement abandonné ?

Pour quelles raisons ce monument classé a-t-il été laissé à l'abandon pendant un certain temps, manifestement suffisant pour voir sa façade se décrépiter ?

Comment la direction du patrimoine culturel appréhende-t-elle actuellement ce dossier ? Un plan de rénovation est-il à l'ordre du jour ? Si oui, à quelle échéance ? Une estimation du budget nécessaire à la rénovation complète de la façade a-t-elle été réalisée ? Le cas échéant, les intervenants pour cette entreprise de rénovation ont-ils été désignés ?

L'intérieur du bâtiment, manifestement décoré dans l'esprit de la Renaissance italienne, est-il en meilleur état ou, au contraire, nécessite-t-il également des travaux de sauvegarde ou de rénovation d'une certaine ampleur ?

M. Pascal Smet, secrétaire d'État.- L'immeuble n'est pas inoccupé. Un projet de restauration de la façade est depuis

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de verregaande verloedering van het herenhuis Goblet d'Alviella, aan de Faiderstraat in Sint-Gillis".

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (*in het Frans*).- *Herenhuis Goblet d'Alviella in Sint-Gillis is een magnifiek voorbeeld van een eclectisch gebouw waarvoor de Italiaanse renaissance inspiratie bood. Architect Octave Van Rysselberghe woonde er trouwens zelf van 1883 tot 1888.*

Helaas is het gebouw in erg slechte staat. Sinds wanneer is het niet meer bewoond? Hoe komt het dat er niet eerder wordt ingegrepen als verval dreigt voor een beschermd gebouw?

Heeft de directie Cultureel Erfgoed renovatieplannen? Is er een schatting van de kostprijs voor de volledige renovatie van de façade? Zijn de renovatiebedrijven aangeduid? Is de binnenkant van het gebouw in betere staat?

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (*in het Frans*).- *Het gebouw staat niet leeg. De voorbereiding van de gevelrenovatie*

plusieurs années en préparation. Un permis a été octroyé en novembre 2018 pour la restauration de la façade classée et de ses sgraffites. Les travaux consistent en un nettoyage délicat du parement de pierre, la remise en état des menuiseries et la restauration délicate des sgraffites.

Le permis a été prorogé d'un an et est valable jusqu'au 8 novembre 2021. En 2015 déjà, le bien avait déjà fait l'objet d'un constat d'infraction pour absence d'entretien de la façade.

Les travaux ont tardé à débiter à la suite de problèmes de gestion de la copropriété. Le bien est repris sur la liste de veille du patrimoine, qui rassemble les biens bénéficiant d'une attention spécifique afin de remédier aux problèmes de dégradation et d'absence d'entretien. Un accompagnement a été effectué et des études préalables ont été menées ; un subside a été octroyé dans le cadre de cette phase d'étude.

La restauration de la façade ne devrait plus tarder, le permis d'urbanisme étant prorogé. La demande de subvention pour l'exécution de ce permis vient d'être introduite, l'entreprise a été choisie, il s'agit d'Eiffage ART.

Les travaux prévus sont le nettoyage de la façade en pierre d'Euville et en pierre bleue, la restauration des sgraffites, la reconstitution de la corniche, la reconstitution des zones enduites, l'entretien de la toiture en ardoises, la restauration des menuiseries extérieures, comprenant la restitution des vitraux, la restauration des volets en bois et la restauration des ferronneries.

Le coût de l'opération a été estimé à 240.000 euros et les subsides régionaux pour la restauration pourraient dès lors être estimés à un montant de 100.000 euros.

L'intérieur de l'immeuble n'étant pas couvert par la protection, nous ne disposons pas des informations précises concernant son état de conservation.

3129 - *L'incident est clos.*

3133 **QUESTION ORALE DE M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

3133 **à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

3133 **concernant "l'état du château Tournay-Solvay".**

3135 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Dans la déclaration de politique générale (DPG) du gouvernement bruxellois, il est souligné qu'une politique de développement territorial durable est aussi une politique soucieuse du patrimoine. Le

is jaren geleden van start gegaan. In november 2018 kwam er een vergunning voor het herstel van de beschermde façade en de sgraffiti.

De geldigheid van de vergunning is verlengd tot 8 november 2021. De werken hebben door problemen met het beheer van de mede-eigendom op zich laten wachten.

Het bouwbedrijf Eiffage ART zou nu snel met de renovatie van de façade moeten starten. De kostprijs bedraagt 240.000 euro en de gewestelijke subsidie zo'n 100.000 euro.

Het interieur is niet beschermd en daarom hebben we ook geen informatie over de staat waarin het zich bevindt.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de staat van het kasteel Tournay-Solvay".

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) *(in het Frans).*- *De regering wil haar beleid van bescherming en restauratie van Brussels erfgoed voortzetten, omdat dat onmisbaar is binnen een duurzame stadsplanning.*

gouvernement poursuivra une politique de protection et de restauration du patrimoine bruxellois.

Comme vous le savez, j'ai à cœur de voir la Région mener une politique forte à l'égard de son patrimoine, pour sa préservation, sa restauration et sa valorisation. En effet, cela participe à la beauté de notre Région mais aussi à la conservation de notre histoire et à son attrait touristique.

Dans l'un des plus beaux parcs de Bruxelles, où se trouvent de magnifiques paysages ainsi qu'une grande diversité écologique, est aussi niché le splendide château Tournay-Solvay. Ce château a été construit par les architectes Bosmans et Vandeveld en 1880 puis transformé par Jules Brunfaut. Malheureusement, il a été ravagé par un incendie en 1982, et laissé ainsi comme ruine romantique au cœur de cet écrin, acquis entre-temps par la Région. Malgré les initiatives, jusqu'il y a peu, aucun accord politique n'avait été trouvé pour permettre à ce lieu d'exception de renaître de ses cendres.

En janvier 2019, j'ai ainsi eu le plaisir de lire que le gouvernement avait trouvé une nouvelle affectation à la hauteur des lieux, un projet concret avec des plans finalisés, un accord avec plusieurs universités, et même un budget. Restait juste un détail, celui d'obtenir un permis.

J'aurais dû me douter qu'à quelques mois des élections régionales, on allait présenter cela comme presque acquis auprès de la presse, présente en nombre pour inaugurer de beaux panneaux de chantier présentant l'ambitieux projet. Mais après tout, rien de plus logique, l'édifice appartient à la Région, et c'est cette dernière qui devrait aussi se délivrer un permis à elle-même. Facile, rapide et efficace a priori. Mais nous sommes à Bruxelles. Et tout prend du temps, beaucoup de temps, surtout lorsqu'il est question d'urbanisme, d'architecture et de patrimoine.

³¹³⁷ On ne compte plus les exemples cités presque chaque semaine au sein de cette commission. Mais revenons à la bonne nouvelle que constitue l'annonce de cet écrin qui accueillerait un centre d'excellence en physique, avec un budget de 4,5 millions d'euros.

Le début des travaux était prévu pour le second semestre 2019. Le 30 avril 2019 a eu lieu la première réunion du centre de recherche Brout-Englert-Lemaître (BEL), futur haut lieu de la physique belge et internationale.

Nous sommes en janvier 2021, soit deux ans après cette grande annonce. Bientôt, les panneaux de chantier installés devant ce chantier Tournay-Solvay ne seront plus lisibles tant ils sont défraîchis. Et force est de constater que l'avancée des travaux tels qu'annoncés est invisible et que l'état des vestiges du château reste inquiétant.

Comment justifiez-vous que ce bâtiment classé soit dans un tel état, alors que la Région de Bruxelles-Capitale avait pourtant annoncé le début du chantier pour le second semestre 2019 ?

Erfgoed draagt bij tot de schoonheid van ons gewest, het eert onze geschiedenis en verhoogt de toeristische aantrekkingskracht.

In een van Brussels mooiste parken ligt het prachtige Tournay-Solvaykasteel uit 1880, naar een ontwerp van de architecten Bosmans en Vandeveld, en later aangepast door Jules Brunfaut. In 1982 werd het in de as gelegd door een zware brand, en sindsdien ligt het daar als een pittoreske ruïne. Ondertussen is het eigendom van het gewest, maar tot voor kort was er geen politiek akkoord om dat magische gebouw uit zijn as te doen herrijzen.

In januari 2019 las ik met veel genoegen dat de regering een nieuwe bestemming voor het kasteel had gevonden. Er waren zelfs uitgewerkte plannen, een partnerschap met verschillende universiteiten en een budget. Eén klein detail: er was geen vergunning.

Ik had het kunnen weten: een paar maanden voor de verkiezingen werden de plannen als min of meer definitief voorgesteld aan de pers. Het gebouw is eigendom van het gewest, dat zichzelf dus een vergunning kan uitreiken. Gemakkelijk, snel en efficiënt. Maar dit is Brussel, waar alles veel tijd kost, zeker als het over stedenbouw, architectuur en erfgoed gaat.

Laat dat ons niet afleiden van het goede nieuws dat deze parel een expertisecentrum in de fysica zou gaan huisvesten, het Brout-Englert-Lemaître-centrum (BEL), waarvoor 4,5 miljoen euro zou worden vrijgemaakt.

Het werk zou in de tweede helft van 2019 van start gaan. Op 30 april van dat jaar kwamen de fysici van het BEL Center, een eerste keer samen.

Sinds die grootse aankondiging zijn er twee jaar verstreken. De werfpanelen zullen binnenkort niet meer leesbaar zijn. Gewerkt wordt er hoegenaamd niet, en de overblijfselen van het kasteel blijven in een zorgwekkende toestand liggen.

Hoe rechtvaardigt u dat een beschermd gebouw in zo'n staat verkeert?

Waarom duurt het zolang voordat de vergunning rond is, nota bene voor een gewestelijke eigendom? Hoe wil u alles versnellen?

Pourriez-vous étayer les différentes étapes de ce dossier et m'expliquer pourquoi l'obtention d'un permis unique - pour un bien appartenant à la Région - aura demandé tant de temps ?

Quelles mesures avez-vous prises afin d'accélérer les procédures relatives aux édifices classés, du point de vue humain, logistique, législatif et budgétaire ?

Avez-vous entrepris des discussions avec vos services afin de connaître les raisons exactes de ces ralentissements ?

Le budget annoncé en 2019 a-t-il évolué depuis ? Quelle est la part financée par la Région ainsi que par les partenaires du futur centre BEL ? Quelles seront les répercussions des retards sur le budget global ?

Où en sont les discussions avec les responsables du centre BEL ? Quelles solutions provisoires ont-ils pu mettre en place dans l'attente de la fin des travaux ?

Une date ultime avait-elle été fixée pour la mise à disposition de l'édifice au profit du centre BEL ? Pouvez-vous me communiquer un nouvel échéancier pour ce chantier ainsi qu'une date d'ouverture plus réaliste que celle annoncée voici deux ans ?

³¹³⁹ **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Je commencerai par souligner que le bâtiment est désormais sécurisé et que des travaux conservatoires ont été réalisés fin 2014. Il s'agissait de placer des éléments de structure intérieurs afin de mettre un terme à la forte dégradation de l'enveloppe et des structures primaires. L'objectif était de consolider le château jusqu'à sa restauration, qui est aujourd'hui imminente.

Le projet de restauration du château, piloté par la Régie foncière de la Région de Bruxelles-Capitale à travers la direction Facilités du service public régional de Bruxelles (SPRB), a pris du retard, pour plusieurs raisons.

Premièrement, le bâtiment se situe sur un site classé et dans une zone Natura 2000.

Ensuite, une fois la volonté exprimée et les budgets dégagés pour sauver le château, il a fallu modérer le projet afin que le bâtiment puisse accueillir l'utilisateur final dans des conditions conformes aux objectifs fixés, et lui conférer une fonction garantissant la viabilité et la pérennité du patrimoine d'exception que représente ce bien protégé.

Enfin, la crise sanitaire a occasionné des retards dans la passation du marché de travaux : en raison de l'inactivité de nombreuses petites entreprises du bâtiment pendant le premier confinement, il n'a pas été possible de maintenir le délai initial de remise des offres sans se heurter à l'absence de soumissions. Les soumissionnaires potentiels ne pouvaient en effet pas compter sur le concours de sous-traitants pour établir une offre, ce qui a empêché le secteur de répondre au marché.

Is het budget dat in 2019 werd voorgesteld, ondertussen gewijzigd? Welk deel van de middelen komt van het gewest, welk deel van de partners van het BEL Center? Hoe staat het met het overleg met het BEL Center? Zijn er tijdelijke oplossingen mogelijk? Wanneer zal het BEL Center het gebouw in gebruik kunnen nemen? Kunt u een realistischere openingsdatum geven dan de datum die twee jaar geleden werd aangekondigd?

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).- *Eind 2014 werd het gebouw beveiligd en zijn er bewarende werkzaamheden uitgevoerd om het kasteel in stand te houden tot de renovatie. Die laatste liep echter om meerdere redenen vertraging op.*

Om te beginnen bevindt het gebouw zich op een beschermde site en in een Natura 2000-zone.

Daarnaast moest het project zo worden uitgewerkt dat de eindgebruiker erin kan in omstandigheden die aan de doelstellingen beantwoorden. Het gebouw moest bovendien een functie krijgen die het voortbestaan van het uitzonderlijke, beschermde erfgoed garandeert.

Ten slotte veroorzaakte de coronacrisis vertraging bij de toekenning van de overheidsopdrachten, doordat potentiële intekenaars er niet in slaagden om tijdig een offerte in te dienen. Daarom heb ik de termijn verlengd.

In 2012 is er een begeleidingscomité opgericht. Dat vond niet zo vlot een gepaste bestemming voor het gebouw en het park. In 2015 keurde het studies en voorbereidingen voor bewarende maatregelen voor het kasteel goed. Het vroeg twee adviezen van de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen (KCML) over een eventuele uitbreiding van de vloeroppervlakte van het kasteel.

Pour garantir le succès de l'appel à la concurrence qui a été lancé, il n'y a pas eu d'autre choix que de prolonger le délai de remise des soumissions jusqu'à ce que le secteur économique du bâtiment retrouve une activité plus soutenue. Plusieurs projets ont été envisagés et écartés par le passé, car jugés inappropriés au site.

Un comité d'accompagnement a été mis en place en 2012. Il a éprouvé des difficultés à trouver une affectation adaptée au bâtiment, au parc et à ses contraintes. Des études et préparations des mesures conservatoires du château réalisées entre 2013 et 2015 ont été validées par ce comité d'accompagnement en 2015. Deux avis de principe de la Commission royale des monuments et des sites (CRMS) ont été demandés afin d'évaluer plusieurs options en vue d'étendre la surface plancher du château.

³¹⁴¹ En mars 2016, la Régie foncière de la Région de Bruxelles-Capitale a introduit une demande de permis d'urbanisme. Comme il manquait des pièces, le dossier a été complété en février 2019. Le permis a été délivré le 11 juillet 2019, soit seulement cinq mois plus tard.

S'agissant des mesures prises afin d'accélérer les procédures relatives aux édifices classés, urban.brussels a tout d'abord procédé à l'engagement de 30 personnes, pour les directions de l'urbanisme et du patrimoine culturel. Sur le plan législatif, il y a, d'une part, la modification du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat) et l'installation des délais de rigueur. D'autre part, l'arrêté relatif aux dispenses de permis et de procédures visant la simplification des procédures pour un nombre important d'actes et travaux aux biens protégés est en cours de rédaction.

Depuis plus d'un an, nous assistons à une accélération de la délivrance des permis. C'est d'ailleurs l'une de mes priorités. Il reste cependant encore beaucoup à faire, j'en suis bien conscient.

Le projet de restauration est piloté par la Régie foncière, qui dépend du ministre-président Vervoort. En 2019, le budget initialement estimé pour la restauration du château était d'un peu moins de 5.335.000 euros TVA comprise. Le marché de travaux pour la restauration du château a été attribué fin 2020 pour un montant de près de 5.700.000 euros TVA comprise.

La restauration du château est financée par la Région. La secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la transition économique et de la recherche scientifique finance le projet à hauteur de 1.200.000 euros, dans le cadre de sa fonction de promotion de la recherche scientifique. L'édifice est en effet destiné à accueillir le centre de recherche Brout-Englert-Lemaître (BEL).

Le loyer de l'Université libre de Bruxelles (ULB), et donc du futur sous-occupant, le centre BEL, a été évalué à 116.666 euros par an, indexé chaque année. Ce loyer prend en considération l'investissement de la Région par rapport aux 30 années d'occupation convenues.

In maart 2016 diende de Grondregie van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest een vergunningsaanvraag in. Het dossier was aanvankelijk onvolledig. Daardoor werd de vergunning pas in juli 2019 verleend.

Om de procedures betreffende beschermde gebouwen te versnellen, heeft urban.brussels dertig personen aangeworven. Op wetgevend vlak is het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening (BWRO) aangepast en zijn er strikte termijnen ingevoerd. Daarnaast is het besluit betreffende de vrijstelling van vergunning en procedures in de maak.

Sinds een jaar worden de vergunningen sneller toegekend, al geef ik toe dat het nog beter kan.

De Grondregie leidt de restauratie. Het oorspronkelijke budget werd in 2019 geschat op net geen 5.335.000 euro. Eind 2020 werd de opdracht toegekend voor een bedrag van bijna 570.000 euro. Het gewest financiert de restauratie.

De huur voor de toekomstige gebruiker werd vastgelegd op 116.666 euro per jaar. Daarbij werd rekening gehouden met de investering van het gewest in verhouding tot de overeengekomen dertig jaar gebruik.

3143 Il n'est par contre pas tenu compte du montant apporté par le budget de la recherche, dans la mesure où c'est un budget prévu pour le sous-locataire, soit l'asbl BEL Center.

Un bail de droit commun a été signé entre la Région, Bruxelles Environnement et l'ULB il y a déjà plusieurs mois. L'occupation est consentie et acceptée par le centre BEL pour une durée de 30 ans prenant cours à la date du procès-verbal de réception provisoire des travaux. Le délai d'exécution des travaux tel que prévu dans les documents du marché public de travaux viendra à échéance en décembre 2022.

À notre connaissance, l'asbl BEL Center, qui réunit les universités concernées, est en cours de formation et ce centre n'a pas encore commencé à exercer ses activités. Par conséquent, la prise en occupation du bien en 2022 ne pose aucun problème. Le début du chantier est prévu pour le 1er mars 2021 et la fin en décembre 2022, si tout va bien.

3145 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- M. le secrétaire d'État, j'apprécie votre optimisme mais je ne le partage pas dans le cadre de ce dossier. Vous me permettrez d'être un peu plus réaliste que vous.

Une nouvelle fois, pour expliquer ce retard - qui n'est sans doute pas directement imputable au secrétaire d'État, mais plutôt aux institutions responsables et à leurs dirigeants -, on se renvoie la balle et on invoque diverses raisons, comme le Covid-19, dont il n'était pourtant pas encore question en 2019. Or, avec ces deux ans de retard, c'est déjà 350.000 euros que nous jetons à la poubelle.

Un rapide calcul qui ne tient pas compte des indexations de loyer nous amène à conclure qu'il faudra 49 ans pour rembourser les travaux, sans compter tout ce qu'il faudra réaliser d'ici là. Nous sommes donc très loin du chantier optimal.

Je souhaite néanmoins saluer l'effort de restauration d'une telle ruine. J'en appelle à notre bonne volonté. J'avais déjà dénoncé l'état déplorable du château des Trois Fontaines, je répète mon appel concernant cet autre château appartenant à la Région, également dans un état scandaleux et toujours à l'abandon aujourd'hui. Nous devons faire mieux. J'espère que ces dossiers, qui renvoient une image catastrophique de notre gestion, nous inspireront des améliorations dans le cadre de dossiers privés qui souffrent de retards colossaux.

- *L'incident est clos.*

3151 **DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

3151 à Mme Elke Van den Brandt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la mobilité, des travaux publics et de la sécurité routière,

3151 et à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine,

Het gewest, Leefmilieu Brussel en de ULB sloten een tijd geleden een huurovereenkomst van gemeen recht. Het BEL Center kan het kasteel vanaf de voorlopige oplevering gedurende dertig jaar betrekken. De uitvoeringstermijn voor de werken loopt in december 2022 af.

Voor zover ik weet zijn de activiteiten van het BEL Center nog niet gestart. De ingebruikname vanaf 2022 vormt dan ook geen probleem. De werken starten op 1 maart 2021.

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) (in het Frans).- *Mevrouw de staatssecretaris, ik kan uw optimisme niet delen. Om de vertragingen te verklaren blijven verschillende instellingen de bal naar elkaar doorspelen en allerlei redenen invoeren, zoals Covid-19 natuurlijk - waar in 2019 overigens nog geen sprake van was. Twee jaar gingen verloren, 350.000 euro verdwenen daardoor in de vuilnisbak.*

Volgens mijn berekeningen zal het 49 jaar duren eer men de kostprijs van de werken via huur heeft gerecupereerd. We zijn nog ver verwijderd van een optimale bouwwerf.

Toch ben ik blij dat men deze ruïne wil restaureren. De huidige leegstand en de lamentabele toestand van het gebouw zijn een schande en geven een slecht beeld van de manier waarop Brussel zijn patrimonium beheert.

- *Het incident is gesloten.*

VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Mobiliteit, Openbare Werken en Verkeersveiligheid,

en aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw

des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

3151 concernant "le réaménagement de la place Royale".

3151 DEMANDE D'EXPLICATIONS JOINTE DE MME ISABELLE PAUTHIER,

3151 concernant "les travaux de réaménagement de la place Royale".

3155 M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).- Après plus de six ans de réflexion et de nombreuses consultations, voici que la presse annonce que "la place Royale sera piétonne à 80 %", mais aussi que le projet sera largement revu en conséquence.

En qualité d'échevin de l'urbanisme et du patrimoine durant la législature communale précédente, je m'étais à plusieurs reprises prononcé sur ce dossier délicat et complexe à plus d'un titre.

Cette place a été conçue dès l'origine comme une place de pouvoir, qui mérite que l'on soit particulièrement attentif à sa lisibilité néoclassique, mais aussi au nœud de communication important qu'elle représente pour notre ville-région, puisque pas moins de sept lignes de tram et de bus s'y croisent, à double sens. Parmi ces lignes, pas moins de quatre disposent de véhicules articulés, ce qui ne facilite en rien leur déplacement, surtout aux heures de pointe et sur certains carrefours sensibles.

Les voiries en pavés nécessitent une intervention urgente afin de redonner à cette place le caractère qu'elle mérite, mais aussi de diminuer les risques d'accidents, notamment pour les deux-roues. Malheureusement, les difficultés soulignées en matière de mobilité et d'accessibilité continueront de persister pour de nombreux usagers. Cela s'applique également en matière de patrimoine, d'architecture et de perspectives.

Cela porte à se demander s'il y a eu concertation préalable avec tous les acteurs et parties prenantes du projet avant son annonce. Au vu du nombre de commentaires d'associations riveraines ou de parties prenantes sur le projet tel que dévoilé, je me permets d'émettre de sérieux doutes à cet égard. À moins qu'une fois de plus, la crise sanitaire ne serve d'excuse pour travailler dans la précipitation. Après tout, elle est déjà responsable de tant de désastres qu'il ne faudrait pas s'en formaliser.

Mais permettez-moi tout de même de vous citer plusieurs craintes réelles relatives aux esquisses dévoilées voici quelques jours. Outre le fait qu'il n'a pas été possible de disposer de ces images jusqu'à la semaine passée, sous des prétextes aussi amusants et ridicules que "on va vous les transmettre" ou "on ne sait plus où on les a mis", des points précis semblent loin d'être réglés.

3157 Ainsi, qu'en est-il de l'accès pour les livraisons pour le Musée des Beaux-Arts, qui s'effectuent en partie via la place des Musées ? De même, comment s'effectueraient les accès vers l'impasse du

en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de heraanleg van het Koningsplein".

TOEGEVOEGDE VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW ISABELLE PAUTHIER,

betreffende "de werkzaamheden voor de heraanleg van het Koningsplein".

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) (in het Frans).- Na meer dan zes jaar van studies en overleg kondigt de pers aan dat het Koningsplein voor 80% autovrij zal worden en dat het project dus grondig moet worden herzien.

Het Koningsplein werd als een plaats van macht ontworpen met pure neoklassieke vormen en is vandaag een belangrijk verkeersknooppunt waar niet minder dan zeven tram- en buslijnen elkaar in beide richtingen kruisen. Vier van die lijnen worden bovendien met harmonicabussen uitgebaut.

De kasseien moeten dringend worden heraangelegd, niet alleen om het plein opnieuw eer aan te doen, maar ook om het risico op ongevallen te verkleinen, in het bijzonder voor tweewielers. Het project zal evenwel de problemen inzake mobiliteit, erfgoed, architectuur en stadsperspectieven niet oplossen. De vraag is dus of er wel overleg met alle partijen over het project is gepleegd. Gelet op de vele opmerkingen van de buurtverenigingen en andere partijen heb ik daar mijn twijfels over. Of wordt de gezondheidscrisis eens te meer als excuus gebruikt om overhaast te werk te gaan?

Hoe dan ook wil ik een aantal bekommernissen met betrekking tot de plannen die enkele dagen geleden werden voorgesteld, onder de aandacht brengen. Naast het feit dat we heel lang op die plannen hebben moeten wachten, lijken een aantal punten nog lang niet geregeld te zijn.

Hoe wordt de toegang voor leveringen aan de Koninklijke Musea voor Schone Kunsten van België gewaarborgd? Hoe zit het met de toegang tot de Borgendaalgaard en de gewestelijke kanselarij?

Borgendael ou la chancellerie de la Région ? Eu égard à la longueur du charroi, ne risque-t-on pas un engorgement entre les lignes de tram et de bus à certaines heures ? Comment la Région parviendra-t-elle à régler les phasages de feux afin de privilégier les trams et les bus alors que ceux-ci se retrouveraient pris au piège sur les mêmes bandes que le trafic de véhicules ? Cette proposition ne met-elle pas à mal la lecture néoclassique de la place ?

Au-delà du slogan de "place piétonne à 80 %" qui, de prime abord, peut paraître attrayant, que va-t-on réellement faire de celle-ci ? Ajouter des terrasses ? Non. Ajouter des arbres ? Non plus. Y placer des bacs fleuris ? J'en doute, à moins de parvenir à respecter strictement les prescriptions néoclassiques très contraignantes. En réalité, je me pose la question de savoir si une vision à long terme du gouvernement bruxellois existe réellement sur l'affectation de cette place pour les Bruxellois, les riverains et les touristes.

Quelles sont les remarques des services d'urgence sur la proposition de nouvel aménagement ? La police, les sapeurs-pompiers et le Service d'incendie et d'aide médicale urgente (Siamu) ont-ils été consultés ?

Sachant qu'il existe une voie continue de potelets dans le nouvel aménagement de la place Royale, avez-vous déjà analysé avec les riverains de la place les difficultés d'accès ainsi que celles qui affecteraient les livraisons ? Si oui, peut-on en connaître les résultats ?

Les services de la STIB ont-ils été consultés préalablement à la présentation de ce projet ? Si oui, quelles ont été leurs remarques et leurs éventuelles réserves ?

Pourriez-vous m'expliquer en quoi consistera le système de feux de signalisation visant à privilégier les transports en commun, sachant que ceux-ci circuleront sur les mêmes bandes de circulation que le trafic automobile ?

Avez-vous évalué l'impact de ces changements sur les quartiers avoisinants, notamment en ce qui concerne l'accès à la rue de Namur ?

Compte tenu de l'intensification du trafic des transports en commun sur un tronçon en double sens, un renforcement de l'assise de la place a-t-il été prévu ?

³¹⁵⁹ Dans le cadre de ce réaménagement de la place, des recherches archéologiques ont-elles été demandées ou proposées par la Région ? Dans l'affirmative, de quelles zones est-il question ? Un calendrier a-t-il déjà été fixé ?

Outre les quelques bancs autour de la statue centrale, qu'avez-vous prévu afin d'occuper la majeure partie de la place une fois libérée du trafic ?

Quels contacts avez-vous eus récemment avec les associations riveraines de la place au sujet de votre projet de réaménagement ?

Zullen de vrachtwagens de tram- en buslijnen niet blokkeren? Hoe kan het gewest de trams en bussen voorrang geven, als die niet in eigen banen rijden?

Zal het project het neoklassieke karakter van het plein niet aantasten? Een autoluw plein klinkt verleidelijk, maar hoe zal die ruimte worden ingevuld voor de Brusselaars, pendelaars en toeristen? Met terrasjes? Met bomen? Met bloembakken? Welke langetermijnvisie heeft de Brusselse regering voor ogen?

Werden de politie en de brandweer over de nieuwe inrichting geraadpleegd? Wat waren hun opmerkingen?

In het nieuwe project wordt de rijweg afgebakend door paaltjes. Hebt u onderzoek of dat geen problemen geeft voor de inwoners van het plein of de leveranciers?

Werd de MIVB over het project geraadpleegd? Wat waren haar opmerkingen en bezwaren?

Hebt u de impact op de omliggende wijken onderzocht, in het bijzonder op de toegang tot de Naamsestraat?

Zal de ondergrond van het plein worden versterkt nu het verkeer op één plaats wordt geconcentreerd?

Heeft het gewest archeologische opgravingen bevolen bij de heraanleg van het plein? Heeft dat invloed op de timing van de werken?

Wat zal er met het plein gebeuren, als het verkeer er gebannen zal zijn? Voorlopig staan er enkel wat banken rond het centrale standbeeld.

Hebt u onlangs nog contact gehad met de wijkverenigingen? Hoe reageerden zij op uw plannen?

Le cas échéant, ont-elles marqué leur accord quant à cette proposition ? Je vous avoue que j'ai déjà ma réponse.

Le projet prévoit la diminution de la largeur des trottoirs, ainsi que la conservation ou la restauration des matériaux. Pouvez-vous m'en dire davantage ?

³¹⁶¹ **Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- J'ai été surprise de voir publié dans la presse un plan du réaménagement de cette place datant de 2017. Il s'agit donc d'un plan antérieur au plan soumis à l'enquête publique en 2018, ce qui est troublant du point de vue de la gouvernance.

Pour rappel, une commission de concertation portant sur un projet soutenu par Beliris a eu lieu le 26 septembre 2018. À l'époque, la Région bruxelloise et l'échevine de la mobilité de la Ville de Bruxelles, Mme Els Ampe, ont fait une queue de poisson à ce projet en demandant un plain-pied, qui n'aurait cependant aucun sens dans un espace historique comme celui-ci. Les trottoirs font en effet partie intégrante du dispositif historique, comme l'a démontré une étude réalisée pour le compte de la Région.

À la suite d'un article publié dans Le Vif le 11 juin 2020, nous attendions avec inquiétude un plan modifié dans le cadre de l'article 191 du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat), c'est-à-dire qui aurait potentiellement été établi sans nouvelle enquête publique, ni commission de concertation. C'est la raison pour laquelle je vous avais interpellé en juillet. Le 12 janvier dernier, la presse annonçait finalement une nouvelle enquête publique et une nouvelle commission de concertation, ce qui paraît nécessaire.

Ai-je bien compris que le choix du plan publié vise à illustrer la volonté désormais générale de maintenir des trottoirs sur la place Royale ? Si c'est le cas, c'est une bonne nouvelle, la mauvaise étant cependant que la Commission royale des monuments et des sites (CRMS) n'est pas citée parmi les organismes consultés. Or, tout l'enjeu est de concilier patrimoine et modes actifs dans une perspective contemporaine.

³¹⁶³ Dans ce projet, la place deviendrait à 80 % piétonne et cyclable, ce qui améliorera grandement la traversée par les cyclistes et la valeur d'usage et de séjour de la place. Il n'est pas précisé si elle sera dénommée zone de rencontre, où la vitesse est limitée à 20 km/h.

Une nouvelle enquête publique va donc avoir lieu et permettra à ce projet d'enfin aboutir. Opposer tenants de la ville historique et partisans de la mobilité active n'a en effet aucune pertinence. Des solutions intelligentes sont mises en œuvre dans d'autres villes. Une perspective contemporaine doit permettre d'assumer à la fois la place décomplexée des modes actifs et le sens historique de cet espace majestueux. C'est pourquoi l'avis de la CRMS sera particulièrement utile.

Sur les réseaux sociaux, vous avez déclaré : "Nous lancerons une nouvelle enquête publique concernant ces modifications, ce

Het project voorziet in minder brede stoepen. Men wil ook de materialen bewaren of restaureren. Kunt u daar meer over kwijt?

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) (in het Frans).- *Ik was verrast over het plan van heraanleg van het betreffende plein in de pers dat dateert van 2017, dus van vóór het openbaar onderzoek van 2018. Ter herinnering, de overlegcommissie kwam pas samen op 26 september 2018.*

Na een artikel in Le Vif van 11 juni 2020 wachtten we ongerust op een gewijzigd plan in het kader van artikel 191 van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening (BWRO), dat zou worden opgemaakt zonder nieuw openbaar onderzoek of zonder inspraak van de overlegcommissie. Ik heb u daarover in juli een vraag gesteld. Op 12 januari werden in de pers een nieuw openbaar onderzoek en de bijeenroeping van een nieuwe overlegcommissie aangekondigd.

Worden de voetpaden op het Koningsplein behouden? Dan is dat goed nieuws. Het slechte nieuws is dat de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen (KCML) niet vermeld wordt bij de geraadpleegde instellingen.

80% van het plein wordt voorbehouden voor voetgangers en fietsers. Er is niet gepreciseerd of de snelheid er zou worden beperkt tot 20 km/u.

Er zal een nieuw openbaar onderzoek worden georganiseerd en dat moet resulteren in een plan voor het plein dat actieve modi verzoent met het historisch karakter. Het advies van de KCML zal zeer nuttig zijn.

Het voetpad op dat historische plein was niet bedoeld om de voetgangersstroom te scheiden van het autoverkeer, maar had een stedenbouwkundige en esthetische functie. Op het plan is niet te zien of de voetpaden twee of tien tot twaalf centimeter hoger zullen liggen, noch hoe breed ze zullen zijn. Een historische aanpak van de heraanleg van het Koningsplein vraagt vooral eerbied voor de symmetrie met verhoogde voetpaden van gelijke

qui offre la possibilité de se pencher sur la situation pour les cyclistes et de poser la question des anciens trottoirs." Cette place historique, comme l'a montré l'historien Christophe Loir, a été le théâtre d'une révolution urbanistique majeure pour l'époque, à savoir la création des premiers trottoirs du pays en 1776.

Le trottoir n'a pas été conçu comme refuge pour les piétons dans un espace dominé par la civilisation automobile, il y est antérieur de plus d'un siècle et n'a pas pour fonction de séparer les flux des piétons et voitures. Il a une fonction urbanistique et esthétique de composition de l'espace. Il marque la relation entre le bâti et la voirie. C'est un élément signifiant du paysage urbain historique. Or, si la place Royale rencontre le succès qu'elle a, malgré son état, c'est pour des raisons d'équilibre de composition. On ne voit pas sur ce plan - qui n'est pas le plan du projet qui sera réalisé - si les trottoirs sont surélevés de deux ou de dix à douze centimètres, ce qui est essentiel, ni quelle est leur largeur.

Une approche historique du réaménagement de la place Royale invite avant tout au respect de la symétrie :

- trottoirs de largeur égale sur toute la périphérie de la place ;
- maintien de la statue de Godefroid de Bouillon dans l'axe Royale-Régence ;
- respect des matériaux d'origine ;
- trottoirs surélevés en pierre bleue bouchardée ;
- petits pavés en porphyre en éventail sur la place ;
- désencombrement généralisé ;
- symétrie des tracés.

³¹⁶⁷ Confirmez-vous que le plan publié illustre les intentions du collège de la Ville de Bruxelles, de la Région et, j'imagine, de Beliris ?

Ne voyez-vous pas dans cette démarche un souci de gouvernance ? Ai-je bien compris que le choix de ce plan vise à illustrer la volonté désormais générale de maintenir des trottoirs sur la place Royale ?

Confirmez-vous qu'un nouveau projet sera conçu sur la base d'un accord de principe d'une place à 80 % cycliste et piétonne, le reste étant dédié au trafic du transport public ?

Cette option n'est praticable que si la circulation automobile est interdite ou très drastiquement réduite sur la place. Cela fait-il partie des intentions dans le cadre de la maille apaisée qu'a vocation à devenir le Pentagone ?

Les lignes de tram seraient déportées au sud de la statue de Godefroid de Bouillon. La STIB marque-t-elle son accord,

breedte in blauwe steen, het behoud van het standbeeld van Godfried van Bouillon en originele materialen.

Weerspiegelt het plan de algemene wens om de voetpaden op het Koningsplein te behouden? Zal het gebaseerd zijn op een principiële akkoord dat 80% van het plein voor fietsers en voetgangers moet worden bestemd en de rest voor openbaar vervoer? Dat is maar haalbaar als het autoverkeer zo goed als of helemaal gebannen wordt van het plein. Komt dat trouwens niet tegemoet aan de intentie om van de Vijfhoek een autoluw maas te maken?

De tramlijnen zouden ten zuiden van het standbeeld van Godfried van Bouillon lopen. Gaat de MIVB hiermee akkoord?

Volgens de pers werden wel de MIVB en Brussel Mobiliteit geraadpleegd, maar de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen (KCML) niet. Moet dat dan niet dringend gebeuren?

considérant le surcroît d'usure des rails qu'apportent des courbures ?

La presse mentionne des consultations opérées auprès de la STIB et de Bruxelles Mobilité, mais pas de la CRMS. Pourquoi ? Ne faudrait-il pas, vu l'importance emblématique de cet espace, consulter cet organe d'experts en amont ?

3169 **Mme Marie Nagy (DéFI)**.- J'aimerais ajouter que la place Royale est un ensemble remarquable de patrimoine néoclassique, emblématique de Bruxelles. Une place néoclassique se caractérise par son style très construit et symétrique, malgré l'impression générale de dépouillement. Notons en l'occurrence la double symétrie de l'axe de la rue Royale et de la rue de la Régence, d'une part, et de l'axe nord-sud, d'autre part.

À l'instar de mes collègues, je me réjouis que cette place soit en passe d'être entretenue et aménagée pour améliorer le confort des piétons et des cyclistes. Le revêtement sera modifié, mais les trottoirs et matériaux historiques de la place seront conservés.

Si je me fie aux plans, il n'y aura plus de site propre pour les trams sur la rue de la Régence. Ce point fait-il partie des éléments qui seront soumis à l'enquête publique, que nous saluons par ailleurs ?

J'insiste sur la nécessité de collaborer avec l'acteur important qu'est la Commission royale des monuments et des sites (CRMS). En tant que ministre chargé du patrimoine, je suppose que vous êtes sensible aux caractéristiques de ce remarquable ensemble historique. Pouvez-vous préciser si la CRMS a été consultée ou le sera prochainement pour qu'elle rende son avis sur le futur projet de réaménagement ?

3173 **M. Pascal Smet, secrétaire d'État**.- Je vous renvoie à ma réponse donnée en commission, en juillet 2020, et à d'autres antérieures dans lesquelles j'expliquais le nouveau principe d'aménagement et annonçais une nouvelle enquête publique. Je confirme cette dernière, compte tenu de la modification du projet.

Tous les avis légalement exigés seront à nouveau obtenus en matière de patrimoine - dont celui de la Commission royale des monuments et des sites (CRMS) -, de mobilité et de sécurité. L'analyse de ces avis et les réactions de l'enquête publique, y compris des riverains des quartiers avoisinants, seront prises en compte dans la suite de la procédure de permis.

Il convient de mentionner que ces plans modifiés sont le fruit d'une concertation très constructive entre le maître d'ouvrage Beliris, la Ville de Bruxelles, mes services de l'urbanisme et du patrimoine et la STIB. La CRMS est déjà intervenue dans les comités d'accompagnement et rendra un avis formel dans le cadre de la procédure. C'est grâce à cette bonne collaboration que nous avons progressivement pu revenir à la philosophie originale du projet de concours, cela sous une forme améliorée.

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (in het Frans).- *Het iconische Koningsplein maakt deel uit van het neoclassicistisch erfgoed in Brussel.*

Ik ben verheugd over de geplande aanpassingen ten gunste van voetgangers en fietsers, terwijl de voetpaden en het oorspronkelijk materiaal bewaard blijven. Voor de trams zal er geen afgescheiden strook meer zijn in de Regentschapsstraat. Wordt die ingreep ook onderworpen aan het openbaar onderzoek, dat ik overigens toejuich?

Werd bij de plannen voor de heraanleg het advies ingewonnen van de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen of zal dat nog gebeuren?

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).- *Ik verwijst naar mijn antwoord in de commissie in juli 2020 en bevestig dat er een nieuw openbaar onderzoek komt.*

Alle wettelijk vereiste adviezen inzake erfgoed, mobiliteit en veiligheid zullen opnieuw worden gevraagd, ook dat van de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen (KCML).

De gewijzigde plannen zijn het resultaat van een zeer constructief overleg tussen Beliris, de stad Brussel, de diensten voor stedenbouw en erfgoed, en de MIVB.

Die overlegvorm is een van de krachtlijnen van mijn beleid en heeft tot een akkoord tussen alle rechtstreeks betrokken partners geleid.

Het ontwerp van het Koningsplein zorgt ervoor dat de lijnen van het openbaar vervoer worden behouden. De verbreding van de voetpaden aan de toegangswegen past in het beleid om de ruimte voor gemotoriseerd verkeer op het Koningsplein te beperken, een van de grote ambities van de stad Brussel.

Je souhaite donc remercier toutes les parties. J'insiste sur le fait que cette forme de concertation ouverte entre acteurs régionaux et communaux et le maître d'ouvrage constitue l'une des grandes lignes de ma politique, qui a abouti à un accord entre tous les partenaires directement concernés.

La conception de la place Royale et la configuration en T maintiennent la continuité des lignes existantes de transport public : les lignes de bus 27, 33, 38, 71 et 95 et de tram 92 et 93. L'élargissement des trottoirs sur les voies d'accès - rue Royale, rue de la Régence et rue Montagne de la Cour - et, par conséquent, la réduction de la surface carrossable s'inscrivent parfaitement dans la réduction de l'espace pour la circulation motorisée sur la place Royale, ce qui constitue l'une des grandes ambitions de la Ville de Bruxelles.

Les rayons de braquage des bus sont étudiés en fonction de l'implantation des bornes et sont conformes aux prescriptions.

³¹⁷⁵ L'emplacement et la géométrie des voies de tram et de bus ont été préalablement coordonnés avec la STIB et validés par son service d'étude. La STIB a bien sûr marqué son accord et c'est elle qui a dessiné le tracé des voies. Celles-ci se déporteront un peu au-delà de la statue du côté de la rue Montagne de la Cour, où elles contourneront ladite statue. Les nouvelles courbes seront plus longues et bien moins brutales que les actuelles.

Le concept défendu dans ce cadre est celui d'un dispositif de feux qui retiennent le trafic en amont de la place de part et d'autre de celle-ci en donnant la priorité aux transports publics. Le trafic motorisé - les voitures et autobus - et les tramways sont concentrés dans un espace partagé, la zone de circulation commune étant délimitée sur chaque rive par une rangée de bornes.

Cependant, tous les mouvements de circulation à travers la place resteront possibles pour les usagers des bâtiments adjacents et les services d'intervention. En effet, à hauteur des accès de la place, une ouverture de quatre mètres sera ménagée entre le bord du trottoir et la rangée de bornes de telle manière que l'accès aux quatre angles de la place (Brussels Info Place (BIP), Cour constitutionnelle et place du Musée) soit garanti.

Les connexions avec les rues Montagne de la Cour et de Namur seront conservées. Les raccords aux rues de la Régence et Royale ont été rétrécis en coordination avec le projet de la Ville de Bruxelles et de la STIB. En conséquence, le trafic motorisé et les transports publics partageront le même espace de circulation.

L'application des conditions de l'article 191 a imposé que le trafic soit concentré entre une double rangée de bornes. Cependant, cette imposition a un impact visuel sur la place qui ne correspond pas au caractère historique de cette dernière. Bien que cette mesure semble raisonnable compte tenu des densités de trafic actuelles, elle pourrait ne pas être nécessaire à l'avenir si le trafic motorisé sur la place était davantage réduit - ce qui est

De ligging van de tram- en buslijnen is vooraf gecoördineerd met de MIVB, die het tracé van de spoorlijnen heeft getekend.

Het concept bestaat erin dat aan de verkeerslichten voorrang wordt gegeven aan het openbaar vervoer. De zone waar zowel auto's, bussen als trammen rijden, is afgebakend met een rij palen.

Alle verkeer over het plein blijft mogelijk voor de gebruikers van de aangrenzende gebouwen en de interventiediensten.

De verbindingen met de Hofberg en de Naamsestraat worden behouden. De verbindingen met de Regentschapsstraat en de Koningsstraat zijn verkleind. Bijgevolg zal het gemotoriseerd verkeer en het openbaar vervoer dezelfde ruimte delen.

Artikel 191 vereist dat het verkeer wordt geconcentreerd tussen een dubbele rij palen. De visuele impact ervan botst echter met het historische karakter van het plein. Misschien is die maatregel in de toekomst niet meer nodig, als het gemotoriseerd verkeer nog meer wordt beperkt.

envisagé à l'avenir. La place pourrait alors fonctionner comme un espace entièrement partagé entre tous les modes de transport.

³¹⁷⁷ Il est donc parfaitement imaginable que les bornes puissent être retirées à l'avenir. L'espace non accessible au trafic automobile, situé entre les bornes et les façades, représente environ 80 % de la superficie de la place Royale. Dans sa configuration actuelle, 80 % de la superficie n'est cependant pas accessible aux piétons, comme les larges bandes de circulation, les voies de tram et l'îlot intérieur. Ces chiffres sont des estimations imprécises et exercent avant tout une fonction symbolique : ils montrent la transition d'une place dédiée au trafic automobile à une place consacrée aux gens.

À l'initiative de la Ville de Bruxelles et en accord avec la STIB, les trottoirs le long des rues Royale et de la Régence sont élargis jusqu'à environ 8 m, ce qui a aussi pour effet de concentrer la circulation au bénéfice des piétons. De manière similaire, le long de la rue Montagne de la Cour, le site propre du transport en commun ne sera plus conservé, de telle sorte que l'espace utilisable par les véhicules sera considérablement réduit, tant sur la place que le long des voies d'accès.

Cela apportera plusieurs avantages : une augmentation sensible du confort des passants et visiteurs de la place, une augmentation significative de la surface réservée aux piétons et aux cyclistes, en particulier sur le compartiment sud-est et du côté de l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg, ainsi qu'aux deux angles de la place du côté du BIP et du Musée Magritte, et enfin une meilleure lisibilité de l'espace pour tous les utilisateurs de la place.

Le réaménagement des voiries d'accès aux rues Royale et de la Régence est rendu totalement symétrique, respectant ainsi les principes néoclassiques de conception de la place. L'axe des chaussées est central par rapport aux façades adjacentes des pavillons d'angle et les trottoirs des deux côtés sont de largeur identique.

Ce réaménagement a déjà été discuté avec la STIB, de telle sorte que la réalisation et le phasage des travaux soient notamment conformes aux plans de réaménagement respectifs des deux rues élaborés par la STIB. Ce dossier est actuellement en phase d'avant-projet à la Ville de Bruxelles et à la STIB.

³¹⁷⁹ Dans son état actuel, la rue de la Régence est équipée d'un site spécial franchissable (SPF) pour les trams et bus. Ce site est positionné de manière centrale dans l'espace public et surélevé par rapport aux bandes de circulation. Le site propre est donc franchissable par le trafic. De part et d'autre, une bande de circulation est présente dans chaque sens pour le trafic motorisé. Une bande de stationnement destinée aux taxis et aux personnes à mobilité réduite (PMR) est également en partie présente le long de la voirie. En outre, un trottoir est disposé entre les bandes de circulation et de stationnement, d'une part, et les façades des bâtiments juxtaposés, d'autre part.

L'arrêt de tram Royale, desservi par les lignes 92 et 93, est confronté au problème suivant : les passagers doivent traverser

De ruimte die niet toegankelijk is voor het autoverkeer, vertegenwoordigt ongeveer 80% van de oppervlakte van het Koningsplein. Een groot deel daarvan is echter ook niet toegankelijk voor de voetgangers, bijvoorbeeld de tramsporen en het centrale gedeelte.

Op initiatief van Brussel-Stad en met de instemming van de MIVB zijn de trottoirs langs de Koningsstraat en de Regentschapsstraat verbreed tot ongeveer 8 m. Ook de eigen bedding voor het openbaar vervoer in de Hofbergstraat verdwijnt. Zo wordt de ruimte voor de voertuigen aanzienlijk ingeperkt.

Daardoor komt er meer ruimte vrij voor fietsers en voetgangers en wordt het plein overzichtelijker voor alle gebruikers.

De toegangswegen tot de Koningsstraat en de Regentschapsstraat zijn op een symmetrische manier heraangelegd, volgens de neoklassieke principes die de basis vormen voor het historische plein. Daarover werd overlegd met de MIVB, zodat de heraanleg past in de plannen van de MIVB voor de beide straten.

Momenteel ligt er in de Regentschapsstraat een bijzondere overrijdbare bedding voor trams en bussen. Aan weerskanten daarvan ligt een rijstrook voor het gemotoriseerd verkeer. Dan volgt een parkeerstrook voor taxi's en personen met een beperkte mobiliteit en dan de trottoirs.

Aan de tramhalte Koning moeten de reizigers de rijstroken oversteken tussen de tramsporen en de halte. Dat is gevaarlijk en bovendien niet erg praktisch, omdat de trambedding verhoogd is. Daarom is het plan om de rijstrook richting Koningsplein te integreren in de eigen bedding van de trams. Die is dan geen bijzondere overrijdbare bedding meer, maar een rijstrook voor gemengd verkeer.

les bandes de circulation entre les voies de tram centrales et les arrêts. Cette situation est dangereuse, car elle pourrait provoquer des accidents. Elle est également inconfortable, compte tenu de la hauteur inappropriée entre la chaussée et le marchepied du tram.

Pour résoudre ce problème et augmenter significativement la sécurité et le confort du passager, sans pour autant limiter le passage libre du tram, le projet propose l'aménagement suivant : la bande de circulation en direction de la place Royale s'insérerait dans le site propre du tram. Dès lors, ce dernier ne serait plus un SPF, mais une bande de circulation à trafic mixte.

Pour garantir la circulation libre du tram, des feux tricolores seraient placés avant le début du rétrécissement de la voirie. Au passage d'un tram, le feu pour la circulation motorisée deviendrait rouge, de sorte qu'aucune voiture ne pourrait rejoindre les voies de tram à ce moment-là. Une fois que le tram aura dépassé le point d'insertion du trafic motorisé sur les voies, le feu redeviendrait vert et le trafic motorisé pourrait alors s'insérer sur la bande de circulation mixte, derrière le tram. Dans l'autre sens, la circulation motorisée rejoindrait sa bande propre après l'arrêt de tram.

Dans cette configuration, le trafic motorisé et le trafic des trams seraient à nouveau séparés, et le tram circulerait à nouveau sur un SPF. Étant donné que la circulation automobile doit toujours rester derrière le tram, aucun problème de passage ne se poserait plus pour ce dernier. Cette conception particulière garantit que le tram peut s'arrêter à côté de son arrêt, ce qui diminue le risque d'accidents entre voitures et passagers. Puisqu'un quai surélevé pourra également être installé sur les trottoirs, l'arrêt répondra aux normes d'accessibilité imposées par la Région.

Le même principe d'élargissement des trottoirs et de suppression des bandes de circulation s'appliquerait à l'accès vers la place depuis la rue Royale, sachant que les arrêts présents sur cette dernière se trouvent entièrement en dehors du périmètre de la demande. Les deux raccordements à la place Royale seront coordonnés avec la STIB et la Ville de Bruxelles.

³¹⁸¹ La situation projetée vise à préserver le cachet et le caractère historique de la place Royale, tout en conférant davantage d'espace de circulation aux modes actifs. Les matériaux existants seront conservés et réutilisés autant que possible. Ainsi, autour de la zone centrale de la place, les trottoirs en dalles de pierre bleue seront maintenus dans leur largeur actuelle et restaurés avec les mêmes matériaux. À hauteur des rues Royale, de la Régence et Montagne de la Cour, les trottoirs seront néanmoins élargis, comme expliqué au chapitre relatif à la mobilité.

Toutes les bordures en pierre bleue seront, dans la mesure du possible, réutilisées. L'espace public central constitué d'un revêtement de pavés mosaïques de porphyre sera reprofilé et rénové. Les pavés existants seront intégralement réutilisés et posés à l'identique, selon le même motif. Le cas échéant, les quantités manquantes seront complétées par de nouveaux pavés de porphyre identiques. Pour la hauteur des trottoirs, deux

Voor de plaats waar de rijstrook en de trambedding samenkomen, komen lichten, die op rood springen voor het gewone verkeer wanneer er een tram passeert. De tram zal dus altijd voorrang krijgen op het ander gemotoriseerd verkeer en op die manier kan de tram ook gewoon naast de halte stoppen.

Ook aan de kant van de Koningsstraat worden de trottoirs verbreed en verdwijnen er rijstroken. De tramhaltes aan die kant vallen buiten de perimeter van de stedenbouwkundige vergunning.

Het hele opzet is om het historische karakter en het cachet van het Koningsplein te bewaren en tegelijkertijd meer ruimte te creëren voor de actieve vervoerswijzen. Het materiaal, zoals de blauwe steen van de trottoirs, wordt zo veel mogelijk hergebruikt. Eventuele tekorten zullen worden aangevuld met hetzelfde soort tegels.

Kortom, er is een nieuw project en daarvoor komt er ook een nieuw openbaar onderzoek.

options ont été retenues et le choix définitif sera opéré après avis des instances et du comité de concertation.

Nous avons donc abouti à un accord sur un nouveau projet, pour lequel de nouveaux avis seront sollicités. L'enquête publique sera lancée et, sur cette base, la demande de permis sera à nouveau introduite.

3183 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- En écoutant le secrétaire d'État, un adage m'est revenu à l'esprit : les meilleures réunions se font en nombre impair, de préférence à moins de deux ! Une concertation a certes eu lieu avec la Ville de Bruxelles, la Région, la STIB, qui dépend directement de la Région, et Beliris, qui n'est intéressée que par les aspects budgétaires. J'ai discuté à de nombreuses reprises avec des responsables de cette administration fédérale, qui demandent avant tout de travailler dans une enveloppe budgétaire fermée.

Cela signifie que vous n'avez pas mené de discussions avec l'essentiel des acteurs qui pourraient détecter des problèmes. Voilà la réalité ! C'est en soi très inquiétant et présage de nouveaux blocages. Je vous garantis que cela se produira à l'avenir, pas de mon fait mais de la part d'acteurs qui n'ont pas été consultés et qui ont émis de très vives remarques. Ce ne sont pas forcément ceux que vous appelez les "pro-bagnoles". Il s'agit simplement d'une multitude d'acteurs qui font simplement partie intégrante du voisinage, mais qui ont été écartés de la concertation.

J'ai également plusieurs craintes, dont certaines ont été confirmées par vos dires. La première est que des blocages de la STIB par la STIB se produiront. C'est un paradoxe qui s'explique par le fait que plusieurs véhicules articulés arrivent au même moment dans plusieurs sens différents. On sait déjà que la circulation de ces véhicules peut être difficile à certains moments et cela constitue une contrainte importante.

Ensuite, vous ne proposez aucune solution pour combler le grand vide que vous créez du côté de l'église. L'espace n'est pas véritablement utilisé. Ce sera un grand espace vide, sur lequel il ne sera pas possible de planter des arbres, d'installer des terrasses ou de disposer des bacs à fleurs puisque cette place néoclassique présente des contraintes.

3185 Troisièmement, vous avez confirmé mes soupçons, retrouvés dans certaines remarques que j'ai pu lire, concernant la volonté claire des majorités à la Région et à la Ville de Bruxelles de supprimer le trafic automobile. Je sais que vous pensez qu'en tant que libéral, je suis forcément en faveur de la voiture, mais je vous rappelle que j'ai habité le quartier pendant plus de vingt ans et que, durant une bonne partie de ces années, j'étais cycliste au quotidien. Je ne suis pas un "pro-bagnoles" pur et dur comme vous pourriez le croire. Comme j'ai eu des enfants et certaines obligations plus lointaines, j'ai ensuite moins utilisé le vélo.

Je vous assure que votre projet pour la zone causera un réel problème car il renverra le trafic automobile vers des artères adjacentes où l'on trouve des habitations. Pour l'enquête

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) (in het Frans).- *Als ik de staatssecretaris zo hoor, moet ik denken aan het adagium dat je de beste vergaderingen met minder dan twee houdt. Want wie nam deel aan het overleg? Brussel-Stad, het Brussels Gewest, de MIVB, die rechtstreeks van het gewest afhangt, en Beliris, dat alleen geïnteresseerd is in de financiële kant van de zaak.*

U hebt dus niet overlegd met de belangrijkste betrokkenen. Ik voorspel nieuwe hinderpalen, niet opgeworpen door mij, maar door al wie iets over de zaak te zeggen had en niet gehoord werd, en dat zullen niet per se de autoadepten zijn, zoals u ze noemt.

U bevestigt mijn vrees onder andere dat de MIVB de MIVB blokkeert. Die paradox ontstaat doordat op dat punt verschillende gelede voertuigen op hetzelfde moment uit verschillende richtingen samenkomen.

U doet ook geen enkel voorstel om de grote leemte die aan de kant van de kerk ontstaat, op te vullen. Dat wordt een lege ruimte, waar bovendien geen bomen mogen worden geplant of bloembakken of terrassen neergepoot. Het neoclassicistische plein is nu eenmaal aan strenge regels onderworpen.

Ten slotte bevestigt u mijn vermoeden dat de gewestelijke meerderheid en de meerderheid in Brussel-Stad geen autoverkeer meer op het plein willen.

Uw plannen zullen problemen veroorzaken, want het autoverkeer wordt naar omliggende woonstraten verlegd. Ik voorzie problemen bij het openbaar onderzoek en omdat u de KCML niet hebt geraadpleegd, weet ik haast zeker dat u de vergunning kunt vergeten.

publique, je peux déjà vous dire que le blocage sera conséquent. Dès lors que vous n'avez pas réellement consulté la CRMS, je suis prêt à parier que vous n'obtiendrez pas le permis, ou qu'il sera à tout le moins contesté, ou que l'affaire passera devant la justice.

³¹⁸⁷ **Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).**- Je ne suis pas de l'avis apocalyptique de M. Coomans de Brachène et je remercie le secrétaire d'État pour ses réponses et descriptions précises. La prise en main de ce type de dossiers en début plutôt qu'en fin de législature ouvre plus de perspectives d'accord et d'équilibre.

Je prends note du fait que la CRMS a été associée au comité d'accompagnement, malgré l'omission de cet élément dans la presse.

La conception actuelle du projet me paraît plus en phase avec les nouveaux impératifs de mobilité douce que la précédente. Elle présente une volonté affirmée de trouver un équilibre avec les enjeux liés à la protection du patrimoine.

À moins d'avoir été distraite, je ne pense pas avoir eu de réponse à cette question : quelle hauteur est-elle prévue pour les trottoirs ?

Pour conclure, les descriptions fournies par le secrétaire d'État me paraissent très précises et je suis impatiente de voir les plans. Leur soumission à une nouvelle enquête est propice à la démocratie.

³¹⁸⁹ **Mme Marie Nagy (DéFI).**- L'objectif du réaménagement est de réduire de manière drastique la circulation automobile dans le cadre du plan de circulation du Pentagone. Cela permet de comprendre un peu mieux l'évolution du dossier.

J'insiste toutefois, s'agissant d'un lieu historique, sur la nécessité de travailler avec la CRMS. Que la direction du patrimoine culturel travaille avec vous, c'est normal, car c'est un service du gouvernement, mais la CRMS est une instance qui prodigue des conseils et des avis éclairés. En tant que secrétaire d'État chargé du patrimoine, vous en êtes conscient. Je vous invite donc à l'associer au plus vite à l'élaboration de ce projet.

- *Les incidents sont clos.*

Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) (in het Frans).- *Dat dergelijke dossiers bij het begin van een legislatuur worden behandeld, biedt zeker een beter perspectief op een harmonieuze samenwerking.*

Ik noteer dat de Commissie voor Monumenten en Landschappen betrokken werd bij het begeleidingscomité, ook al bleek dat niet uit de pers.

Het huidige concept komt beter tegemoet aan de noden van de zachte weggebruiker dan het vorige. Bovendien wordt er rekening gehouden met de bescherming van het patrimonium.

Ik meen dat ik geen antwoord heb gehad op mijn vraag over de hoogte van de trottoirs.

Ten slotte is het niet meer dan normaal dat de plannen onderworpen worden aan een onderzoek.

Mevrouw Marie Nagy (DéFI) (in het Frans).- *De heraanleg van het Koningsplein is bedoeld om het autoverkeer drastisch te verminderen in het licht van het verkeersplan voor de Vijfhoek.*

Dat de directie Cultureel Erfgoed met u samenwerkt, is normaal, maar ik wil nogmaals vragen om zo snel mogelijk ook de Commissie voor Monumenten en Landschappen bij het dossier te betrekken.

- *De incidenten zijn gesloten.*